



<http://www.numelyo.bm-lyon.fr>

Cours populaire de catéchisme et manuel populaire de la doctrine chrétienne

Auteur :Barbier, Emmanuel, 1851-1925

Date :1918

Cote : SJ S 057/180 T. 03

Permalien : http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001104973081

L'ABBÉ EMMANUEL BARBIER

COURS POPULAIRE DE CATÉCHISME

MANUEL POPULAIRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

OUVRAGE HONORÉ DE NOMBREUSES APPROBATIONS
DE CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES

TOME TROISIÈME

LES MOYENS NÉCESSAIRES DE SALUT

La Grâce — La Prière — Les Sacraments

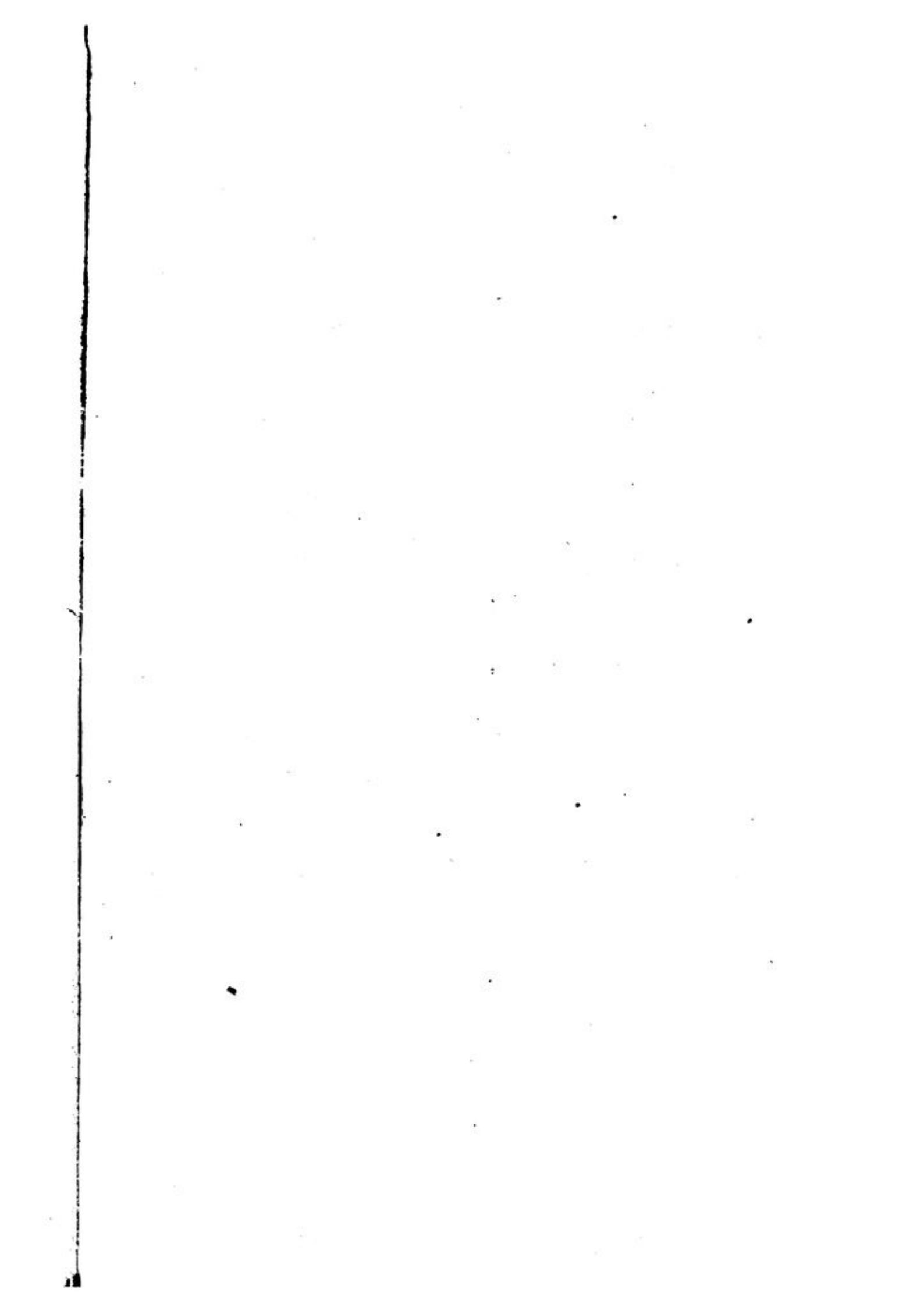


PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10







S 57/180

COURS POPULAIRE DE CATÉCHISME

III

Nihil obstat

P. LE GUICHAOUA, *ensor designatus*
Pictavii, die 20^a Augusti 1918.

Imprimatur

† LUDOVICUS

Pictavii, die 21^a Augusti 1918.

L'auteur et l'éditeur réservent tous droits de reproduction et de traduction.

Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en octobre 1918.

L'ABBÉ EMMANUEL BARBIER

COURS POPULAIRE DE CATÉCHISME

MANUEL POPULAIRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

TOME III

LES MOYENS NÉCESSAIRES DE SALUT

LA GRACE. — LA PRIÈRE. — LES SACREMENTS



BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines



PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10



COURS POPULAIRE DE CATÉCHISME

Manuel populaire de la Doctrine chrétienne

De la grâce.

Mes enfants,

Le Symbole des apôtres nous a enseigné *les vérités qu'il faut croire*. C'est la première partie du catéchisme. La seconde, qui comprend les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise, nous a appris *les devoirs qu'il faut pratiquer*.

Mais, comme je vous l'ai dit plusieurs fois, l'homme réduit à ses seules forces ne serait pas capable de pratiquer constamment ces devoirs, de faire le bien qu'ils ordonnent et d'éviter le mal qu'ils défendent, et il serait d'ailleurs impossible que ses actions lui méritent le bonheur du ciel, si Dieu ne lui donnait son secours pour cela par des moyens proportionnés à ce qu'il attend de nous et à la fin que nous devons atteindre. Dieu, qui ne commande jamais rien d'impossible et qui est infiniment généreux autant que juste, a pourvu à ces besoins avec une magnificence digne de lui. Il a mis à notre

disposition *des moyens de salut* d'un prix inestimable, avec lesquels l'impossibilité disparaît pour faire place à de précieuses facilités. Ces moyens de salut, qu'on appelle *la grâce, la prière et les sacrements*, vous sont déjà connus, du moins de nom, car ces mots se sont déjà rencontrés souvent dans les leçons précédentes, mais il y a beaucoup de choses également très belles et très importantes à vous apprendre sur chacun d'eux. C'est l'objet de la troisième partie du catéchisme.

Nous parlerons aujourd'hui du premier de ces moyens, qui est la *grâce*. Nous verrons ensuite que la grâce elle-même s'obtient par la *prière*, et qu'elle a pour canaux les *sacrements*, c'est-à-dire que *les sacrements* sont comme les canaux qui distribuent dans le champ de la vie chrétienne les flots jaillissants de cette source d'eau vive qu'est la *grâce*.

L'aide de Dieu nous est donc indispensable pour pratiquer la vertu et pour mériter le ciel. Mais remarquez bien, tout d'abord, mes enfants, ce que je vais vous dire. Ce bonheur du ciel, qui consiste, comme vous l'avez déjà vu, dans la vue et la possession éternelles de Dieu, est bien au dessus de tous les efforts humains, à cause de la distance infinie qui sépare Dieu de l'homme. Nous n'aurions aucun droit à ce bonheur, nous n'aurions pas même l'idée d'y aspirer, s'il n'avait plu à Dieu de nous appeler par pure bonté, dès ici-bas, à cette union intime avec lui qui fait *la vie surnaturelle*, dont nous avons déjà parlé et que je vous ferai

disposition *des moyens de salut* d'un prix inestimable, avec lesquels l'impossibilité disparaît pour faire place à de précieuses facilités. Ces moyens de salut, qu'on appelle *la grâce, la prière et les sacrements*, vous sont déjà connus, du moins de nom, car ces mots se sont déjà rencontrés souvent dans les leçons précédentes, mais il y a beaucoup de choses également très belles et très importantes à vous apprendre sur chacun d'eux. C'est l'objet de la troisième partie du catéchisme.

Nous parlerons aujourd'hui du premier de ces moyens, qui est la *grâce*. Nous verrons ensuite que la grâce elle-même s'obtient par la *prière*, et qu'elle a pour canaux les sacrements, c'est-à-dire que *les sacrements* sont comme les canaux qui distribuent dans le champ de la vie chrétienne les flots jaillissants de cette source d'eau vive qu'est la grâce.

L'aide de Dieu nous est donc indispensable pour pratiquer la vertu et pour mériter le ciel. Mais remarquez bien, tout d'abord, mes enfants, ce que je vais vous dire. Ce bonheur du ciel, qui consiste, comme vous l'avez déjà vu, dans la vue et la possession éternelles de Dieu, est bien au dessus de tous les efforts humains, à cause de la distance infinie qui sépare Dieu de l'homme. Nous n'aurions aucun droit à ce bonheur, nous n'aurions pas même l'idée d'y aspirer, s'il n'avait plu à Dieu de nous appeler par pure bonté, dès ici-bas, à cette union intime avec lui qui fait *la vie surnaturelle*, dont nous avons déjà parlé et que je vous ferai

mieux comprendre dans un instant. Il nous la donne afin que cette vie surnaturelle soit sur la terre une préparation et un commencement de la vie du ciel. Tout cela n'est dû qu'à son infinie bonté, c'est un cadeau divinement royal qu'elle fait à l'homme. Eh bien, il en est de même du secours qu'il lui donne pour gagner le ciel, et qu'on appelle *la grâce*. La grâce fait partie du cadeau, ou plutôt ce cadeau, c'est la grâce elle-même, puisque c'est l'état de grâce qui procure la vue et la possession de Dieu dans le paradis.

La première chose à retenir est donc que la grâce est un *don de Dieu*, c'est-à-dire une faveur gratuite. Nous ne la tenons que de sa bonté. Si vous me rendez cinq francs que vous me devez, vous ne me faites pas une grâce, puisqu'ils me sont dûs. Ce n'est pas un don. Quand un ami ou un bienfaiteur vous fait présent de jolies étrennes, c'est un don, car vous n'y aviez aucun droit. La grâce est un don de Dieu.

Ce nom de *grâce* est donc heureusement choisi pour désigner le secours que Dieu apporte à l'homme en vue de son salut. On dit d'un concours accordé gratuitement qu'il est donné *par grâce* : l'aide de Dieu est gratuite. On dit qu'accorder une faveur est faire *une grâce* : l'aide de Dieu est la plus précieuse des faveurs. On dit d'un condamné recourant à la clémence du Chef de l'Etat qu'il fait un recours *en grâce*, et s'il l'obtient, qu'on lui a *fait grâce*, et l'on dit d'un personnage qui a retrouvé la faveur de son prince après l'avoir perdue, qu'il est *rentré en grâce*, qu'il a *recouvré sa grâce* : ces

expressions, qui désignent toutes une faveur non due, s'appliquent exactement au secours que Dieu donne au pécheur pour obtenir sa réconciliation. La grâce est un *don*.

Le nom de grâce s'emploie aussi dans un autre sens. On dit d'une personne aimable, agréable, et dans laquelle tout plaît, qu'elle a de la grâce, qu'elle est pleine de grâce. C'est ainsi qu'apparaît aux yeux de Dieu l'âme où il règne. Je vous le ferai voir tout à l'heure.

En second lieu, la grâce est appelée un don *surnaturel*. Les dons naturels faits par Dieu à l'homme, comme sont l'intelligence, la mémoire, les forces physiques et la santé, servent à la vie présente et à l'activité humaine. Le don de la grâce se rapporte à une vie supérieure, il est fait pour nous aider à accomplir chrétiennement tout ce qui se rapporte à Dieu et au salut de notre âme par des actes auxquels Dieu lui-même s'associe en nous aidant. La grâce est un don *surnaturel*.

Et à cause de quoi Dieu nous fait-il ce don divin? Pécheurs que nous sommes, nous ne méritons que des châtiments. Mais Jésus-Christ s'est fait homme pour apaiser la justice divine, pour nous obtenir son pardon d'abord, et aussi toutes les bénédictions et les faveurs célestes. Il a vécu, il a souffert sa passion et il est mort pour cela. Les grâces de Dieu sont le fruit de la Rédemption. Et, dans le ciel où il règne, notre Sauveur intercède sans cesse pour nous auprès de son Père, en lui représentant tout ce qu'il a fait par amour pour lui et pour nous. Voilà la cause de la faveur gratuite dont Dieu nous

comble, et c'est pour l'exprimer qu'on dit qu'il nous accorde la grâce *en vue des mérites de Jésus-Christ*.

Ce don ne nous est donc pas fait pour nous procurer des biens terrestres et passagers, comme tout ce qui intéresse le bonheur en ce monde, non, il a pour but de nous faire acquérir le bonheur de la vie éternelle. C'est là sa vraie fin. Et c'est pour quoi l'on complète l'idée qu'il faut avoir de la grâce, en disant qu'elle est un don surnaturel que Dieu nous fait par pure bonté, en vue des mérites de Jésus-Christ, *pour nous aider à faire notre salut*.

Si vous avez bien écouté, mes enfants, vous avez maintenant une idée juste de ce que c'est que la grâce. Mais cela ne vous explique pas encore en quoi elle consiste. Avoir l'idée de ce qu'est un canon ou une machine à vapeur ne suffit pas pour comprendre leur fonctionnement ni calculer leurs effets. L'explication de la grâce va vous faire découvrir des choses bien intéressantes.

Leur point de départ est celui-ci : l'aide, le secours, la grâce que Dieu nous donne revêt deux formes : celle d'une présence constante de Dieu dans l'âme, et celle d'un secours du moment selon les circonstances et les besoins. La première, cette présence *habituelle* de Dieu dans l'âme constitue donc pour elle un *état*, c'est-à-dire une manière d'être constante, et elle *sanctifie* l'âme par cette présence divine. A cause de cela, on l'appelle *grâce sanctifiante* ou *habituelle*, et cet *état* s'appelle *l'état de grâce*. C'est lui qui constitue l'union de l'âme avec Dieu et la vie surnaturelle.

Les autres secours que Dieu nous donne selon les circonstances et les besoins sont donc des secours du moment, pour aider à l'accomplissement de ce que nous avons à faire dans ce moment, actuellement, et, à cause de cela, on les appelle des *grâces actuelles*.

Nous avons à parler de la grâce *habituelle* ou *sanctifiante* et de la grâce *actuelle*. Commençons par la grâce *habituelle* ou *sanctifiante*.

Mais parler de la grâce habituelle, c'est parler de la vie surnaturelle, puisque la grâce sanctifiante fait la vie surnaturelle, et même, comprendre d'abord ce qu'est cette vie surnaturelle dont il a été souvent question sera découvrir du même coup ce qu'est la grâce sanctifiante.

De la fin surnaturelle de l'homme.

Il y a donc deux vies dans le chrétien qui possède la grâce habituelle ou sanctifiante et qui est en état de grâce : une vie naturelle qui le met en rapport avec les choses de ce monde, et une vie toute différente qui le met en rapport avec le monde du ciel, qui l'introduit dans le monde de Dieu. De là ce nom de vie *surnaturelle*, ainsi nommée parce qu'elle est un don surpassant toute capacité naturelle de la nature humaine et de toute créature.

Quelques comparaisons vont vous faire comprendre aisément cela. Vous savez qu'il y a dans le monde que nous habitons plusieurs règnes ou catégories échelonnées d'êtres de nature différente. Il y a, au degré le plus inférieur, le règne minéral

qui est privé de vie : la terre de nos champs, les sables de la mer, les rochers des montagnes. Si Dieu leur communiquait la vie, il élèverait le règne minéral à un état qu'on appellerait surnaturel pour lui, c'est-à-dire à un état au-dessus de sa nature.

Immédiatement au-dessus du règne minéral, vient le règne végétal : les herbes des prairies, les fleurs et les plantes de nos jardins, les arbres des bois. Ils ont la vie, parce qu'ils poussent et se développent d'eux-mêmes ; mais ils ne sont pas capables d'éprouver des sensations, ils sont privés du sentiment et aussi de tout mouvement volontaire ; sentir et vouloir sont étrangers à leur nature. Si Dieu donnait le sentiment et la volonté aux plantes, aux arbres, il les élèverait à un ordre surnaturel pour eux.

Il y a le monde animal, qui se partage en deux grandes classes. La moins élevée est celle des animaux doués de la faculté de sentir et de vouloir, mais privés par nature de la pensée et de la raison : l'insecte qui bourdonne, l'oiseau qui vole, le poisson qui nage, le cheval qui court, le lion qui rugit. Si Dieu leur donnait la pensée et la raison, il les élèverait à un ordre surnaturel pour eux.

Il y a le monde de l'homme, de cet être à part, à la fois corps et âme, doué de la raison et de la parole, que Dieu a créé pour lever son front vers le ciel, et non pour le baisser vers la terre comme les brutes. Dieu l'a fait roi de la création afin qu'elle lui rendît tout entière hommage par l'intermédiaire de l'homme capable de connaître, d'adorer et de bénir son Créateur. Mais ce roi qu'il a fait si grand

et si beau, Dieu lui a préparé un autre sort mille fois plus glorieux en l'appelant dès ici-bas à un état au dessus de sa nature, à une vie qu'on appelle, au sens propre du terme, une vie *surnaturelle*, et qui a pour couronnement de le voir dans le ciel d'une manière infiniment plus directe et plus parfaite que nous ne pouvons le connaître par notre simple raison humaine.

Comment les infinies perfections de Dieu nous sont-elles manifestées en ce monde? C'est par la beauté de ses œuvres. La splendeur des astres nous donne une idée de sa gloire, l'étendue sans limites de l'Océan nous parle de son immensité, les montagnes de sa majesté; l'eau des sources est une image de sa pureté, les mille fleurs de nos jardins sont un reflet de ses charmes infinis, les inépuisables productions de la terre font penser à la fécondité de sa puissance, et, dans le monde moral, tout ce que nous voyons de beau, de grand, d'héroïque et de sublime fait remonter à la source inépuisable de toutes vertus, de toute grandeur et de tout amour. Si notre cœur était bien pur, et s'il plaisait à Dieu de nous rendre capables de contempler à la fois toutes ces choses naturelles dans leur beauté, ce serait à mourir de bonheur, cela est vrai.

Cependant cette connaissance naturelle de Dieu est nécessairement *imparfaite*, parce qu'elle est *indirecte*, tirée de la vue de ses œuvres, sans le contempler lui-même.

L'homme qui ne connaîtrait le soleil que par son image réflétiée dans l'eau, en aurait bien une connaissance réelle, mais combien différente et combien

distantē de celle de l'homme qui, non seulement le contemple le front levé, mais encore qui peut, grâce à de puissants instruments perfectionnant et fortifiant sa vue, considérer fixement l'éclat de cet astre et en pénétrer les profondeurs aveuglantes !

Eh bien, Dieu, dans sa bonté et son amour immenses, a voulu faire passer l'homme à contempler le soleil de ses perfections d'une manière qui est très au-dessus de sa nature, à le voir, à le contempler *directement* dans le ciel. C'est la fin *surnaturelle* qu'il lui a destinée.

Ecoutez la Sainte Ecriture qui est sa propre parole. « Quand Dieu se montrera à nous, dit l'apôtre saint Jean, nous le verrons comme il est. » « Nous ne le voyons maintenant, écrit saint Paul, que comme dans un miroir (c'est le soleil réflété dans l'eau dont je parlais tout à l'heure), nous le verrons alors face à face (c'est-à-dire que nous le contemplerons *directement*, comme deux personnes en présence qui se regardent); nous ne le connaissons maintenant qu'en partie, nous le connaissons alors comme il nous connaît ». Cette vue et cette possession directe de Dieu sera pour nous, dit encore la Sainte Ecriture, la cause d'un bonheur inexprimable : « Vous nous enivrerez, ô mon Dieu, dit-elle, en nous abreuvant au torrent de vos félicités » ; et Notre-Seigneur nous enseigne dans l'Evangile que les élus sont appelés à participer au bonheur qui est propre à Dieu : « Entrez, leur est-il dit, entrez dans la joie de votre Seigneur. » Les élus s'y plongent, et, pour comble, ils en jouiront pendant l'éternité, car c'est de ce bonheur du ciel que parle le Symbole des

apôtres dans cet article : je crois à la vie éternelle.

Or, cette *fin surnaturelle*, cette vie avec Dieu et en Dieu, qui doit être notre bienheureux partage, il nous y prépare dès cette vie, et il a pris ses dispositions pour cela en nous élevant déjà à une vie au-dessus de notre nature. Et quelles sont ces dispositions? Vous allez voir, mes enfants, comme elles font éclater l'infinie bonté de notre Père du ciel. Dès cette vie, il nous *adopte* pour enfants, en nous *régénérant* par cette vie nouvelle.

Vous savez ce que c'est qu'*adopter* un enfant et quel précieux avantage c'est pour lui d'être adopté. Une personne bienfaisante choisit à son gré et librement un enfant étranger à sa famille et de condition inférieure, elle lui confère son titre de noblesse, il sera baron, comte ou marquis ; elle lui assure en même temps son héritage et la possession de ses biens : elle a adopté cet enfant. Quelle joie pour lui et quel sort heureux ! Nous, par notre nature, nous ne sommes que les serviteurs de Dieu, très petits et souvent infidèles. Nous ne sommes pas nés ses enfants, à cause de la tache originelle, et nous n'avons pas un droit naturel au bonheur dont il jouit. Mais voilà que Dieu nous adopte réellement et nous fait ses vrais héritiers. « L'Esprit-Saint, écrit saint Paul, nous atteste que nous sommes les enfants de Dieu, et si nous sommes ses enfants, nous sommes aussi ses héritiers, les cohéritiers de Jésus-Christ », c'est-à-dire que Dieu nous traite comme son vrai Fils Notre-Seigneur. Saint Paul dit encore : « C'est pour nous conférer l'adoption divine que Dieu le Père nous a envoyé

son divin Fils, et, parce que nous sommes ses enfants, il répand dans nos cœurs l'Esprit de son divin Fils qui nous porte à nous adresser à lui en lui disant : *mon Père*. » Que cela est grand et beau !

Mais l'adoption divine se fait d'une manière bien différente de l'adoption humaine et lui est infiniment supérieure. L'enfant qui est adopté par un bienfaisant personnage n'en reste pas moins, en lui-même, ce qu'il était ; il ne change pas de nature ; ni son intelligence, ni son cœur, ni ses autres qualités ne se sont élevées pour cela à un autre degré. Dieu, en nous adoptant, nous fait une nature transformée et associée à la sienne, il *régénère* la nôtre, c'est-à-dire qu'il la renouvelle ; c'est une nouvelle naissance à cette autre vie qu'est la *vie surnaturelle*. Ecoutez ce que Notre-Seigneur déclarait à un docteur juif qui venait, de bonne foi, s'éclairer près de lui : « Je vous le dis, celui qui ne sera pas *né de nouveau* ne peut entrer dans le royaume des cieux. » Et comme ce docteur, ne pensant qu'à une seconde naissance naturelle, trouvait que c'était impossible, Jésus répéta avec force, en lui faisant entrevoir qu'il s'agissait d'autre chose : « Celui qui ne sera pas *né de nouveau* par l'eau et par l'Esprit ne pourra pas entrer dans le royaume des cieux. » Vous avez déjà compris, mes enfants, à ces paroles, que le Sauveur parlait du baptême qui est précisément appelé le sacrement de la *régénération* parce qu'il nous confère une vie nouvelle, une seconde nature, une communication de la nature divine, qui se fait par la prise de possession de notre âme par le Saint-Esprit, quand l'eau sainte

est versée sur le front du baptisé. Saint Louis, roi de France, avait si bien compris la supériorité de cette seconde naissance sur la première, même sur une naissance royale, qu'il signait ses lettres *Louis de Poissy*, du nom de la paroisse où il avait été baptisé.

Or, un enfant ne naît pas sans père, il ne naît que parce qu'un autre homme, son père, lui a communiqué sa nature. Si nous devons à Dieu une vraie naissance surnaturelle, si, comme chrétiens, nous sommes « nés de Dieu », selon la parole de saint Jean, il faut donc que nous recevions, de quelque manière que ce soit, une communication de sa nature; il faut qu'il y ait un point de jonction entre la nature divine et la nature humaine. Ce point de jonction, mes enfants, c'est la *grâce sanctifiante*.

De la grâce sanctifiante.

En effet, la grâce sanctifiante ou habituelle est une participation de l'âme humaine à la nature divine. C'est encore la Sainte Ecriture qui le dit dans les termes mêmes que je viens d'employer. Cette participation ne fait pas que l'âme acquiert la nature de Dieu, ce qui est impossible, car alors elle-même deviendrait Dieu, mais elle acquiert une *ressemblance* intime avec lui, comme le bloc de cristal qui reflète les feux de la lumière ressemble à celle-ci et en revêt l'éclat. Cette ressemblance est produite par la présence, par la demeure du Saint-Esprit dans l'âme, en quoi consiste la grâce sanctifiante, et elle fait que les opérations, les actions

de l'âme sanctifiée sont à la fois des actes humains et des actes divins, des actes où l'homme et Dieu ont chacun leur part.

Mais, me direz-vous, est-ce que l'homme n'est pas déjà semblable à Dieu par nature, et ne savons-nous pas qu'il a été créé à son image et à sa ressemblance ?

Qu'y a-t-il donc de nouveau ? Il y a de nouveau, mes enfants, que l'homme passe d'une ressemblance extérieure et très lointaine à une ressemblance tout à fait intime qui imprime dans le fond de son âme les traits de Dieu. Tous les hommes se ressemblent en ce sens qu'ils sont tous faits de la même manière : ils ont tous deux pieds, deux mains, une tête levée vers le ciel et une âme raisonnable. Mais cette ressemblance commune à tous devient beaucoup plus directe et frappante entre un père et son fils, quand on reconnaît sur le visage de l'enfant les traits de celui dont il a reçu la vie. La comparaison est d'ailleurs trop imparfaite, et, là encore, ce n'est qu'une ressemblance extérieure.

L'homme a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, en ce sens que la vie et les facultés de penser et d'aimer dont il est doué existent d'abord et essentiellement en Dieu qui les lui a données, mais cela ne fait aucunement que l'homme vit, qu'il pense et qu'il aime de la même manière que Dieu. C'est là une ressemblance toute nouvelle, infiniment supérieure à l'autre ; et elle est donnée à l'âme par la grâce sanctifiante.

La grâce sanctifiante réalise, en effet, une *union*

très étroite entre l'âme et Dieu. Ecoutez encore la Sainte Ecriture : « Celui qui conserve la charité demeure en Dieu et Dieu demeure en lui. » Quelle union plus étroite que de vivre l'un dans l'autre ? « Si quelqu'un m'aime, dit Notre-Seigneur dans l'Évangile, mon Père l'aimera, nous viendrons en lui et nous ferons en lui notre demeure. »

Saint Paul parle aussi en maint endroit de l'habitation du Saint-Esprit dans l'âme du juste. Voilà donc le Père, le Fils et le Saint-Esprit, c'est-à-dire, par conséquent, Dieu tel qu'il est dans sa nature intime, résidant dans cette âme. De là une ressemblance toute nouvelle entre cette âme et Dieu qui la transforme et la pare d'un éclat merveilleux.

L'apôtre saint Paul explique par une comparaison très heureuse l'effet de cette communication de la vie divine à l'âme du juste. Vous savez, mes enfants, comment les jardiniers pratiquent la greffe des arbres fruitiers ou des plantes comme les rosiers. Ils prennent une branche de sauvageon et l'insèrent sur le tronc d'un autre arbre, en les liant de telle sorte que la sève du sauvageon vigoureux, se mêlant à la sève du tronc languissant, lui fait produire de beaux fruits ou de belles fleurs. Cet apôtre compare la grâce sanctifiante à une greffe. C'est bien cela ! Une vie divine greffée sur la vie humaine, une branche surnaturelle greffée sur le tronc de la nature déchue ; toute la sève, tous les sucs de la vie inférieure sont absorbés et changés par la vie nouvelle ; et l'arbre qui, auparavant, portait à peine quelques fruits chétifs et aigres, se met à en produire de savoureux. Du

tronc régénéré partent en floraison splendides trois branches principales : la Foi, l'Espérance et la Charité — car vous vous rappelez que ces vertus sont déposées dans notre âme quand elle reçoit la vie surnaturelle — et ces trois branches premières font éclore les nombreux rameaux de toutes les vertus chrétiennes.

Vous comprenez maintenant, mes enfants, ce que signifient ces paroles souvent répétées dans les leçons précédentes : la vie surnaturelle consiste dans l'*union intime de l'âme avec Dieu*.

Mais ce dont je voudrais vous donner une idée, c'est l'éclat merveilleux dont j'ai parlé et que l'âme en reçoit.

Cet éclat, c'est d'abord celui de la *présence* de Dieu dans l'âme par la grâce sanctifiante. Ici encore, vous me direz, si vous n'avez pas oublié votre catéchisme : Dieu n'est-il pas présent partout, de telle sorte même que tous les êtres sont enveloppés de sa présence ? Oui, sans doute, mais il y a une grande différence entre cette présence naturelle et sa présence surnaturelle dans l'âme sanctifiée. La première donne l'être à la créature et n'ajoute rien à la nature de celle-ci ; elle fait, par exemple, que l'homme existe, mais elle ne change rien à ce qu'il est : la présence surnaturelle de Dieu dans l'âme est un don de son être à lui qui la transforme. Sa présence naturelle laisse aux opérations de l'âme leur action naturelle, sa présence surnaturelle les fait participer à la manière dont Dieu lui-même agit.

Une autre comparaison vous rendra compte de

la différence entre ces deux modes de présence. Elle est empruntée à l'art de la photographie. Voici deux feuilles de papier blanches, éclairées l'une et l'autre par le même rayon de lumière, qui est ici la présence de Dieu. Mais l'une de ces deux feuilles s'offre à la lumière dans son état naturel, l'autre s'y présente dans des conditions particulières de préparation. La première restera ce qu'elle était, tandis que la lumière imprimera votre portrait sur l'autre. Dieu, comme le rayon de lumière, est présent à deux âmes, à toutes les âmes. Mais les unes, n'étant pas dans les conditions voulues sont laissées à leur état naturel, tandis que, dans les autres, il dessine son portrait vivant, cette divine ressemblance dont nous avons parlé. C'est elle, c'est cette présence divine que nous saluons dans la très sainte Vierge Marie, le chef-d'œuvre de la grâce de Dieu, en lui disant : Le Seigneur est avec vous.

L'éclat de l'âme sanctifiée, c'est aussi la *beauté* de Dieu en elle. Comment y serait-il présent sans qu'elle y rayonnât? D'ailleurs le mot *grâce*, dans un de ses sens courants, signifie, comme nous l'avons déjà vu, beauté. Pour exprimer la simplicité dans l'harmonie des traits et des mouvements, le charme, la souplesse et l'aisance, tout cet ensemble qui séduit, nous disons : que cet enfant est gracieux ! Que cette personne parle, agit, écrit avec grâce ! L'âme sanctifiée, c'est l'âme gracieuse, l'âme parée de la beauté de Dieu lui-même. L'Eglise se plaît à appliquer spécialement à la Sainte Vierge, chef-d'œuvre de la grâce, ces mots de Dieu à une telle âme : Vous êtes toute belle.

La grâce, c'est encore le *parfum* de Dieu dans l'âme. Dieu a fait bien beau le monde des fleurs : fleurs des bois, fleurs des prés, fleurs de nos jardins. Chaque plante a reçu de lui la mission de donner quelque plaisir à nos sens et de les égayer, l'une par sa forme, l'autre par sa couleur, celle-ci par son parfum, celle-là par sa liqueur ou sa vertu guérissante. Toute âme pure est une fleur vivante qui nous donne quelque chose de Dieu. Le parfum des âmes en état de grâce, c'est Dieu lui-même. Et voilà encore pourquoi l'Eglise applique également à Marie surtout ces autres comparaisons de l'Écriture : Je suis la fleur des champs, je suis le lys de la vallée... attirez-nous par l'odeur de vos parfums.

La grâce, c'est surtout la *lumière* de Dieu dans l'âme. Quelle belle chose que la lumière ! C'est l'éclat du soleil ; elle fait la beauté de la nature et la joie de l'homme. On a dit que la lumière, c'est le sourire de Dieu. La grâce sanctifiante, c'est-à-dire Dieu vivant en nous, est dans les âmes ce que la lumière est dans la nature.

La lumière dissipe les ténèbres. Dieu, quand il pénètre dans une âme par la grâce, en chasse les ombres, les obscurités, la nuit, tout y devient clair et brillant.

La lumière pénètre les corps, les envahit en tout sens, et leur communique sa beauté, son rayonnement, sa chaleur. Voyez le fer, métal noir, sans éclat, dur et inerte, si vous le mettez au feu, il en prend bientôt la nature tout en restant ce qu'il est, il ne semble plus autre chose que du feu : de noir et mat, le voilà devenu brillant, vrai fourmillement

d'étincelles; de dur et froid, le voilà devenu facile à forger et brûlant. Ainsi l'âme humaine, quand Dieu y établit sa demeure, se divinise jusque dans ses fibres les plus subtiles, participant d'une manière mystérieuse, mais très réelle, à la nature éblouissante de Dieu. Votre parure, dit encore l'Eglise à Marie, est brillante comme la neige, et votre face, comme celle du soleil.

Sainte Thérèse, une grande sainte, disait parfois dans ses prières : Mon Dieu, que je voudrais voir une âme en état de grâce ! Or, un jour, veille de la fête de la Sainte-Trinité, l'âme lui apparut dans une vision demeurée célèbre. Ce fut sous l'image d'un magnifique bloc de cristal. Dieu résidait au centre, brillant soleil; tout rayonnant de splendeurs divines, et illuminant le bloc tout entier. La sainte demeura éperdue d'admiration et d'amour pour un Dieu si magnifiquement bon.

Si les explications que je vous ai données, mes enfants, ont pour résultat de vous inspirer une haute idée de la grâce sanctifiante et une grande crainte de perdre un don si précieux, je ne regretterai pas le temps que nous y avons consacré. La grâce sanctifiante *se perd*, en effet, par le péché; un seul péché mortel tue cette vie surnaturelle et replonge l'âme dans les ténèbres. Tandis que sainte Thérèse demeurait dans le ravissement de sa vision, la splendeur divine communiquée au bloc de cristal s'effaça tout à coup : avec elle disparut toute lumière, toute beauté. Les ténèbres, qui régnaient en dehors s'épaississant comme dans la nuit la plus noire, envahirent la demeure où, l'instant d'avant,

Dieu résidait : il s'en exhala des odeurs de mort, et déjà s'assemblaient autour d'elle les bêtes immondes que l'odeur des cadavres attire. Dieu venait de faire entrevoir à la sainte l'âme en état de péché mortel.

Du mérite des bonnes œuvres.

Vous venez de voir ce qu'est la vie surnaturelle communiquée à l'âme par la grâce. J'ai maintenant à vous montrer à quoi elle doit nous servir.

Dieu a donné la vie naturelle à l'homme afin qu'il puisse agir. Toute vie s'exerce par des actions conformes à sa nature : l'homme marche, il pense et raisonne, il aime et se dévoue, il s'occupe de mille entreprises, et tout cela constitue le cadre de sa vie naturelle et satisfait à ses besoins humains. Mais puisque la grâce lui donne une vie toute différente de la vie naturelle, cette nouvelle vie a nécessairement, elle aussi, ses actions propres, d'un ordre supérieur, et en rapport avec la fin pour laquelle Dieu nous la donne. Quelle est cette fin ? C'est d'obtenir, de *mériter* le bonheur du ciel.

Les œuvres qui sont seulement humaines n'ont pas de valeur pour le ciel, parce qu'il n'existe aucun rapport naturel entre elles et la vue, la possession de Dieu ; mais les bonnes œuvres accomplies par le fidèle en l'état de grâce où Dieu et l'âme agissent ensemble deviennent pour lui la semence d'une éternelle moisson. *Ces bonnes œuvres* lui permettent d'amasser des trésors de bonheur pour l'éternité. Et ici il ne faut pas entendre

seulement par ce mot *bonnes œuvres* les actes de bienfaisance à l'égard du prochain, non, ce sont toutes les bonnes actions de cette âme, ses actes de religion, comme ceux de foi, d'espérance et de charité, la fréquentation des sacrements, les exercices de piété, ses actes de vertus comme la douceur, la patience, l'humilité et toutes les autres, en un mot, c'est tout ce qu'elle fait de bien. Notre-Seigneur dit dans l'Évangile que même un verre d'eau donné au pauvre par amour pour lui sera récompensé.

Inestimable avantage de l'état de grâce ! C'est là qu'éclate l'infinie générosité du bon Dieu, Il n'a pas seulement des menaces pour ceux qui résistent à son amour, il promet les plus magnifiques récompenses à ceux qui y répondent. Pour nous faire comprendre cette divine libéralité, notre Sauveur Jésus multiplie les comparaisons dans l'Évangile. En voici une. Il se dépeint lui-même comme un prince qui, après une longue absence, appelle ses serviteurs et leur fait rendre compte des biens qu'il leur a confiés. « Seigneur, lui dit un de ses fidèles, j'ai décuplé la somme que vous m'avez remise. Courage, lui répondra le prince, parce que vous avez été ainsi fidèle, vous aurez le commandement de dix villes entières. » Et il donnera de même cinq villes à un autre qui a gagné cinq fois la valeur de la somme reçue. Récompense royale, sans doute, et cependant elle n'est qu'une faible image de celle que Notre-Seigneur réserve à ceux qui profitent de ses grâces.

L'Église a défini le mérite des bonnes œuvres en

disant que, par elles, l'homme acquiert une *augmentation de gloire dans le ciel*. Qu'est-ce qu'une augmentation de gloire? C'est un accroissement de bonheur et de délices pour l'éternité. Tous les élus voient Dieu dans le ciel et y goûtent les joies qui en font la vie, mais tous n'en jouissent pas au même degré. Sur la terre, tous les hommes jouissent de la beauté du firmament et des étoiles et des spectacles de la nature, mais tous n'y trouvent pas un plaisir égal, car les uns sont mieux à même d'en sentir tout le charme. Il en est de même de la vue de Dieu dans le ciel. Elle rend tous les saints bienheureux, mais pour chacune des bonnes œuvres qu'il aura faites, et, à proportion de ces bonnes œuvres, le chrétien fidèle verra d'une manière plus claire l'infinie beauté de Dieu, il l'aimera d'un plus grand amour, il jouira de la bonté divine d'une manière plus parfaite, plus délicieuse, et cela pendant l'éternité.

Ah! ne croyez pas, mes enfants, que cette inégalité dans la récompense soit une chose négligeable. L'homme appesanti par les sens et par son attachement aux choses de la terre pourrait être tenté d'en faire peu de cas, mais les choses du ciel apparaissent sous un jour tout autre au regard de la foi. Sainte Thérèse, à qui Dieu révéla un jour quelque chose de cette différence dans les récompenses du paradis, disait qu'elle consentirait de grand cœur, au lieu de posséder la sienne tout de suite, à souffrir sur la terre pendant des siècles pour l'augmenter d'un seul degré. Or, nous pouvons à chaque heure, pour ainsi dire, pendant la vie

présente, embellir notre couronne et nous procurer des mérites plus grands par les bonnes œuvres.

Que faut-il pour cela ? Il faut, d'abord, cela va sans dire, que ces œuvres soient bonnes en elles-mêmes, c'est-à-dire honnêtes et louables. Mais il n'est pas nécessaire que ce soient des actions héroïques, comme celle du soldat chrétien qui sacrifie sa vie sur le champ de bataille ou de la religieuse qui se dévoue à soigner des infirmes repoussants. Non. Vous avez vu que même le verre d'eau donné au pauvre pour l'amour de Dieu ne sera pas sans récompense.

Il faut aussi, cela n'est pas moins clair, que ces choses soient faites dans une intention bonne, qu'elles soient faites pour Dieu. Il ne récompense pas ce qui n'est pas fait pour lui. Si l'œuvre est faite par vanité ou par intérêt, par exemple, l'intention n'est plus dirigée vers Dieu, mais vers soi. Or, elle doit être surnaturelle. Alors, plus elle est noble et pure, plus elle est méritoire : un petit acte d'obéissance ou de patience fait pour plaire à Dieu l'est plus qu'un rude travail supporté pour un motif moins élevé.

Cela posé, la condition essentielle pour que nos œuvres soient *méritoires*, c'est d'être *en état de grâce*, de posséder la *grâce sanctifiante*, la présence surnaturelle de Dieu dans son âme. Celui qui est en état de péché mortel est comme une branche morte incapable de porter aucun fruit ; il ne peut produire d'action méritoire pour la vie éternelle (1). Notre-Seigneur nous le dit en se

(1) Les actions bonnes qu'il ferait en cet état contribuent à lui

comparant à une vigne dont nous sommes les branches : « Comme le rameau de la vigne ne peut porter aucun fruit s'il ne reste uni au cep, ainsi, dit-il, vous ne pouvez porter de fruit si vous ne demeurez unis avec moi », unis par la foi et la charité.

Si vous demandez pourquoi les moindres bonnes œuvres faites en état de grâce ont une si grande valeur, c'est qu'elles sont faites par un chrétien qui est le fils adoptif de Dieu ; elles sont l'œuvre de celui qui est un membre vivant de Jésus-Christ, un rameau vivant de cette vigne divine ; elles sont animées par le Saint-Esprit qui habite dans l'âme des justes, qui leur inspire des pensées et des affections saintes et concourt à leurs bonnes actions. Ces œuvres, faites avec la grâce et par une vertu divine, sont des semences d'une moisson éternelle, et pour chacune, même des plus humbles, le bon Dieu nous donnera une augmentation de gloire, une possession de lui-même plus parfaite, plus intime et plus délicieuse.

Notre-Seigneur nous invite à amasser ainsi des trésors pour le ciel : et, en effet, ces trésors sont les seuls que nous puissions emporter en quittant la vie. « Bienheureux ceux qui meurent en grâce avec Dieu : leurs bonnes œuvres les suivent », elles seront leur éternelle richesse, nous dit saint Jean.

J'espère vous avoir fait comprendre, mes enfants, que le bien le plus précieux pour le chrétien sur

obtenir de Dieu les *grâces actuelles* dont nous parlerons tout à l'heure, et celles-ci l'aideront, s'il sait en profiter, à retrouver l'état de grâce.

la terre est l'état de grâce, que sa plus grande affaire est de le conserver, de le retrouver s'il a eu le malheur de le perdre par le péché mortel, et que tous les bonheurs de ce monde ne sont que de la fumée comparés à ceux qu'il dépend de lui de mériter pour l'éternité par ses bonnes œuvres.

De la grâce actuelle.

Je vous ai dit que le secours donné par Dieu à l'homme pour faire son salut revêt deux formes : la grâce *habituelle* ou sanctifiante et la grâce *actuelle*.

Parlons maintenant de la *grâce actuelle*.

Je vous ai déjà dit aussi que la *grâce actuelle* est ainsi nommée parce que c'est un secours qui nous est donné au moment où nous en avons besoin, *dans le moment actuel*, et que c'est donc un secours passager, tandis que la grâce sanctifiante est une grâce permanente qui constitue un état habituel de l'âme, l'état de grâce. Voilà donc une première différence. En voici deux autres que la suite va vous expliquer : la grâce habituelle nous donne le droit d'entrer au ciel si nous la conservons, tandis que la grâce actuelle ne nous donne pas ce droit par elle-même, elle nous aide seulement à acquérir ou à conserver l'état de grâce. La grâce habituelle n'appartient qu'à ceux qui ont l'amitié de Dieu, tandis que la grâce actuelle est donnée à tous indistinctement, justes ou pécheurs.

Pourquoi tous, justes ou pécheurs, reçoivent-ils tous des grâces actuelles ? parce qu'elles sont néces-

saires aux uns et aux autres, soit pour acquérir, soit pour conserver la vie surnaturelle. Ni les uns ne l'acquéreraient, ni les autres ne pourraient y persévérer, si Dieu ne leur donnait dans les moments où ils en ont besoin un secours surnaturel dont l'effet est, pour les pécheurs, de les attirer à la conversion, et pour les justes, de les aider à remplir chrétiennement leurs devoirs et à résister aux tentations qui les exposeraient à perdre l'état de grâce.

Mais les justes qui possèdent la grâce habituelle n'ont-ils pas, me direz-vous, tout ce qu'il faut pour accomplir des œuvres méritoires en vue du salut ? — Eh oui ! comme votre œil, quand il est bien constitué et en parfait état, a tout ce qu'il faut pour voir ; mais s'il n'est pas éclairé par la lumière, que verra-t-il ? Il y a bien des difficultés sur le chemin du juste, car la fidélité aux commandements de Dieu et de l'Eglise lui crée de grands devoirs ; il rencontre bien des dangers, car le démon rôde autour de lui pour lui faire perdre la vie surnaturelle ; et il ne pourrait ni rester longtemps fidèle à ces devoirs ni éviter tous ces pièges, si la lumière divine de la grâce actuelle ne venait au moment opportun éclairer et affermir sa marche. D'ailleurs, vous savez déjà que nous ne pouvons rien faire de méritoire pour le ciel sans le secours surnaturel de Dieu : la grâce habituelle met l'âme en état de faire des œuvres méritoires, la grâce actuelle l'aide à les accomplir.

Quant aux pécheurs, qui sont exclus de l'amitié divine, que pourraient-ils faire si Dieu ne venait

par miséricorde à leur secours? C'est lui qui descend au devant d'eux par les grâces actuelles, qui les sollicite et les aide à opérer leur conversion. Sans ces grâces, tous leur efforts seraient frappés de stérilité. Il ne peuvent venir à Dieu que si Dieu les prend par la main.

La *grâce actuelle* est donc *nécessaire* à tous les hommes sans distinction, justes ou pécheurs. Sans elle, aucun ne peut être sauvé. Et comme Dieu veut le salut de tous les hommes, comme il ne demande jamais rien d'impossible, il accorde à tous, pécheurs ou justes, les grâces actuelles suffisantes pour faire leur salut, aux pécheurs pour acquérir la vie surnaturelle, aux justes pour ne pas la perdre.

Vous vous demandez en quoi consistent ces grâces actuelles. Elles agissent sur nous de trois manières.

Par la grâce actuelle Dieu agit sur notre *intelligence* en lui montrant le bien à faire, avec les motifs de le pratiquer, et en lui découvrant le mal à éviter et les raisons de le fuir. Elle fait sentir, par exemple, à l'âme du fidèle combien les vertus de douceur, de patience et d'humilité sont belles, et réveille en lui le souvenir des exemples de son Sauveur. Elle éclaire le pécheur sur la honte de son état, sur le vide des faux plaisirs, et lui inspire l'estime d'une vie plus honnête en lui faisant comprendre la différence entre l'une et l'autre.

En même temps, par la grâce actuelle, Dieu sollicite notre *volonté* sans lui faire violence, et l'excite à bien faire. Elle nous inspire de bons sentiments, de pieux désirs, elle souffle à notre volonté

la crainte du mal par la vue des châtimens qu'il mérite.

Mais la grâce actuelle fait encore quelque chose de plus. Elle *apporte une force* à notre volonté, pour qu'elle accomplisse le bien malgré la difficulté qu'elle y peut trouver, et pour qu'elle évite le mal, si agréable que la tentation le fasse paraître.

Pour résumer tout cela dans un exemple : vous êtes tenté d'aller jouer ou vous promener avec un camarade que vous savez être un mauvais sujet : à ce moment Dieu vous fait souvenir qu'il faut fuir les occasions dangereuses parce que celui qui aime le danger y périra ; il vous donne la force suffisante pour renoncer à ce projet. Voilà l'œuvre de la grâce actuelle.

Je viens de vous dire ce qu'elle fait, mais il faudrait aussi vous indiquer comment Dieu, dans sa bonté et sa sagesse incompréhensibles, varie à l'infini la manière dont il nous l'offre. Tantôt c'est *intérieurement*, par ces bons mouvemens dont je parlais tout à l'heure, et dont nous compterions des centaines en peu de jours, si nous y étions attentifs. Tantôt c'est par des circonstances *extérieures*, comme les bons exemples mis sous nos yeux, comme la rencontre, en apparence due au hasard ou à des riens, de personnes propres à exercer sur nous une influence salutaire, et comme mille évènements de la vie, petits ou grands, qui nous offrent autant d'occasions de réfléchir, de nous tourner vers lui, d'avancer dans la pratique des vertus. Dieu se compare, dans la Sainte Ecriture, à l'aigle qui apprend à ses petits à voler, qui les

appelle et les excite par ses cris. C'est ainsi qu'il fait par ses grâces actuelles : il enveloppe nos âmes de sa sollicitude, il les excite, il les échauffe, il les porte sur ses ailes, pour qu'elles montent dans l'air surnaturel et s'élèvent jusqu'à lui.

Mais Dieu, comme je vous l'ai dit, ne fait pas violence à notre volonté, il respecte notre liberté. Nous gardons toujours, et nous le savons trop bien, la liberté d'obéir au mouvement de la grâce ou de lui résister; et cette liberté nous est laissée par Dieu parce qu'elle doit faire le mérite ou le démérite de nos actions. L'homme qui n'est pas en état de grâce ne peut encore rien mériter pour le ciel, mais s'il ne résiste pas aux premières grâces actuelles, Dieu les multiplie et les donne plus grandes afin de l'amener à la conversion. S'il y résiste, Dieu punit souvent son refus en diminuant son secours, toujours suffisant d'ailleurs. Cependant, d'autres fois, il poursuivra le pécheur de ses appels, comme un bon pasteur, selon la comparaison employée par notre Sauveur Jésus, poursuit dans les lieux perdus la brebis qui s'est éloignée du troupeau et égarée. Quant au juste, sa fidélité lui mérite, en cette vie, un accroissement de la grâce sanctifiante, c'est-à-dire une présence de plus en plus intime de Dieu en elle, une union et une ressemblance de plus en plus grandes avec lui, et, pour l'éternité, une augmentation de bonheur céleste, proportionnée à la perfection de ses actes. Au contraire, s'il abuse de sa liberté en résistant aux grâces que Dieu lui envoie, cette résis-

tance a pour effet une diminution ou même la perte de la vie surnaturelle, et elle sera punie par les peines du purgatoire s'il a néanmoins conservé la grâce sanctifiante, par celles de l'enfer, si la vie surnaturelle a été tuée en lui.

L'homme entraîné par ses passions résiste trop souvent hélas ! à la grâce divine. Cette *infidélité à la grâce* est un grand mal, puisque toute grâce est un moyen de sanctification ou de salut. Elle est toujours un mal. C'est une grande faute quand on résiste à la grâce nécessaire pour accomplir un précepte grave, comme sont les commandements de Dieu et de l'Eglise, parce que le devoir d'observer ces préceptes porte avec lui celui d'accepter le secours qui nous y aiderait. S'il s'agit de la résistance aux grâces qui nous porteraient à des œuvres parfaites comme celles dont la vie et les conseils de Jésus-Christ nous donnent l'exemple, ce n'est pas un péché parce qu'il n'y a pas de désobéissance à sa loi, mais c'est toujours un mal, car c'est d'abord la perte de mérites que sa grâce nous aurait aidé à acquérir, et c'est aussi un mal à cause des suites de ce refus, qui sont plus ou moins grandes selon ce qu'est la négligence du don offert par Dieu.

Enfin, mes enfants, Dieu qui est le souverain maître de sa grâce, puisqu'elle est un don gratuit de sa part, fait par pure bonté, la donne comme il lui plaît. Il peut donc l'accorder sans conditions, et il peut ne l'accorder qu'à certaines conditions. Il peut ne la faire dépendre d'aucune pratique extérieure, et il peut l'attacher spécialement à certaines pratiques. Or, Dieu met à ses grâces une con-

dition, et il a établi certaines pratiques religieuses qui sont les canaux par lesquels sa grâce coule avec abondance dans les âmes. La condition est que nous lui demandions ses grâces par la *prière*. Ces canaux sont les *sacrements* auxquels Notre-Seigneur a communiqué une *vertu*, c'est-à-dire une efficacité sanctifiante. Il faudra donc, pour connaître toute l'œuvre de la grâce divine, que je vous explique ce que sont la prière et les sacrements. Ce sera l'objet des prochaines leçons.

De la Prière.

Mes enfants,

Vous savez ce que c'est que la prière. Prier c'est élever son cœur vers Dieu pour lui rendre nos hommages, pour lui exposer nos besoins et lui demander ses grâces.

Il y a un rapport très étroit entre la *grâce* divine et la *prière*, et c'est ce que je vais vous expliquer en premier lieu. Cette question de la prière n'est, en effet, pas moins importante que celle de la grâce ; la prière est aussi nécessaire que la grâce pour aller au ciel, elle est même le premier moyen qu'il est nécessaire de prendre. Vous verrez pourquoi dans un instant. Ce que je vais vous dire intéresse donc souverainement le salut de votre âme. Ecoutez le bien et gravez-le pour toujours dans votre cœur.

Tout se résume dans ces deux vérités dont je vous montrerai ensuite les conséquences : la prière est un moyen de salut *indispensable*, et elle est un moyen de salut *infaillible*. Celui qui ne prie pas perd inévitablement son âme, et celui qui prie comme il faut le faire est assuré de la sauver. Pas de salut sans la prière ; avec la prière faite comme Dieu le demande le salut est certain. La vraie clef du salut, c'est donc la prière. Dieu la met entre nos mains, à nous de nous en servir. Et cela vous dit

déjà, mes enfants, combien il importe de conserver et de développer en soi l'habitude de la prière. Parlons d'abord de sa nécessité.

Nécessité de la prière.

Saint Alphonse de Liguori, que l'Eglise a inscrit récemment avec solennité au rang de ses Docteurs, disait dans un livre intitulé « Du grand moyen de la prière » : « Il n'y a rien de plus important pour le salut, et cependant il n'y a rien de plus négligé que la prière. »

Je devine une objection qui vous est venue à la pensée, en m'entendant dire que la prière est un moyen de salut *indispensable*. Vous nous avez appris, direz-vous, que la grâce sanctifiante fait mériter le ciel et y donne droit ; mais alors elle ne suffit donc pas pour être sauvé ? — Ce que je vous ai dit est très exact : celui qui meurt en état de grâce entre au ciel de plein droit, mais cet état, mes enfants, il s'agit de le conserver, d'y persévérer, et, dans tous les cas, il s'agit de le posséder au moment de la mort d'où dépend le salut de notre âme. Or, vous avez vu, qu'à cause de notre faiblesse et des tentations qui nous entourent, nous ne sommes pas plus capables de persévérer dans cet état que de l'obtenir, sans les grâces de Dieu. Mais Dieu met à ses grâces cette condition formelle qu'on les lui demande par la prière. Sans la grâce pas de salut, et pas de grâce sans la prière : donc pas de salut sans la prière.

Tel est l'ordre établi par Dieu, qui est bien

maître de poser une condition, d'ailleurs si facile, au don purement gratuit et inestimable de sa grâce. Pas de salut sans la prière, cela veut dire que celui qui ne prie pas tombera dans le péché mortel, qu'il y mourra, et, par conséquent, sera damné. Encore une fois, c'est l'ordre établi par la Providence. Dieu peut y faire des exceptions par miracle parce qu'il reste toujours le Souverain Maître de toutes choses. C'est aussi l'ordre établi par la Providence que l'état de l'âme au moment de la mort décide de son sort éternel ; cependant Dieu peut, par un miracle, ressusciter un pécheur impénitent pour lui donner le temps de faire un acte salutaire de repentir. Mais qui se risquerait à omettre le devoir de la prière, en comptant que Dieu lui accordera sans cela, par un miracle, la grâce de bien mourir ?

Les lâches pourraient être tentés de chercher une excuse dans cette impuissance naturelle à persévérer dans l'observation de la loi divine sur laquelle nous avons insisté plusieurs fois, et à s'en faire une arme. Après tout, disent-ils, Dieu ne commande pas l'impossible ; nous sommes donc pardonnables, et Dieu, qui est juste, ne nous damnera pas pour avoir succombé à des tentations dont nous ne pouvions pas sortir. Le fondateur du protestantisme, Luther, a poussé ce mauvais prétexte jusqu'au blasphème et jusqu'à une impiété monstrueuse. Dieu, déclara-t-il, nous a fait une loi qu'il est impossible d'observer, notre nature a été tellement viciée par le péché originel que l'homme ne peut, quoi qu'il fasse, éviter le mal. Conclusion :

il n'y a qu'à s'y livrer sans remords ; les mérites de Jésus-Christ couvriront tout. Ainsi parle ce grand vengeur de la dignité humaine, en se faisant l'apologiste des péchés les plus honteux.

Mais l'Eglise avait enseigné déjà depuis de longs siècles : Dieu ne commande pas l'impossible ; il y a des efforts dont nous sommes capables, il les attend de nous, nous devons les faire ; et s'il y a des choses qui sont au-dessus de nos forces, il nous a préparé des grâces pour les accomplir, il veut seulement que nous les lui demandions par la prière. Par conséquent, tout ce qu'on peut dire de la faiblesse humaine ne fait que confirmer la nécessité de la prière, car Dieu veut nous donner ses grâces mais, il ne les donne qu'à ceux qui le prient. « Veillez et priez, disait Notre-Seigneur, de peur que vous ne succombiez à la tentation. » Sans parler d'autres passages de la Sainte Ecriture, Jésus-Christ nous enseigne cette nécessité avec insistance dans l'Evangile : « Demandez et vous recevrez », c'est-à-dire, demandez si vous voulez recevoir ; « cherchez et vous trouverez », si vous voulez trouver les secours divins, cherchez-les par la prière ; « frappez et l'on vous ouvrira », frappez à la porte du cœur de votre Père si vous voulez qu'il s'ouvre pour déverser sur vous ses grâces. Mais celui qui ne demande pas n'obtient pas, et il se perd par sa faute, parce qu'il n'a pas employé le moyen si facile d'obtenir la grâce nécessaire.

Il se perd par sa faute, comme le malade qui refuse les remèdes propres à le guérir meurt par sa faute. La prière est le remède à toutes nos fai-

blesses, et Dieu le met à notre portée. Celui qui ne prie pas sera damné justement, car il le sera, non pas pour n'avoir pu surmonter de lui-même la tentation, mais pour n'avoir pas demandé la grâce de la vaincre. Voilà un soldat affamé et renonçant à suivre la marche de son régiment; il écarte le repas fortifiant qu'on lui offre et qui lui rendrait la vigueur : on le punirait avec justice, non à cause de son état de faiblesse, mais parce qu'il a repoussé le moyen d'en sortir. Voilà, en temps de guerre, un général enfermé dans une place difficile à tenir : on lui propose l'envoi de troupes et de secours capables de sauver cette place, et il répond qu'il n'en veut pas et se tirera d'affaire sans cela. S'il succombe, on le condamnera justement, malgré une défense peut-être brillante, non pas pour avoir subi un échec, mais pour avoir refusé l'aide capable de lui assurer le succès. C'est ce qui arrivera devant la justice de Dieu à celui qui tombe et meurt dans le péché pour n'avoir pas prié.

Saint Alphonse de Liguori dit dans son petit livre que tous les bons conseils donnés aux chrétiens comme d'écouter les instructions religieuses, de faire de bonnes lectures, d'éviter les occasions dangereuses, et que tous les autres moyens leur seront inutiles s'ils ne prient pas, puisque Dieu a clairement déclaré qu'il n'accorde ses grâces qu'à ceux qui les lui demandent. Il ajoute ces paroles : « Sans la prière, toutes nos méditations, toutes nos résolutions, toutes nos promesses resteront sans fruit. Si nous ne prions pas, nous serons toujours infidèles à toutes les lumières que nous recevons

de Dieu. Les bons propos que nous avons formés peuvent nous servir à ce que, dans les dangers et quand nous sommes portés à violer la loi de Dieu, nous recourions actuellement à la prière et que, par ce moyen, nous obtenions les grâces de Dieu et soyons ainsi préservés du péché. Mais, conclut le saint Docteur, *c'en est fait de nous si nous négligeons de prier.* »

Avertissement redoutable ; c'en est fait de nous si nous ne prions pas ! Je disais tout à l'heure qu'il est souverainement important d'avoir, de développer en vous, mes enfants, l'habitude de la prière, j'ajoute : et l'application à bien prier. Voilà qui doit vous le faire comprendre, car si la prière n'est pour nous qu'un exercice ennuyeux, qu'un poids importun, comment jaillira-t-elle de notre cœur au moment du danger ? Est-ce à l'heure où l'homme n'ayant pas cette habitude est près de céder au mal, attiré et fasciné par ses charmes trompeurs, que son cœur habituellement appesanti trouvera ces élans de la prière qui font descendre la grâce victorieuse, mais sans laquelle Dieu ne lui tendra pas la main ? Et cependant : « *C'en est fait de nous si nous négligeons de prier.* »

La condition mise par Dieu à ses grâces est-elle, d'ailleurs, si difficile ?

Qu'est-ce que la prière ? C'est l'expression d'un désir, d'un besoin humblement porté aux pieds de Dieu. Ah ! si les biens du monde pouvaient s'obtenir sur l'expression d'un désir ! S'il suffisait de demander la santé du corps aux médecins !...

Une comparaison va vous faire comprendre avec

quelle sollicitude l'incompréhensible sagesse et bonté de Dieu lui a fait mettre ses grâces tout à notre portée par la prière. L'air que nous respirons est indispensable à notre vie corporelle. S'il ne vient pas rafraîchir nos poumons, vivifier notre sang, le cœur cesse de battre et la vie s'éteint. Cependant cet air si nécessaire est le plus insaisissable de tous les éléments. La Providence ne s'est-elle pas manqué à elle-même en nous privant de tout moyen matériel de nous assurer cette nourriture dont nous ne pouvons nous passer un seul instant ? Non, car cet air que nous ne pouvons saisir de nos mains est de toutes choses la plus facile à acquérir. Pour avoir du pain, il faut semer et récolter ; pour avoir de l'eau, il faut au moins ouvrir la main ; mais, pour avoir de l'air, il suffit d'ouvrir la bouche, de faire le vide dans notre poitrine en aspirant, et aussitôt l'air poussé par la bonté de Dieu s'y précipite et renouvelle notre vie. Eh bien, la grâce est l'air de la vie surnaturelle, l'air sans lequel elle défaille et meurt. Mais la grâce, elle aussi, est inaccessible à nos poursuites et insaisissable à nos efforts. Pourtant, sans cet air surnaturel, nous ne pouvons que nous débattre dans les convulsions. Comment échapper à ce péril ? Voyez comment Dieu y a pourvu. Cet air vivifiant de la grâce, il nous enveloppe comme une atmosphère dans laquelle nous sommes baignés, et dès que nous ouvrons la bouche par la prière, en faisant dans notre cœur le vide des sentiments corrompus et de l'air vicié de nos passions, la grâce s'y précipite avec abondance.

La prière est la respiration de la vie surnaturelle.

C'est la Sainte-Ecriture elle-même qui suggère cette comparaison par cette parole d'un psaume d'invocation à Dieu : « J'ai ouvert la bouche et j'ai attiré l'air. » Mais si la prière est la respiration surnaturelle de l'âme, encore une fois, comme il faut avoir soin de l'entretenir !

Efficacité de la prière.

Autant il est redoutable d'entendre que c'en est fait de nous si nous négligeons de prier et que nous sommes perdus si nous ne prions pas, autant il est encourageant de savoir que notre salut est assuré si nous prions comme il faut le faire. Je vous ai montré la *nécessité* de la prière, je vais vous parler maintenant de son *efficacité*.

C'est une vérité de foi que je viens d'exprimer là. Oui, et je ne saurais vous le dire assez nettement, la prière faite dans les conditions voulues, dont nous parlerons tout à l'heure, est un moyen assuré de salut. Alors, me demanderez-vous, si nous prions comme il faut prier, nous sommes sûrs d'être sauvés ! Oui, mes enfants, et je vais vous dire tout de suite sur quoi repose cette certitude.

Elle n'est pas fondée seulement sur la bonté et la puissance de Dieu, elle l'est plus spécialement sur un engagement formel de sa part. Or, Dieu ne ment pas et il est fidèle à ses promesses. « Demandez et vous recevrez », a dit Notre-Seigneur, mais il a dit plus encore : « Quiconque demande reçoit. » Bien plus, l'Évangile nous enseigne qu'il a dit et répété plusieurs fois, avec une manière d'affir-

mer qui a même la valeur d'un serment : « En vérité, je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père, en mon nom, il vous l'accordera », et encore : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera ». La parole divine est donc engagée.

Je sais bien le doute qui pourrait vous venir à l'esprit, mes enfants, car on l'entend exprimer par des personnes plus âgées que vous et qui comprennent mal leur religion sur ce point. Si la prière a cette efficacité certaine, comme se fait-il, dit-on, que, si souvent, nos prières ne soient pas exaucées ? Et il y a même des chrétiens qui prennent prétexte de là pour négliger la prière comme inefficace. Mais c'est faire erreur sur les paroles de Jésus-Christ et lui attribuer ce qu'il n'a pas dit. C'est se méprendre sur la vraie efficacité assurée à la prière.

Je ne m'arrête pas en ce moment à cette première réponse qui serait : vos prières ne sont pas exaucées parce qu'elles n'ont pas les qualités voulues dont nous parlerons plus bas. Et cependant à combien de chrétiens pourrait s'appliquer la parole de l'apôtre saint Jacques : « Vous n'obtenez pas, parce que vous priez mal » ! Non, je suppose ces prières faites dans toutes les conditions désirables. Mais quel est leur objet et que demandez-vous à Dieu ? Lui demandez-vous les biens de ce monde, le bonheur sur la terre, la santé, les succès, la fortune ? Notre-Seigneur n'en a point parlé dans sa promesse, et ce n'est point là ce qu'il nous a mérité par sa vie et sa mort. Est-ce *quelque chose* à ses regards divins que ces biens et ces joies de la terre

qu'il est venu fouler aux pieds sous nos yeux ? Est-ce pour nous les assurer que le Fils de Dieu s'est fait homme ? Est-ce son affaire de nous les procurer ? « Si vous demandez quelque chose à mon Père », dit-il, mais il entendait évidemment quelque chose qui soit digne d'être demandé, et d'être demandé *en son nom* : « Si vous demandez *en mon nom* », c'est-à-dire au nom de ce que j'ai fait comme votre *Sauveur*, en payant de ma passion et de ma mort votre rachat de l'enfer et votre rentrée en grâce avec Dieu : cela, oui, je vous en donne l'assurance formelle de sa part, il vous l'accordera. C'est vous dire, mes enfants, que la promesse divine concerne uniquement les prières faites *pour obtenir les grâces du salut éternel*. Voilà ce qu'on oublie. L'efficacité certaine de la prière ne s'étend pas au reste.

Gardez-vous, d'ailleurs, de croire qu'il est inutile de prier pour obtenir ce reste, c'est-à-dire les faveurs temporelles dont nous parlions à l'instant. Le bon Dieu les accorde à nos prières quand ce doit être pour notre bien, mais il le fait alors par pure bonté, et non parce qu'il l'a promis. Quand votre père ou vos maîtres vous promettent un plaisir, cela veut-il dire que vous n'en avez aucun autre à attendre de leur bonté ? Non. Ils vous donneront ce plaisir parce qu'ils vous l'ont promis, mais ils se réservent en outre de vous en faire d'autres auxquels ils ne se sont point engagés ; et vous ne renoncerez aucunement, n'est-il pas vrai ? à le leur demander. Dieu est le père le plus tendre et le plus généreux, il donne beaucoup plus qu'il n'a promis ; mais il donne alors par générosité, et non plus

pour faire honneur à ses engagements. Par conséquent, quoique l'infaillible efficacité de la prière ne se rapporte qu'aux grâces du salut, qu'aux vrais intérêts de notre âme, il est encore très bon de prier pour obtenir les faveurs temporelles dont nous parlions ; et la parole de Notre-Seigneur « demandez et vous recevrez » s'applique encore à elles, mais elle n'a plus ici la valeur d'une promesse formelle.

Oui, me direz-vous encore, mais cependant combien de fois on prie avec piété, avec ferveur et longtemps, pour obtenir des grâces temporelles, sans être exaucé ! Moi, dira l'un d'entre vous, il y a deux ans que je prie de tout mon cœur pour obtenir que mon papa obtienne de l'avancement dans sa position, et j'ai fait ce même temps beaucoup de petits sacrifices : on vient de lui déclarer qu'il n'y avait rien à attendre pour lui. Moi, dira un autre, j'ai une tante infirme depuis quinze ans. Elle a toujours été très pieuse. Elle n'a jamais cessé depuis ce temps éloigné de demander tous les jours sa guérison au bon Dieu, et elle n'obtient pas même de soulagement à ses souffrances. Est-ce que ce ne sont pas des prières perdues ? Non, mes enfants aucune prière bien faite n'est perdue. Mais, d'abord, il est bien entendu que nous ne sommes plus là dans le domaine des promesses divines, il ne s'agit que de la bonté de Dieu à notre égard. Eh bien, son infinie bonté fait toujours retomber sur nos âmes en rosée de grâces les prières faites de manière à toucher son cœur. Seulement le bon Dieu ne nous aime pas en père aveugle et faible, qui

cède à toute demande de ses enfants, même quand il sait les inconvénients que sa faiblesse aura. Il veut notre bien, notre vrai bien qui consiste à augmenter nos mérites et à obtenir la vie éternelle ; et c'est d'après cette vue qu'il règle ses largesses. Ce qu'il faut conclure de l'insuccès apparent de ces prières, c'est qu'elles ne répondaient pas à ce que Dieu juge meilleur pour le bien de nos âmes. Mais s'il n'accorde pas la faveur sollicitée, il envoie en retour des grâces de patience, de résignation, de courage, qui, si elles sont mises à profit, nous font acquérir des mérites impérissables, ceux-là, et nous préparent un trésor de bonheur pour l'éternité. Les prières n'ont donc pas été perdues, loin de là.

J'espère que vous avez bien compris, mes enfants, le sens et la portée des promesses solennelles de Notre-Seigneur qui donnent une efficacité certaine aux prières faites pour obtenir les grâces ayant rapport au salut. Elles vous expliqueront ce que je vous ai dit : oui ; si vous priez comme il faut le faire, vous êtes assuré de sauver votre âme et d'aller au ciel. Ecoutez maintenant une histoire qui vous en fera voir un exemple.

Un évêque écossais parcourait à pied les montagnes de son diocèse. Vous ne savez peut-être pas que, dans le royaume d'Angleterre, le clergé catholique ne porte pas un costume qui lui soit propre, comme en France, parce que c'est un pays en très grande partie protestant. Prêtres catholiques et ministres protestants sont vêtus de la même manière, si bien qu'on ne les distingue pas à première vue les uns des autres.

Cet évêque arrive à la fin de sa journée dans une maison isolée, où il est accueilli comme voyageur par une vieille femme et ses quatre fils. L'évêque, ignorant la religion de ses hôtes, ne s'est pas fait connaître. On s'empresse charitablement de préparer et de servir un repas à cet étranger. Mais il a remarqué pendant ce temps que la mère et ses fils ont un air de grande tristesse. Il les interroge discrètement et avec bonté. La vieille femme, gagnée par son air aimable, lui dit : « C'est qu'il y a là, dans la chambre de derrière, le père de ces jeunes gens, âgé, infirme, mourant. Il va rendre son âme à Dieu, mais il n'en veut rien croire ; il refuse de s'y préparer ; cela nous désespère. » — Eh bien, dit le voyageur inconnu, voulez-vous m'introduire auprès de lui ? Je vais essayer de lui parler.

On le fait entrer près du vieillard et il commence par lui adresser des paroles d'intérêt et de compassion dont le malade paraît touché. Mais, dès que son visiteur aborde la grande question, le moribond semble retrouver un peu de force pour répondre avec fermeté : Non, c'est inutile, je ne mourrai pas. Et à tout ce que l'évêque lui dit, toujours la même réponse : je vous dis que je ne mourrai pas. — Enfin, lui demande l'évêque avec douceur, voulez-vous me dire d'où vous vient cette assurance ? Le vieillard le regarde fixement et lui demande : D'abord, monsieur, êtes-vous catholique ? — Oui, répond l'évêque, sans se découvrir davantage. — Eh bien, je puis vous dire pourquoi la mort ne viendra pas. C'est que, depuis le jour de ma première communion, je n'ai pas manqué un seul jour de prier

la Sainte Vierge qu'elle m'obtienne d'avoir un prêtre catholique pour m'assister à mes derniers moments. Et vous croyez que Notre-Seigneur n'aura pas écouté sa Mère? C'est impossible. Non, je vous dis que je ne mourrai pas. — L'évêque, saisi d'émotion, entr'ouvre alors ses vêtements et découvre la croix d'or qui brillait sur sa poitrine : Mon fils, ce n'est même pas un simple prêtre, c'est votre évêque que le bon Dieu envoie pour vous ouvrir le ciel. — Ah ! Père, je crois maintenant que je vais mourir ; confessez-moi. L'évêque entendit sa confession, l'entoura de ses exhortations et de ses prières, et le vieillard rendit pieusement son dernier soupir entre ses bras.

Heureux, mes enfants, celui qui n'aura pas cessé de demander à Dieu la grâce d'une bonne mort !

Conditions de la prière.

Et maintenant, quelles qualités doit avoir la prière pour toucher ainsi le cœur de Dieu ?

La première condition est que la prière soit *humble*. Qu'est-ce qui détourne davantage de l'homme le regard de Dieu et ses grâces ? C'est l'orgueil, la complaisance et la confiance excessives en soi-même, qui est comme un vol de ce que la bonté divine a fait pour nous. Qu'est-ce qui touche le plus le cœur de Dieu ? C'est l'aveu de notre faiblesse et de notre misère. « La prière de celui qui s'humilie, dit la Sainte Ecriture, pénètre le ciel. »

Il y a une fausse humilité qui inspire la défiance à l'égard de Dieu. On entend des personnes qu-

disent : je ne mérite pas d'être exaucée, j'ai été pour Dieu un ami trop infidèle, je l'ai trop offensé, comment m'écouterait-il ? Il y a là un orgueil secret, car c'est dire qu'on ne trouve pas assez de proportion entre ses propres mérites et les grâces qu'on souhaiterait. Comme si notre prière devait se fonder sur ce que nous valons ! Non, elle ne doit s'appuyer que sur les mérites infinis et les promesses de notre Sauveur.

La vraie humilité consiste bien dans un vif sentiment du peu que nous sommes et de notre indignité, mais, au lieu de nous faire retomber sur nous-mêmes, elle fait jaillir de notre cœur un cri suppliant vers la miséricorde de Dieu, justement à cause de notre détresse, comme sa détresse pousse le pauvre qui tend la main. Il sait bien que sa misère est plutôt repoussante, mais il en appelle au bon cœur et à la générosité des passants. La vraie humilité, elle s'exprime dans ces paroles du *Dies irae* chanté à l'office des Morts : « Mes prières ne sont pas dignes d'être exaucées », voilà bien l'aveu de tout à l'heure, « mais, vous qui êtes si bon, ô Jésus, faites par votre bonté que j'évite le feu éternel ».

Un officier supérieur de marine, qui entra au noviciat d'un ordre religieux à l'âge de cinquante-cinq ans, et qui est mort comme un saint il n'y a pas longtemps (1), avait trouvé la vraie formule de cette humilité. Il était resté longtemps éloigné de Dieu, mais la grâce le travaillait. Il se mit à

(1) Le Père de Plas, Jésuite. Sa vie par le P. Mercier.

chercher la foi avec sincérité, cependant elle restait pour lui enveloppée de ténèbres. Pour l'obtenir, ce capitaine de vaisseau allait prier à Notre-Dame-des-Victoires, à genoux sur le sol, sans prier Dieu, pensant qu'il ne saurait prendre une position trop humble. Et comme l'épreuve se prolongeait, il écrivait dans son journal, après l'avoir attribué à ses péchés : « Il faut que je *mendie* la grâce de Dieu. » Il ne faisait d'ailleurs que répéter ce que le grand docteur saint Augustin avait écrit depuis des siècles : nous devons être dans la prière les *mendiants* du bon Dieu.

Souvenez-vous, mes enfants, que, pour toucher la miséricorde divine, la prière doit être le cri de notre *misère* spirituelle. Si tant d'hommes prient sans être exaucés, c'est qu'ils n'ont pas ce cri de l'âme pénétrée du sentiment de sa misère. Il faut qu'il parte d'elle. Mais on prononce presque comme des formules banales les prières qui l'expriment. Ah! Si nous avions ce sentiment dans l'âme quand nous disons : Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous *pauvres pécheurs*...! C'est que, voyez-vous, mes enfants, ce n'est pas un sentiment qu'on revêt à volonté. Il ne sera vrai, il ne sera fort, que si l'âme s'entretient dans l'humilité. Il est facile à celui qui fait avec attention ses prières du matin et du soir dont les formules réveillent ce sentiment; qui suit les prières de la messe où il est si admirablement exprimé; qui se confesse fréquemment, car c'est un excellent acte d'humilité. Mais quelle place trouvera-t-il dans un cœur tout occupé de plaisirs et d'amusements et rempli de préoccu-

pations personnelles? Non, la prière, la vraie prière n'est pas une simple formalité.

En second lieu, il faut prier avec *confiance*, avec une grande foi dans la puissance et la bonté de Dieu, et dans ses promesses. A quoi bon prier, si l'on n'espère pas être secouru? Le pauvre qui a tendu la main tout le jour quitte sa place le soir. Est-ce parce qu'il sent moins son infortune? Non, mais il n'y a plus personne pour l'écouter. Pourquoi y resterait-il? Le bon Dieu, lui, est toujours là, toujours digne de notre confiance. Si vous lisez les miracles de Notre-Seigneur dans l'Évangile, vous verrez qu'il commence presque toujours par la demander. Et n'est-ce pas un hommage qui lui est bien dû? « Celui qui a cette foi, cette confiance, dit-il dans une de ces circonstances, peut tout obtenir de moi. » Est-ce que sa puissance et sa bonté ne sont pas également infinies? Ne doivent-elles pas nous inspirer une confiance ferme et sans bornes?

Je vais vous raconter une autre histoire, où vous en verrez un bel exemple bien récompensé.

L'auteur de ce catéchisme se trouvait en 1885 dans l'île de Jersey avec un de ses confrères, homme de grande foi, devenu plus tard missionnaire en Amérique. La mer les séparait de la France. Un jour, ce confrère vient le trouver et le prie de faire avec lui une neuvaine pour obtenir le retour à Dieu de son beau-frère. La neuvaine achevée, il revint et lui dit avec une simplicité émouvante : « La neuvaine est achevée, la grâce est accordée (il n'en savait rien encore), nous commen-

çons une autre neuvaine en action de grâces. Et comme celui qui raconte cette histoire, sachant qu'il n'avait reçu aucune nouvelle, regardait son ami avec un peu d'étonnement, celui-ci reprit : « C'est ma méthode ; quand je demande quelque chose à Dieu, je suis sûr qu'il me l'accorde, et alors je le remercie. »

Nous savons bien, en effet, que les prières bien faites ne sont jamais perdues, et que, quand Dieu ne juge pas bon d'en accorder l'objet sous la forme que nous lui donnons, c'est pour répandre sur nous des grâces meilleures. Mais, cette fois, la demande avait obtenu son effet direct, d'une manière providentielle.

Voici ce qui se passait en France pendant la neuvaine, à l'insu de ceux qui priaient dans leur fle, de même qu'en France on ignorait qu'ils étaient en prières. Le cinquième jour, le petit garçon du beau-frère avait été pris de convulsions terribles. Voyez, mes enfants, quels moyens le bon Dieu sait choisir, et comme les événements les plus fâcheux en apparence sont conduits par son infinie sagesse ! Le médecin désespère du pauvre petit. Le père et la mère sont là, debout, attérés, près de son lit. Soudain la mère pose la main sur les bras de son mari : « Promettez-moi, lui dit-elle, que si notre enfant guérit, vous vous confesserez. » — Je vous le promets. — Deux jours après, l'enfant était remis et le père réconcilié avec Dieu. Voilà ce que peut obtenir la prière faite avec une entière confiance.

Enfin, il faut prier avec *persévérance*, c'est-à-dire qu'il ne faut pas se lasser d'implorer la misé-

ricorde divine à cause du retard qu'elle met à se manifester. On rencontre des personnes qui disent : voilà six mois, un an, trois ans, que je sollicite vainement telle grâce, je renonce à le faire davantage. Elles manquent de persévérance. Judith, qui allait un peu plus tard sauver ses concitoyens en coupant la tête à Holopherne, leur répondait au moment où ils venaient de prendre la résolution de capituler si Dieu ne les délivrait pas après cinq jours de jeûnes et de prières : « Vous fixez un temps à la miséricorde divine ; cette audace est plutôt faite pour irriter le Seigneur. »

« Il faut toujours prier, dit Notre-Seigneur dans l'Évangile, et ne pas se laisser aller à la défaillance. » Lui-même nous apprend que la persévérance dans la prière, fruit de l'humilité et de la confiance, ne peut manquer d'être exaucée. Il décrit son effet dans la parabole d'un voisin qui vient frapper la nuit à la porte de son ami pour lui demander le pain dont il a besoin afin de nourrir un hôte arrivé à l'improviste. Cet ami invoque plusieurs raisons pour ne pas se lever. L'autre insiste sans discrétion jusqu'à ce qu'il l'y décide. « Oui, ajoute Notre-Seigneur, je vous le dis, si cet ami ne se rend pas par affection à la prière de son voisin, il le fera à cause de son importunité, de sa persévérance à le solliciter. » C'est lui-même, c'est Dieu dont Jésus parlait sous la figure de cet ami. Il ne faut pas craindre, et il ne faut pas se lasser de l'importuner par ses prières.

Mais, me demanderez-vous, pourquoi le bon Dieu qui pourrait nous exaucer si facilement, met-

il souvent si longtemps à le faire ? Je vous répondrai : pourquoi votre papa ou votre maman vous laissent-ils leur demander, quelquefois pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines, une chose qu'ils ont bien l'intention de vous accorder et qu'ils pourraient vous donner tout de suite ? Vous ne l'avez peut-être pas deviné. C'est que vous avez besoin de sentir votre dépendance à leur égard et que ces délais sont un excellent moyen pour cela ; c'est aussi que vous comprendrez mieux que vous leur devez l'objet de vos désirs ; que ces instances vous font vous attacher à eux davantage, et enfin qu'il est agréable à leur cœur de se sentir affectueusement pressé par leur enfant. Tout cela se retrouve dans nos rapports avec Dieu par la prière. Nous avons si grand besoin d'être convaincus que notre bonheur dépend de lui ! S'il nous exauçait dès les premiers instants, il y aurait souvent pour nous péril d'ingratitude, comme on voit les enfants gâtés regarder comme toute naturelles et, pour ainsi dire, comme dues, les plus belles choses qu'on fait pour eux. Est-ce que, si la sagesse éternelle de Dieu n'avait pas fait attendre longtemps au monde le bienfait de la Rédemption, il aurait aussi bien compris la parole de l'ange aux bergers de Bethléem : « Je vous annonce une grande joie ; un Sauveur vous est né ? » Non. Mais le bon Dieu veut, pour notre bien, nous faire apprécier ses dons par les délais même qu'il nous fait supporter, et, pendant ce temps, il se réjouit de nous voir nous attacher à lui de plus en plus, comme l'enfant qui ne cesse de harceler ses parents. En-

fin, vous le savez, l'épreuve est la meilleure préparation à recevoir les grâces divines ; l'épreuve de notre foi et de notre confiance, ce sont ces délais. Et que de mérites ils nous font recueillir par cette persévérance dans la prière !

Les prières que Dieu exauce sont donc celles qui sont faites avec humilité, confiance et persévérance.

Comment, quand et pour qui prier.

J'ai à vous dire maintenant comment, quand et pour qui prier. Quelles formes la prière peut-elle prendre ? Y a-t-il des moments particuliers à lui réserver ? A quelles intentions devons-nous prier ?

Rappelez-vous d'abord que la prière a deux fins principales : en premier lieu, rendre à Dieu l'hommage d'adoration, d'amour et de reconnaissance que nous lui devons comme au Souverain Seigneur de toutes choses et au Souverain Bienfaiteur de nos âmes ; et ensuite, lui exposer nos besoins pour obtenir ses grâces.

Tout sentiment de ce genre exprimé humblement par notre âme à Dieu, soit que nous prononcions cette expression de bouche en récitant des formules, soit que cette expression soit seulement dans le fond de notre cœur sans être accompagnée de paroles, est une prière. La prière qui s'exprime ainsi par le seul mouvement du cœur, sans formules et sans paroles, est souvent plus recueillie et plus chaude que l'autre. On l'appelle

la prière *mentale*, du mot latin *mens*, qui veut dire esprit, parce qu'elle est faite par l'esprit, par l'âme, sans le secours des lèvres. L'autre, qui s'exprime par leur moyen, est appelée prière *vocale*, ou de la voix. Toutes deux sont bonnes. Il est très bon aussi de les unir, par exemple, lorsqu'on lit ses prières à la messe, ou ailleurs, en s'arrêtant un instant quand on est frappé de quelque chose qu'elles renferment, afin de le goûter un peu et d'en faire bien passer le sentiment dans notre cœur.

A votre âge, le moyen le plus sûr de prier sans que l'esprit soit fréquemment distrait par des pensées étrangères, et parce que vous êtes encore trop légers pour vous recueillir facilement, est de se servir de prières toute faites. Vous en avez beaucoup à votre portée. Mais appliquez-vous à ne pas les dérouler par routine. Il ne faut pas ressembler au phonographe, qui répète des paroles ou des chants, sans avoir conscience de ce qu'il fait. Et, pour cela, ne commencez pas vos prières sans penser un instant, avec grand respect, à la présence de Dieu.

Vous avez compris que la prière est une très grande chose et un grand devoir de la vie chrétienne. Nous devons prier souvent. Il faudrait même prier toujours, c'est-à-dire ordinairement, si nous en étions capables. Il y a d'ailleurs une bonne manière de mettre en pratique ce conseil de Notre-Seigneur. C'est de sanctifier ses principales occupations, son travail, en les offrant à Dieu par une prière qui les commence. C'est l'habitude des

bons chrétiens. On peut dire alors que celui qui travaille prie, car son intention persévère dans son action.

Vous avez compris que l'habitude de la prière nous est nécessaire pour bien prier. C'est une raison de plus de ne pas négliger ce devoir impérieux. Il a ses moments spécialement marqués dans notre vie. Chaque semaine, un jour doit lui être consacré, c'est le jour réservé au Seigneur, le dimanche. Mais les journées ordinaires se passeront-elles sans que nous rendions à la Majesté divine les hommages qui devraient remplir notre vie, et sans que nous implorions son secours? A défaut d'autres heures, il y en a deux dans la journée, qui sont surtout indiquées pour l'accomplissement de ce devoir et qui le mettent en sécurité. C'est le commencement et la fin de la journée : de la sorte elle se trouve embrassée par la prière. Un bon chrétien demeure fidèlement attaché à ses *prières du matin et du soir*. A son réveil, il adore et remercie son Père du ciel qui lui accorde cette journée nouvelle ; il lui en offre les actions et lui demande la grâce de s'en acquitter sans l'offenser. Le soir, il le remercie des grâces reçues de lui et lui demande pardon de ses infidélités ; il lui exprime les intentions qui lui sont chères. L'enfant, s'il est bon fils, ne commence ni ne finit le jour sans saluer ses parents, sans leur renouveler le témoignage de son affection. Les prières du matin et du soir, mes enfants, c'est le bonjour et le bonsoir à notre Père du ciel, qui a pour nous une si grande tendresse, de qui nous avons tant reçu et de qui nous

avons tant à attendre. L'extrême besoin que nous avons de son aide s'ajoute à la reconnaissance et à l'amour pour nous faire une loi de cette pratique. Ne la perdez jamais.

Pour qui prier et que demander à Dieu ? Il faut prier pour soi-même, en premier lieu, car c'est à chacun de nous de sauver son âme avec l'aide de Dieu. Le salut est avant tout une affaire personnelle. Mais il faut aussi prier pour les autres, car la prière pour les autres est un des meilleurs exercices de la charité que nous devons avoir envers le prochain. Et, comme ce devoir est pressant à proportion des rapports qui nous unissent à lui, les premières places après nous-mêmes, dans nos prières, doivent appartenir à ceux qui nous touchent de plus près, à ceux dont nous éprouvons le plus l'affection, la bienfaisance et le dévouement. Vous prierez donc souvent, mes enfants, pour vos parents, pour les prêtres et les maîtres qui vous entourent de leurs soins, pour vos amis, pour les personnes qui vous font du bien. Vous prierez pour votre paroisse, qui est une sorte de famille spirituelle, pour la chère patrie dont vous êtes les enfants. Il faut avoir le cœur large.

Il s'élargira encore si nous parlons des intentions à avoir dans vos prières et de ce qu'il faut demander à Dieu.

J'ai à peine besoin désormais de vous dire qu'il faut lui demander avant tout et par dessus tout les grâces du salut pour nous-mêmes et pour les autres : la grâce d'éviter le péché, de devenir meilleur, de mieux pratiquer les vertus chrétiennes,

et cette grâce des grâces qui est celle d'une bonne mort. Après cela, demandez pour vous-mêmes et pour les personnes auxquelles vous voulez du bien les grâces temporelles qui vous paraissent désirables. Ici encore vous pouvez y aller largement. Mais si vous voulez que votre prière soit plus agréable à Dieu, dites-lui toujours que vous soumettez votre désir à son bon plaisir divin et que vous vous en remettez à sa sagesse et à son amour.

Mais, mes enfants, les intérêts du bon Dieu lui-même n'auraient-ils pas place à côté des nôtres, et même au dessus d'eux ? A qui pouvons-nous, même du plus loin possible, vouloir autant de bien qu'au bon Dieu ? Et puis, la prière n'a-t-elle pas pour premier objet d'être l'expression de ce sentiment d'amour de notre part ? Le bien, les intérêts de Dieu qui sont, d'ailleurs, en même temps ceux de nos âmes, puisque notre bonheur est lié à sa gloire, c'est qu'il soit connu, aimé, servi, glorifié du mieux possible et par le plus grand nombre d'hommes possible. Or, nous pouvons y contribuer beaucoup par nos prières, la sagesse divine en fait même dépendre beaucoup de grâces qu'elle est prête à répandre.

Il faut prier souvent, mes enfants, pour la Sainte Eglise, afin que Dieu sanctifie de plus en plus cette société des âmes et qu'elle l'honore de plus en plus dignement ; pour Notre Saint Père le Pape, afin que le Saint-Esprit lui donne avec abondance les lumières et la force dont il a besoin dans son gouvernement ; pour les évêques et les prêtres qui sont chargés de conduire le troupeau des fidèles ; pour

les Chefs d'Etat et pour tous ceux qui commandent aux autres, afin qu'ils ne fassent pas obstacle au salut des âmes, mais qu'ils le favorisent; pour la conversion des pécheurs, afin que leurs âmes ne soient pas perdues pour Dieu à jamais; pour les peuples païens, afin que Dieu leur envoie des missionnaires qui les amènent à lui.

Ne dites pas que tout cela réuni à ce qui précède fait trop de choses. On ne vous demande pas de penser à toutes à la fois. Mais voyez quels avantages offre cette variété d'intentions pour exciter en nous l'esprit de prière. Choisissez tantôt l'une, tantôt l'autre; votre pensée en s'y arrêtant fera prendre à votre prière un essor plus vif. Et puis, vous avez une manière bien facile de trouver une place successivement pour chacune de ces intentions. C'est, comme je vous l'ai dit, d'offrir à Dieu par une bonne prière toutes vos bonnes actions de la journée à l'une ou l'autre de ces intentions, ou même en divisant la journée en deux parts. Cette prière et cette intention vous rendront même plus attentifs à vous montrer sages, obéissants, laborieux et charitables.

Vous y gagnerez vous-mêmes de devenir meilleurs et plus dignes de l'amitié divine.

Je répète, pour finir, que la prière est *la clef du salut, indispensable* pour nous ouvrir la porte du ciel, et *moyen infallible* d'y parvenir quand elle est faite avec *humilité, confiance et persévérance*, et que, même en dehors des grâces du salut que Dieu a pris l'engagement de lui accorder, son infinie bonté étend bien au delà ses bienfaits. Il met à

la disposition de nos prières le trésor inépuisable de ses faveurs de toutes sortes. Faites-vous, mes enfants, une vraie habitude de la prière, vous verrez bientôt qu'elle est un avant-goût du ciel, un écoulement du paradis.

De l'oraison dominicale.

Mes enfants,

Vous savez déjà par cœur un certain nombre de prières et vous en connaissez plusieurs autres. Il y en a encore davantage que vous ignorez. Parmi toutes ces prières plusieurs sont particulièrement belles, mais il y en a une plus belle que toutes les autres, et ce n'est pas étonnant, car elle a été composée par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. C'est le *Notre Père*.

On lui donne ce nom parce qu'elle commence par ces mots. On l'appelle aussi le *Pater*, parce qu'en latin, les premiers mots sont *Pater noster*, qui signifient notre Père. On l'appelle encore *l'oraison dominicale*, ce qui veut dire la prière du Seigneur : le mot oraison a le même sens que le mot prière, et *dominicus* est un adjectif latin formé du mot *dominus* qui signifie maître, Seigneur.

Un jour où notre divin Sauveur venait d'expliquer les défauts qui gâtent la prière, ses disciples lui dirent : Maître, apprenez-nous à prier. Alors Jésus leur répondit : quand vous voulez prier, faites-le ainsi ; et il leur apprit à réciter le *Notre Père*. C'est donc une prière qui nous a été enseignée par Dieu lui-même, et, par conséquent, la prière meilleure et plus parfaite que toutes les autres. Quand nous la récitons, nous prions Dieu avec les paroles

mêmes de son divin Fils. Si nous la disons bien, nous aurons évidemment fait la prière que notre Souverain Maître aime le mieux entendre et qu'il se plaît davantage à exaucer.

Mais, pour la bien dire, il faut en comprendre le sens. Or, chaque mot du *Notre Père* a un sens profond. Je vais donc vous en expliquer chaque parole, afin que vous y pensiez en la prononçant, pour ne pas ressembler au phonographe.

Notre-Seigneur a réuni dans cette formule si courte, avec une sagesse divine et un art divin, tout ce qui peut et doit faire l'objet de nos prières. Les autres ne sont bonnes qu'autant qu'elles s'en inspirent. Le *Pater* n'est d'ailleurs pas seulement la prière la plus parfaite parce qu'il contient tout ce que nous avons à demander à Dieu et tout ce qu'il demande de nous ; vous constaterez aussi, en m'écoutant, qu'il renferme en quelques phrases un abrégé de toute la religion, si bien que vous y retrouverez tout ce que nous en avons dit jusqu'ici.

Voyez d'abord l'entrée en matière, qui est le salut adressé à Dieu avant de le prier. Quand on aborde une personne respectable pour s'entretenir avec elle, on débute par une parole de salut, pour marquer l'intention de lui parler. Nous entrons en rapport avec la Majesté divine en la saluant par ces mots : *Notre Père qui êtes aux cieux*. Mais, déjà, chacun d'eux doit arrêter notre attention.

D'abord, cette invocation sous le nom si familier et si doux de *Père*, à qui s'adresse-t-elle et d'où part-elle ? Elle s'adresse au Créateur et Souverain Seigneur de toutes choses, devant qui toutes les

créatures sont comme rien, dont la majesté éblouit les anges mêmes du ciel et dont la sainteté infinie repousse dans les ténèbres tout ce qui est impur. Et c'est l'homme, c'est nous, si éloignés de lui par nature, dominés de si haut par son infinie grandeur, et en outre sujets infidèles et ingrats de ce Maître tout puissant, c'est nous qui, au lieu de nous voiler la face en sa présence et de nous prosterner en lui donnant avec tremblement les titres les plus respectueux et les plus glorieux, levons vers lui des yeux d'enfants et lui disons : notre *Père* ! Ce serait tellement osé, si nous ne le faisons sur la parole de Jésus-Christ, qu'on serait effrayé de cette audace. La Sainte Eglise elle-même éprouve le besoin de s'en excuser en rappelant que c'est la volonté de Notre-Seigneur. A la sainte messe, elle fait dire par le prêtre, au nom de tous les fidèles, avant de commencer la récitation du *Pater* : Instruits par ses ordres salutaires et formés à son école divine, nous *osons* dire : Notre Père, etc...

C'est que le Dieu de toute majesté a voulu être en même temps notre Père, et c'est de ce tendre nom que, dans sa bonté incompréhensible, il veut être appelé afin de nous rappeler ce qu'il a fait pour nous. Il n'est pas seulement notre père, en effet, parce que nous lui devons la vie naturelle plus encore que nous ne la devons au père dont nous sommes nés, et parce qu'il en a la sollicitude à notre égard à tout moment de notre existence. Il est notre père dans un sens bien plus élevé, parce qu'il nous a enfantés à la vie surnaturelle par la grâce qui nous associe à sa vie, parce qu'il nous

a adoptés pour ses enfants et pour les héritiers de son bonheur en nous régénérant par le baptême, et qu'il a fait de nous les cohéritiers de Jésus-Christ. Dieu n'est pas seulement le père le plus aimable, parce que toutes ses perfections, sa bonté, sa sainteté et les autres, le sont infiniment; c'est aussi le père le plus aimant, car il nous comble chaque jour de ses grâces temporelles et spirituelles. C'est cela dont il faut se souvenir, car c'est cela qui nous donne le droit de l'appeler notre Père. Pouvoir dire à Dieu : notre Père, que c'est beau, mes enfants ! Et quelle confiance joyeuse cela doit nous donner pour prier ! Vous voyez aussi tout ce que renferme ce seul nom.

Et pourquoi, chacun de nous, en priant Dieu, ne dit-il pas : *mon* Père ? Pourquoi Jésus-Christ veut-il que nous disions : *notre* Père ? Ici, mes enfants, ce seul petit mot rappelle tout ce qu'il nous a appris sur la charité envers le prochain. Dieu n'est pas seulement notre Père à nous, il est le père de tous les autres. Nous avons tous la même origine qui est lui, la même destinée celle de partager son héritage dans le ciel. De plus, tous ceux qui sont « nés de Dieu » par la grâce, selon la parole de saint Jean, sont tous également ses enfants au même titre spécial. Il est notre père à tous comme Créateur, il l'est comme notre Rédempteur qui a payé notre rachat à tous, il l'est comme auteur de la grâce, et c'est dans son sein paternel que nous devons être tous réunis un jour. « Vous avez tous, dit Jésus-Christ dans l'Évangile, le même Père qui est au ciel », et encore : « Vous êtes tous frères. »

Mais, si nous sommes tous frères, comment ne pas s'en souvenir quand nous prions notre Père commun? Notre prière ne sera-t-elle pas bien plus agréable à Dieu si elle devient un exercice de la charité qu'il nous a tant recommandée? Un père ou une mère sont plus touchés de la demande d'un enfant qui les sollicite pour ses frères et sœurs comme pour lui, au lieu de ne songer qu'à soi. C'est ce que notre divin Maître a voulu nous faire comprendre en nous apprenant à dire : *notre Père*. Et remarquez, mes enfants, que toutes les demandes du *Pater* le rappellent. Nous ne disons pas : *donnez-moi* aujourd'hui... , *pardonnez-moi*... , *délivrez-moi*... , mais : *donnez-nous*... , *pardonnez-nous*... , *délivrez-nous*... Voilà donc déjà, en deux simples mots, le principal de ce que la religion nous enseigne sur l'amour de Dieu et sur l'amour du prochain. Mais ce n'est là qu'un commencement.

Le salut par lequel nous commençons cette prière divine s'achève en cherchant Dieu par la pensée dans le ciel où il réside : *Notre Père qui êtes aux cieux*. Il faut comprendre le sens de cette parole et la raison pour laquelle le Sauveur des hommes nous la fait prononcer.

Pourquoi : *qui êtes aux cieux*? Ne savons-nous pas que Dieu est présent partout? Avons-nous besoin de le chercher si haut, et ne pourrions-nous pas dire aussi bien : *notre Père* devant qui nous sommes tous présents, ou simplement ne rien ajouter à ces deux mots : *notre Père*? S'il ne s'agissait, en effet, que de lui faire entendre notre prière, répond le grand docteur saint Augustin,

oui, ce serait assez d'invoquer notre Père présent partout, mais le nom familier qu'il se laisse donner ne doit pas nous faire oublier sa souveraine majesté, et pour elle, pour sa dignité, ce n'est pas assez. Or, c'est au ciel surtout qu'il est présent par sa majesté.

Qu'est-ce donc que *le ciel*, séjour de Dieu ? Est-ce cette voûte azurée, parsemée d'étoiles, qui est au-dessus de nos têtes et qu'on appelle le firmament ? Non. La Sainte Ecriture n'appelle le firmament la demeure et le séjour de Dieu que pour s'accorder avec notre manière de nous représenter sous une forme sensible les choses invisibles. La distance prodigieuse qui sépare le ciel visible de la terre est un symbole de l'élévation infinie de cette divine Majesté. L'étendue inconcevable du firmament nous représente l'immensité de Dieu qui embrasse tout. Le silence, le calme, l'ordre et l'harmonie qui règnent dans la voûte céleste, sans même l'apparence d'un mouvement, élèvent notre imagination à la pensée de la paix ineffable de Dieu, dans une vie dont l'incompréhensible activité se déploie sans faire naître sur l'océan de son repos la ride la plus légère. Voilà l'idée que le ciel placé au-dessus de nos têtes nous suggère de Dieu.

Mais le ciel véritable, c'est Dieu lui-même, c'est son immensité, c'est le bonheur infini qui est essentiel à son Etre, et dans lequel ses élus seront absorbés un jour selon la parole de Jésus : « Entrez dans la gloire de votre Seigneur. » Il ne peut avoir d'autre lieu que lui-même, et quand nous disons : Notre Père qui êtes aux cieux, c'est comme si nous di-

sions : Notre Père qui existez et habitez en vous-même ainsi que dans un espace sans mesure et sans bornes, et qui êtes vous-même le ciel auquel aspirent vos enfants.

La raison pour laquelle Notre-Seigneur nous fait saluer notre père dans le ciel est qu'il a voulu nous faire penser à notre éternelle destinée bienheureuse, et rappeler au chrétien ce que chante le cantique : « Le ciel est ma patrie », car la patrie c'est le pays de nos pères, selon la signification de ce mot. Le ciel est le pays de notre Père.

Dire notre Père qui êtes aux cieux, c'est se souvenir que notre vie sur la terre n'est qu'un passage, un pèlerinage dont le ciel est le terme, selon l'expression de saint Paul, et, par conséquent, que nous y devons vivre comme des passants, des pèlerins qui ne s'attachent pas aux lieux étrangers qu'ils traversent, qui n'y placent point les affections profondes de leur cœur, mais qui, sachant, comme le dit encore l'Écriture, qu'ils n'ont pas dans tous ces lieux de « demeure permanente », ne cessent pas de diriger leur course vers le terme où les attend le repos. Le ciel, le sein de Dieu, est la patrie où notre Père nous attend.

Nous avons donc salué Dieu comme l'enfant qui voulant demander une chose à son père commence par l'appeler de ce doux nom. Quel est maintenant l'objet de notre prière ?

L'enfant qui a le véritable amour de son père ne songe pas uniquement à lui-même, et il place les intérêts de son père au dessus de ses propres désirs. C'est d'ailleurs le moyen le meilleur d'exciter

sa bonté. Le premier, et même le véritable objet de la prière du *Pater*, est renfermé dans ces deux demandes : que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive ! car vous verrez que les suivantes concernent plutôt les moyens de faire que ces souhaits se réalisent.

Ces deux souhaits sont les plus naturels, les plus légitimes et les plus nobles que des enfants puissent faire pour leur père et pour eux-mêmes. N'est-ce pas de le voir honoré par tout le monde et de vivre eux-mêmes dans le bonheur de son amitié ? Que votre nom soit sanctifié, c'est-à-dire qu'il soit connu, respecté, loué, aimé ; que votre règne arrive, c'est-à-dire que votre grâce régnant dans nos âmes nous fasse jouir de votre divine amitié dès cette vie, et plus tard dans le ciel. Que votre nom soit sanctifié, c'est souhaiter la glorification du Père ; que votre règne arrive, c'est souhaiter encore pour lui la joie de voir ses enfants vivre dans son amour, et, pour nous, le bonheur qu'on goûte sous son règne.

Que votre nom soit sanctifié ! Honorer le nom de Dieu c'est honorer Dieu lui-même. Le nom représente toujours la personne qui le porte. Celui de Dieu signifie sa nature, sa grandeur, ses infinies perfections. Jésus-Christ qui était venu en ce monde pour les faire connaître disait à l'heure où sa passion allait commencer : « Mon Père, j'ai manifesté votre nom aux hommes. »

Sanctifier le nom de Dieu, qu'est-ce à dire ? Ce nom infiniment saint, infiniment vénérable et aimable, n'a pas besoin d'être sanctifié en lui-même, et, d'ailleurs, par qui pourrait-il l'être ? C'est en

nous que nous demandons la grâce de le sanctifier, et non pas pour ajouter quelque chose à sa sainteté propre. Sanctifier le nom de Dieu, c'est donc, de notre part, le tenir pour saint, trois fois saint, et le traiter en conséquence, c'est-à-dire le glorifier, glorifier notre Père qui est aux cieux en lui rendant respect, honneur et amour. Ce que nous souhaitons et demandons c'est que, par sa grâce, tous les hommes le connaissent, l'adorent, l'aiment et lui rendent l'hommage d'un culte filial. Mais, si notre souhait est sincère, notre premier soin sera de sanctifier le nom de Dieu en nous-mêmes, en faisant ce que nous souhaitons de voir faire par les autres. O Père du ciel, aidez-moi de votre secours afin que mes pensées, mes paroles, mes actions sanctifient en moi votre nom béni, et puissent tous mes frères le sanctifier eux aussi!

Que votre règne arrive! Le règne de Dieu dont nous souhaitons l'avènement ne peut être celui de sa puissance, car Dieu a toujours été et il reste, malgré toutes les résistances, le maître absolu de l'univers. Le monde est soumis à son divin empire, et nul ne peut s'y soustraire. Il s'agit d'un règne dont l'avènement dépend à la fois de notre libre volonté et de la grâce de Dieu, de son règne dans les cœurs des hommes.

Ce règne surnaturel que nous appelons fait encore l'honneur et la gloire de Dieu. La gloire d'un souverain n'est-elle pas de posséder le cœur de ses sujets? Celle d'un père n'est-elle pas de revivre dans ses enfants comme dans son image, de retrouver sur leur front un reflet de lui-même, dans leurs

traits une expression des siens? Mais la gloire de notre Père qui est aux cieux doit faire en même temps la nôtre et notre bonheur, car il les y a attachés, comme vous l'avez vu plusieurs fois.

Ce *règne* de Dieu que Notre-Seigneur est venu prêcher au monde comprend trois choses que nous souhaitons par cette demande du *Pater*.

Ce royaume c'est, comme couronnement de tout le reste, celui du *ciel*, où nous demandons à Dieu de nous accorder une place, parce que, là haut, ce règne sera parfaitement accompli sur nous, pour sa gloire et pour notre bonheur éternel.

C'est, en second lieu, comme moyen d'y parvenir, son règne dans nos âmes par la *grâce* sanctifiante. Par elle, le règne de Dieu est déjà en nous, et il prépare celui du ciel.

Mais c'est par l'*Eglise* de Jésus-Christ que la grâce nous est distribuée, c'est par elle que nous l'avons. Le ciel n'est, d'ailleurs, que l'épanouissement éternel de l'*Eglise*. C'est pourquoi Notre-Seigneur l'appelle aussi le royaume de Dieu ici-bas. Ainsi, « que votre règne arrive » signifie encore : faites, ô mon Dieu, que la sainte Eglise gagne à elle un nombre d'âmes toujours plus grand, qu'elle les attire et les conduise à vous; donnez le plus grand succès aux moyens sacrés que vous avez établis en elle et par elle pour que votre règne soit florissant dans la vie individuelle des hommes et dans la vie sociale des peuples!

La suite du *Pater* ne fait plus que nous indiquer comment pourraient se réaliser les deux demandes que je viens de vous expliquer, et nous prémunir

contre ce qui arrêterait l'essor des âmes vers ce magnifique idéal du nom de Dieu sanctifié par tous et de son règne universel. Mais chacune de ces autres demandes doit cependant être bien importante puisqu'elles nous sont toutes enseignées par Jésus-Christ.

Une première condition est exprimée par ces paroles : *Que votre volonté soit faite !*

Mais est-ce que Dieu ne fait pas toujours sa volonté sur la terre comme au ciel, et cessera-t-il jamais de faire ce qu'il veut? Lui-même répète constamment dans la Sainte-Ecriture qu'il en est ainsi, et, comme elle le dit : « Tout ce qu'il a voulu, il l'a fait . » Oui, mais nous ne demandons pas que Dieu *fasse* sa volonté; nous demandons qu'avec sa grâce, elle *soit faite* par nous. Car Dieu ne règne dans nos âmes que si notre volonté se soumet librement à la sienne, et nous n'entrerons dans le royaume du ciel qu'à ce prix. Dieu nous a créés sans nous consulter, parce qu'il a voulu, dans un dessein d'amour, que nous existions; mais, justement, *il ne veut pas* nous sauver sans nous, sans que nous ayons notre part personnelle dans l'œuvre de notre salut, sans que sa volonté soit *faite* de bon cœur par nous. La grâce que nous demandons est celle d'accomplir ainsi sa sainte volonté, toute sa volonté, qu'elle soit faite par nous-mêmes, par chacun des autres, dans la vie privée et en public, dans les événements fâcheux comme dans la prospérité, dans le présent et dans l'avenir, qu'elle *soit faite* par les hommes toujours et partout. Quelle belle prière!

Et de quelle manière demandons-nous à Dieu, d'après le précepte de Jésus, que sa volonté soit faite? Nous disons : *sur la terre comme au ciel*. Est-ce que cela est possible? Car, dans le ciel il n'y a ni troubles, ni imperfections, ni péchés qui empêchent les anges et les saints de se plaire parfaitement dans la volonté divine, tandis que, en ce monde, nous avons tant à lutter, au dedans et au dehors, pour nous y plier! Comment la volonté de Dieu peut-elle se faire sur la terre comme au ciel? Et pourtant, d'autre part, Notre-Seigneur ne nous a-t-il pas dit quelque chose de plus étonnant encore? « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait .» Est-ce que nous pouvons nous élever à sa perfection? Le penser seulement serait un blasphème. Vous voyez bien que, dans cette demande du *Pater*, il ne s'agit pas non plus d'égalité, mais d'imitation et de ressemblance. En comparant les hommes aux anges, la terre au ciel, Notre-Seigneur veut que nous demandions à son Père, pour nous et pour nos frères, la grâce de rivaliser avec les anges, autant qu'il nous est possible, pour accomplir la volonté de Dieu avec la même fidélité, le même amour. C'est un modèle qui nous est proposé. Et je le répète : que c'est beau!

Cependant nous ne sommes pas de purs esprits, nous sommes faits aussi de chair et d'os. Notre âme a un corps pour compagnon, et ce compagnon inséparable a des besoins matériels pour lesquels il faut également prier. Mais c'est ici que nous avons à nous souvenir, tout d'abord, de la prière faite à l'instant : « Que votre volonté soit faite ».

La demande qui suit aussitôt nous apprend comment nous devons prier pour nos intérêts temporels : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.*

Remarquez d'abord, mes enfants, à quel rang vient cette demande, c'est seulement après celles que vous avez vues. Que de gens récitent le *Pater* pour ainsi dire, à rebours ! Ils passent et glissent, comme en courant, quand ils font des prières, sur ce qui touche les intérêts de Dieu et leur salut personnel : que *votre* nom soit sanctifié, que *votre* règne arrive, que *votre* volonté soit faite, tout cela, ils le disent à peu près comme pour remplir une formalité nécessaire, et ils arrivent tout de suite à crier : *donnez-nous, donnez-nous...* Oh ! là, comme ils prient avec ferveur ! On ne rêve que bonheur et succès en ce monde, on souhaite de toute son âme ce qui fait le bien-être de la vie et ce qui en procure les jouissances. Que de prières faites à Dieu pour cela ! Que d'intercessions auprès de la Sainte Vierge et des saints ! Que de messes on fait dire à des intentions de ce genre ! C'est bien, sans doute, mais on néglige la parole de Jésus-Christ : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu. » Les trois demandes placées en tête du *Pater* sont là pour nous la rappeler et nous la faire mettre en pratique.

Par celle-ci il nous apprend à contenir l'expression de ces désirs dans de justes limites. Pourquoi, en effet, les mesurer aux besoins du jour présent ? *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* Le *pain* désigne ici tout ce qui est utile à notre vie temporelle, parce qu'il en est le soutien le plus

nécessaire et le plus commun. Mais, nous adressant à un Dieu si grand, si puissant, et dont la nature est de donner sans mesure, n'est-ce pas faire insulte à sa munificence de marquer que nous lui demandons seulement pour *aujourd'hui*, alors que nos besoins se renouvellent tous les jours ? Notre-Seigneur a voulu nous enseigner par là qu'il faut se défendre d'un attachement immodéré aux biens de la terre ; que nos principales préoccupations doivent être d'entretenir en nous la vie surnaturelle, et que cet attachement immodéré est cause de la ruine de beaucoup d'âmes. Ce n'est pas sans raison qu'il a dit dans l'Évangile : « Malheur à vous les riches ! » non pas malheur à ceux qui possèdent la richesse et parce qu'ils la possèdent, mais malheur à ceux qui mettent leur amour en elle, comme on y est exposé à proportion des richesses qu'on amasse.

Notre-Seigneur nous enseigne donc par cette demande le *détachement* des biens terrestres. Il a voulu ainsi nous apprendre la *confiance* dans la Providence qui veille sur nous et sur nos besoins. Vous vous rappelez cette parole : « Ne soyez pas si préoccupés de ce que vous mangerez et de ce que vous boirez ; votre Père du ciel connaît vos nécessités. » C'est dans cette circonstance que le Sauveur disait : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu », c'est-à-dire : occupez-vous surtout de bénir et de faire bénir son saint nom, demandez-lui surtout qu'il règne dans les âmes et que sa volonté soit faite, « le reste vous sera donné par surcroît ». Ce reste nous devons cependant le demander aussi, car

Dieu le veut, afin que nous reconnaissions ainsi notre dépendance en toutes choses à son égard et que nous marquions notre confiance dans sa bonté.

En exprimant nos désirs, sous le nom de *pain*, Notre-Seigneur élève aussi notre pensée du pain matériel au pain céleste, à ce pain sacré dont la manne par laquelle Dieu avait nourri son peuple dans le désert, au sortir de l'Égypte, en la faisant pleuvoir du ciel, et que les Hébreux appelaient un pain du ciel, n'était que la figure. « Ils ont mangé ce pain, dit Jésus dans l'Évangile, et cependant ils sont morts. Je suis, moi, le *pain vivant* descendu du ciel, et *ce pain* que je vous donnerai c'est ma propre chair immolée pour le salut du monde. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang vivra éternellement. » Oh ! ce pain eucharistique, quand vous l'aurez une fois reçu, mes enfants, demandez, demandez à Dieu la grâce d'en être nourri souvent, sinon chaque jour.

La demande qui suit n'a plus besoin d'explication pour vous : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*. Nous avons tous un immense besoin d'implorer de la miséricorde divine le pardon de nos péchés. Cette demande ne pouvait manquer d'avoir sa place dans le *Pater*. L'aveu et le repentir de nos fautes sont nécessaires pour toucher le cœur de Dieu. Mais cette prière nous rappelle la condition que Dieu met à son pardon. C'est que nous-mêmes nous remettions aux autres leurs offenses à notre égard. Vous vous souvenez, mes enfants, de ce que nous avons dit plusieurs fois du pardon des inju-

res. La prière que Notre-Seigneur nous a apprise lui-même achève de nous montrer qu'il est un grand devoir. Elle doit éteindre en nous toute volonté et tout désir de vengeance, toute haine contre les personnes. Pardonnons nous-mêmes aux autres, par amour pour Jésus-Christ qui a tant pardonné, et il nous pardonnera encore ; tandis que celui qui ne renonce pas à ses vengeances et à ses haines appelle sur lui, non pas la miséricorde de Dieu, mais sa justice et son courroux ; il se condamne lui-même quand il dit : pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Ne nous laissez pas succomber à la tentation. Vous savez aussi ce que signifie cette demande, car nous avons expliqué le danger créé autour de nous par les efforts des démons, ennemis de Dieu, ennemis des hommes qui sont ses images, ses enfants, et furieusement jaloux de les voir destinés au bonheur que ces mauvais anges ont perdu en punition de leur révolte insensée. Ils nous excitent par toutes sortes de tentations perfides à faire comme eux, pour nous perdre. La Sainte Ecriture dit qu'ils rôdent autour de nous comme le lion affamé cherche sa proie.

Et cependant nous demandons à Dieu, non pas la grâce de ne plus être tenté, mais seulement celle de résister aux tentations et de n'y pas *succomber*. C'est que la tentation est l'épreuve de notre liberté et de notre fidélité à Dieu. Il faut mériter le ciel. Dieu est là pour nous assister de son secours divin, et il ne permet jamais que la tentation soit au-des-

sus de nos forces soutenues par sa grâce, quand nous la lui demandons par la prière. Alors, la tentation devient pour nous une source de mérites qui auront tous leur récompense. Mais ce secours de Dieu nous est indispensable; celui qui ne prie pas, je vous l'ai expliqué, est voué à la défaite et à sa perte. Celui qui prie avec humilité, confiance et persévérance, qui répète souvent son *Pater* avec ferveur, triomphera, et, plus tard, il ne lui restera de ses luttes qu'un souvenir très doux, fait d'une inexprimable reconnaissance pour la protection divine qui lui aura valu ce triomphe.

Mais délivrez-nous du mal. De quel mal? De ce qui est un mal aux yeux de Dieu et des conséquences de ce mal. Les maux de la terre ne sont qu'un mal accidentel et passager; ils sont même souvent des grâces, et non un mal réel, car ils nous font acquérir de grands mérites quand nous les supportons bien avec l'aide de Dieu. Que d'âmes ont été ramenées à lui par les épreuves, par la maladie et les souffrances, par la mort de personnes aimées ou par la perte de leur fortune! Ce ne sont donc pas de purs et simples maux. Et les saints, n'est-ce pas par des choses considérées par le monde comme des maux, la pauvreté, les humiliations, les souffrances de toutes sortes infligées par d'autres ou volontairement cherchées, qu'ils se sont formé un trésor impérissable de grâce et de bonheur? Non, le mal vrai n'est pas là. Et c'est pourquoi, en priant Dieu, comme nous avons trop sujet de le faire, qu'ils nous épargne les adversités et les malheurs de la vie, il faut prier comme Notre-Seigneur le fit

au jardin des Oliviers, en remettant tout entre les mains de sa divine volonté.

Ce qui est le mal, non pas un mal pour un bien, mais le vrai mal et qui n'est que cela, c'est le *péché*, avec l'*enfer*, sa suite affreuse. Le péché, et l'enfer sa punition, voilà le double mal dont nous supplions Dieu, cette fois, d'être délivrés. Nous n'en parlons plus comme des tentations. Nous le conjurons de les écarter de nous par sa grâce.

Ainsi s'achève, mes enfants, par cette supplication, la prière sublime du *Pater* que j'ai bien eu raison, vous le voyez, d'appeler un abrégé de toute la religion. On le termine en disant : *Amen* ou *ainsi soit-il*. Oui, *ainsi soit-il* ! Que le saint nom de Dieu soit de jour en jour plus sanctifié ; que son règne arrive ; que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; qu'il veille paternellement sur nos besoins de chaque jour ; qu'il nous pardonne nos péchés ; qu'il nous aide à vaincre les tentations ; qu'il nous épargne les maux de cette vie, mais surtout qu'il nous préserve de l'offenser et qu'il sauve éternellement nos âmes : n'est-ce pas là ce que nous pouvons souhaiter de mieux pour sa gloire et pour notre bonheur ? Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il !

De la salutation angélique,

Mes enfants,

Après le *Notre Père*, la plus belle prière est le *Je vous salue, Marie*, en latin l'*Ave, Maria*, qu'on appelle aussi la *salutation angélique*, parce qu'elle commence par les mots dont l'ange Gabriel salua la Sainte Vierge, quand il vint lui annoncer qu'elle serait la Mère de Dieu. Le *Pater* et l'*Ave Maria* se trouvent sans cesse sur les lèvres de tous les bons chrétiens.

L'*Ave Maria* est formé de trois sources. Il est composé des premières paroles de l'ange à Marie, d'une autre parole qui lui fut adressée par sa cousine sainte Elisabeth, quand la Sainte Vierge, ayant appris qu'elle serait la Mère du Christ, alla visiter celle de son Précurseur, et enfin des paroles que la Sainte Eglise, inspirée par Dieu, a ajoutées aux précédentes. L'ange saint Gabriel avait dit à Marie : « Je vous salue, pleine de grâces ; le Seigneur est avec vous. » Sainte Elisabeth, en la voyant venir à elle, s'écria : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes et béni soit le fruit de vos entrailles. » Ces paroles réunies forment la première partie de l'*Ave Maria* : Je vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni. Et la sainte Eglise, après nous avoir fait réci-

ter ces félicitations dictées par le Saint-Esprit, complète la prière par celles-ci, qui sont la seconde partie : Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

L'*Ave Maria* s'ouvre donc par une salutation, comme le *Pater*. Remarquez aussi, mes enfants, que comme la première partie du *Pater* se rapporte directement à la gloire de Dieu et que nos demandes personnelles viennent seulement après, il n'est aussi question, dans la première partie de l'*Ave Maria*, que de la sainteté, des grandeurs et du bonheur de la Sainte Vierge. Nos sollicitations viennent seulement dans la seconde.

Cela me donne l'occasion de vous indiquer une manière de réciter cette belle et touchante prière qui vous aiderait à la faire avec piété, et qui serait un bon moyen de renouveler votre attention à chaque *Ave Maria*, quand vous la dites plusieurs fois de suite.

Pour cela, regardez la première partie comme un compliment humble et empressé que vous adressez à la sainte Vierge, et la seconde comme un recours plein de confiance à sa puissante et maternelle protection. Dans la première, ne pensez qu'à elle, et pensez à vous dans la seconde. Que les paroles de la première, dont chaque mot a une signification si belle, ainsi que vous allez le voir, soit une félicitation de votre cœur à la Mère du ciel ; imaginez-vous que ce sont autant de roses effeuillées à ses pieds, et pensez avec bonheur qu'au moment où vous y déposez cet hommage, il lui est rendu en même temps par des centaines de mille d'autres âmes qui

le lui offrent de tous les points du monde. Réjouissez-vous de tout votre cœur de la voir si honorée et si aimée. Alors, ayant à la fois sous les yeux vos besoins, votre misère et l'amour de cette très sainte et très puissante Mère pour ses enfants, vous jetez vers elle, dans la seconde partie, votre appel à son secours.

Je vous salue, c'est-à-dire je m'incline, je m'abaisse, je me prosterne humblement devant vous, sachant que vous êtes prodigieusement élevée au dessus de notre faiblesse, que vous êtes la reine des saints et des anges eux-mêmes dans le ciel, et que vous y jouissez d'une gloire auprès de laquelle la leur même pâlit.

Marie! C'est le nom de cette reine incomparable, celui que ses parents, saint Joachim et sainte Anne, lui donnèrent à sa naissance. Les noms, chez le peuple hébreu, avaient une ou plusieurs significations profondes. Celui de Marie, prédestiné par Dieu à la Vierge naissante, en a quatre qui se trouvent merveilleusement réalisées en elle. Il veut dire *Souveraine Maîtresse* ; Marie est reine de toutes les créatures ; *Illuminatrice* : ses exemples, la splendeur de ses privilèges et de ses vertus éclairent les âmes comme la lune éclaire les ténèbres de la nuit ; *Etoile du Matin* : c'est vers elle que nous fixons nos regards pour retrouver la direction vraie, le chemin du port du salut au milieu des flots agités de ce monde, comme le marin consulte l'étoile ; *Amertume* : aucune mère n'a passé par des angoisses et des tortures du cœur comparables à celles de Marie.

Pleine de grâce. En effet, la sainte Vierge est le chef-d'œuvre de la grâce divine. Toutes les grâces dont Dieu peut orner une créature, il en a comblé Marie, et, comme elle n'a pas cessé un instant d'y être parfaitement fidèle, son âme en a reçu des accroissements que nous ne pouvons concevoir. Or, c'est la grâce qui fait la beauté, la sainteté et la grandeur d'une âme. L'Ange Gabriel ne pouvait faire à la Vierge de Nazareth un compliment plus sublime que de la saluer pleine de grâce, et nous devons trouver notre bonheur à offrir à notre Mère ce même hommage après lui.

Le Seigneur est avec vous. C'est l'effet de sa grâce. La grâce fait l'union de l'âme avec Dieu. Une âme pleine de grâce lui est parfaitement unie. Dieu réside en elle comme dans une demeure qui est sienne, où il dispose de tout et gouverne tout. Il y est naturellement avec toute sa protection et toutes ses faveurs. C'était ce dont l'ange donnait l'assurance à la Sainte Vierge pour prévenir le trouble que pouvait lui causer sa merveilleuse apparition, et c'est aussi de quoi nous la félicitons avec lui.

Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Bénie, c'est-à-dire privilégiée et heureuse entre toutes. Oh oui ! Bénie et privilégiée par dessus toutes les autres, celle que le Fils de Dieu choisissait pour être sa mère et qu'il y avait préparée en faisant d'elle le temple de sa grâce. Elle avait bien raison de répondre à sainte Elisabeth, en chantant son *Magnificat* : « Le Seigneur tout-puissant a fait en moi de grandes choses », et en prédisant : « Voilà

que toutes les générations me proclameront bienheureuse. » Elles n'ont pas cessé de le faire, en effet, depuis près de deux mille ans, et elles le feront pendant l'éternité dans le ciel. Quelle joie pour nous de nous associer à ce concert !

Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni. En répétant cette parole de sainte Elisabeth, nous rendons gloire à la fois au Fils et à la Mère, nous associons au nom de Marie celui de Jésus-Christ qui est son vrai Fils et le vrai Fils de Dieu. Il n'y a peut-être pas dans tout l'*Ave, Maria* une parole plus douce au cœur de la Sainte Vierge, puisque ce qui flatte le plus le cœur d'une mère, c'est d'entendre louer et bénir ses enfants. En prononçant cette phrase, pensons à la complaisance avec laquelle elle doit l'écouter.

C'est maintenant le moment d'attirer son regard sur nous qui sommes aussi ses enfants, et de nous recommander à sa céleste protection.

Sainte Marie! Il n'y a pas de qualité plus honorable et de titre plus beau que la sainteté, parce qu'elle élève l'homme au dessus de lui-même jusqu'aux régions divines. Aucune créature ne mérite mieux que Marie ce nom de *saint*, puisqu'elle a eu le privilège d'être préservée même du péché originel, et que, par l'usage de sa volonté, elle n'a jamais commis même le péché véniel le plus léger. Comme nous avons raison de dire : *sainte Marie!*

Mère de Dieu. Vous savez, mes enfants, qu'elle l'est réellement, puisque le fils qui est né d'elle est vraiment Dieu, par l'union de la nature divine à la nature humaine dans sa personne.

En sollicitant la protection de Marie, nous l'invoquons au nom de la grandeur incomparable que lui donnent sa sainteté et sa maternité divine, comme le nécessaire cherche comment incliner ceux qu'il implore à lui faire du bien et leur dit : vous qui êtes si noble, si riche, si bienfaisant...

Priez pour nous. Remarquez, mes enfants, que malgré toute la grandeur et la gloire de la Sainte Vierge, nous ne lui demandons pas de nous accorder directement les grâces que nous souhaitons. La grâce, sous toutes ses formes, ne vient que de Dieu. Nous demandons à Marie qu'elle intercède pour nous près de lui, nous la prions pour qu'elle prie en notre faveur.

Mais avec quelle confiance nous pouvons le faire ! D'une part, ses privilèges, ses mérites et son titre de Mère de Dieu la rendent comme toute-puissante sur le cœur de son divin Fils qui dispense les grâces. D'autre part, elle est notre Mère aussi, car nous devenons par la grâce les frères de Jésus-Christ, et lui-même, en mourant, nous a donnés pour fils à Marie et nous a confiés à elle dans la personne de l'apôtre saint Jean qui représentait tous les disciples au pied de la croix : « Voilà votre Mère », lui dit-il. Qui interviendra avec plus de zèle et plus d'ardeur qu'une mère pour obtenir à ses enfants des faveurs ou un pardon ? Marie, Mère de Dieu et notre Mère, exerce dans le ciel auprès de Dieu une intercession à la fois toute-puissante et tendrement dévouée.

Aussi la dévotion à la Sainte Vierge, à cause de sa grandeur incomparable, la confiance filiale en

sa protection à cause de son amour pour nous, un tendre amour pour elle joint à une vénération profonde, sont-ils de notre part ce qui peut être le plus agréable à Notre-Seigneur, et le plus propre à attirer sur nous ses grâces, car un fils est surtout heureux de voir sa mère honorée et aimée. Et quel fils eut jamais pour sa mère un amour qui puisse être rapproché de l'amour de Jésus pour Marie ? Cette dévotion, cette tendre confiance et cet amour de tant d'âmes envers elle sont une des plus belles choses de la vie chrétienne et comme un gage de salut pour ces âmes. Efforcez-vous, mes enfants, de les avoir, de les conserver toujours, et demandez-en la grâce.

Pauvres pécheurs. Nous ne sommes hélas ! que cela. C'est l'aveu de notre misère qui est attendu au ciel pour que le pardon et les faveurs en descendent. Ces paroles donnent à notre prière le caractère d'humilité qui est nécessaire pour la rendre efficace. Il faut qu'elles viennent du fond du cœur.

Priez pour nous maintenant. Ce mot correspond à « donnez-nous aujourd'hui » du *Pater*. Nous prions pour nos besoins présents.

Et à l'heure de notre mort. La grâce, d'une bonne mort est, comme je vous l'ai dit, une grâce toute spéciale et la grâce suprême. L'Eglise nous la fait demander à l'avance et chaque jour par l'intercession de Celle qui a eu la plus sainte et la plus heureuse des morts. Cette grâce, il faudrait, si nous le pouvions, l'implorer à toute heure de notre vie.

Des sacrements en général.

Mes enfants,

Vous avez parfaitement compris que la *grâce* est nécessaire au salut, et, d'autre part, qu'on n'obtient pas ce don de Dieu sans la *prière*.

Mais savoir que la prière obtient la grâce ne nous dit pas encore comment elle nous est donnée, de quelle manière Dieu nous met en sa possession. Prenons une comparaison : j'ai à Paris un ami qui m'a promis mille francs si je recours à sa générosité. Je l'ai fait. Est-ce que j'ai encore quelque chose à attendre ? Je crois bien ! Il reste à me les faire parvenir. Le cas est semblable pour la grâce. Dieu nous l'a promise si nous la lui demandons comme il faut : nous l'avons fait ; par quelle voie allons-nous la recevoir ? C'est par la voie des *sacrements*, dont j'ai maintenant à vous parler et que j'ai déjà appelés les *canaux* de la grâce, car chacun d'eux est un canal par lequel la grâce coule dans nos âmes.

Ainsi, la grâce est l'*état* nécessaire à l'âme pour son salut, la prière est la *condition* pour parvenir à cet état, les sacrements sont les *moyens* par lesquels les mérites infinis de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous sont appliqués et par lesquels Dieu met l'âme dans cet état de grâce, l'y conserve, l'y fortifie, ou le lui fait retrouver si elle a eu le malheur

de le perdre. Vous voyez que tout s'enchaîne. La question des sacrements a donc elle aussi une souveraine importance. Elle vous montrera d'ailleurs comment la bonté de Notre-Seigneur est divinement ingénieuse pour venir à notre aide ; elle nous porte en ses bras du berceau à la tombe.

Aujourd'hui je vous parlerai des sacrements *en général*, parce qu'il faut d'abord savoir ce que c'est qu'un sacrement, pourquoi Notre-Seigneur a institué les sacrements, quel est leur nombre, ce qu'ils ont tous de commun entre eux et la fin particulière à chacun.

Pour comprendre ce qu'ils sont et pourquoi Notre-Seigneur les a établis afin de nous communiquer la grâce, il n'y a qu'à se rappeler que l'homme n'est pas un pur esprit. Il est composé d'un corps et d'une âme, et ses connaissances lui viennent du dehors, des choses extérieures et *sensibles*, par l'intermédiaire des sens de son corps. Aussi est-il surtout frappé des choses sensibles qui se voient, qui s'entendent, qu'il peut goûter ou toucher. Eh bien, Jésus-Christ, afin de se prêter à la nature de l'homme, a bien voulu choisir, pour nous communiquer sa grâce, des moyens qui tombent sous nos sens, comme, par exemple, l'eau versée sur la tête de l'enfant qu'on baptise et les paroles qu'on prononce en même temps : voilà des choses qui se voient et qui s'entendent. De même, dans le sacrement de Confirmation, l'huile sainte dont se sert l'évêque, le geste qu'il fait et les mots qu'il dit sont des choses sensibles. Voilà donc un

premier point : les sacrements sont des moyens *sensibles*, c'est-à-dire parlant à nos sens, que Dieu a institués pour faire descendre la grâce dans nos âmes.

Et remarquez, mes enfants, quelle attention touchante c'est de sa part. La grâce, elle, n'est pas une chose sensible ; elle est invisible, on ne la voit ni ne la sent extérieurement. Si Dieu nous la donnait d'une manière invisible, nous pourrions douter de l'avoir reçue. Mais il nous la fait pour ainsi dire toucher du doigt par les sacrements. Ce don surnaturel que je vous ai promis, nous dit-il, et qui est insaisissable pour vous, il est enfermé dans cette eau qui coule sur le front du baptisé, dans cette onction d'huile sainte sur celui du confirmé, vous savez qu'il est là et que le sacrement vous met en sa possession.

Cependant, vous le pensez bien, ce don naturel de la grâce n'est pas renfermé dans l'eau du baptême, par exemple, ou dans les autres choses sensibles qui font partie d'un sacrement, de la même manière que l'eau est enfermée dans un vase. Ces choses sensibles ne sont pas la grâce elle-même, non, mais elles la représentent. Elles sont des *signes* auxquels Jésus-Christ l'a attachée.

Vous vous rappelez certainement ce qu'on appelle un *signe* : c'est une chose qui fait penser à une autre.

Quand vous voyez l'empreinte d'un fer à cheval sur la poussière de la route, cette empreinte est pour vous le signe qu'un cheval a passé par là. Quand vous voyez la fumée sortir d'un toit, c'est le signe qu'il y a du feu sous ce toit.

Le signe de la croix est un geste qui représente le mystère de notre Rédemption.

Outre les signes de ce genre qui ont ce caractère par eux-mêmes, les hommes conviennent souvent entre eux qu'une chose sera le signe d'une autre et la représentera. Le drapeau tricolore n'est qu'une pièce d'étoffe en trois bandes, mais il est le signe de la nation française, et ce n'est pas la pièce d'étoffe flottant au vent qu'on salue dans le drapeau, c'est l'armée ou la patrie qu'il représente. Les *signes sensibles* qu'on voit dans les sacrements représentent la *grâce invisible* qu'ils nous communiquent. Il en sont les *signes*.

Ces signes ont ceci de particulier que ce ne sont pas des signes profanes, comme le drapeau ou les décorations, ce sont des signes *sacrés*, parce qu'ils représentent la chose la plus sainte, qui est la grâce. Ils ont aussi quelque chose de caché, de mystérieux : c'est de renfermer, sous une enveloppe corporelle et sensible, une vertu divine qui opère invisiblement le salut. Et tel est justement le sens du mot *sacrement* : il veut dire une chose *sainte et cachée*.

Mais il y a une grande différence entre les signes naturels ou ceux de convention dont nous parlions tout à l'heure et les signes sensibles qu'on voit dans les sacrements. Tout l'effet des premiers est de *représenter* la chose dont ils sont le signe, tandis que les signes sacramentels ne se bornent pas à représenter la grâce qu'ils signifient ; ces signes sacrés la *produisent* dans l'âme, ils la lui *donnent*. L'eau du baptême, par exemple, versée au nom du

Père, du Fils et du Saint-Esprit, ne signifie pas seulement que l'âme est lavée de la tache originelle et de toutes ses souillures, parce que l'eau sert à laver. Ce signe sensible fait entrer dans l'âme du baptisé la chose qu'il représente, la grâce, il l'opère en elle. Celui qu'on baptise, en même temps qu'il reçoit ce signe sensible de l'eau qui purifie, reçoit la grâce elle-même, qui efface le péché et le fait enfant de Dieu. Il en est de même dans les autres sacrements.

C'est pour cela que je vous disais tout à l'heure que Notre-Seigneur a *attaché* la grâce invisible à ces signes sensibles. Il a lié la grâce au signe qui la représente. Lui seul pouvait le faire, car il est l'auteur et le maître de la grâce, il en dispose comme il l'entend, mais il ne saurait y avoir de volonté humaine capable d'opérer cette union mystérieuse du signe sensible et de la grâce invisible. C'est Jésus-Christ lui-même qui a institué les sacrements.

Pour résumer tout cela, le nom de sacrement signifie donc une chose sainte et mystérieuse. Un sacrement est un signe sacré et sensible institué par Notre-Seigneur-Jésus-Christ pour produire la grâce dans nos âmes.

Notre-Seigneur qui a voulu, dans sa bonté, choisir ce moyen de signes sensibles pour nous communiquer sa grâce afin d'adapter cette communication sacrée à la nature sensible de l'homme, a également adapté le nombre et le genre des sacrements aux différentes phases et aux différents besoins de la vie humaine. Et cela est bien fait

pour nous aider à comprendre les rapports entre la vie surnaturelle de la grâce et la vie naturelle. Vous allez vous en rendre compte.

Que faut-il à l'homme pour vivre, pour conserver la vie et pour l'employer utilement, tant pour lui-même que pour la société? Il faut d'abord qu'il naisse, puis qu'il grandisse en forces; il faut qu'il se nourrisse, qu'il emploie des remèdes pour se guérir s'il tombe dans quelque maladie, qu'il répare ses forces quand elles ont été affaiblies. D'autre part, il faut, pour la vie sociale, qu'il y ait des chefs investis de l'autorité nécessaire pour procurer le bien public, et enfin que les hommes se perpétuent eux-mêmes et perpétuent le genre humain en donnant naissance à des enfants qui les remplaceront dans la vie. Eh bien, ces mêmes nécessités se rencontrent dans la vie surnaturelle, et Notre-Seigneur a mis les sacrements en harmonie avec elles par leur nombre, par les circonstances où ils se confèrent, et par les effets propres à chacun d'eux.

Il y a en effet *sept* sacrements. Le premier est celui de la naissance spirituelle, le *Baptême*, par lequel nous *naissons de nouveau*, selon la parole de Jésus-Christ; c'est la naissance à la vie de la grâce. L'enfant chrétien a grandi, il arrive à l'âge où il a besoin de devenir fort contre ses passions et contre les tentations du démon : le sacrement de *Confirmation* augmente en lui la grâce sanctifiante et fortifie son âme par les dons du Saint-Esprit, selon ce que Jésus-Christ avait dit à ses apôtres en les faisant s'enfermer dans le Cénacle pendant les

jours qui précédèrent la Pentecôte : « Demeurez-y jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut. » Le chrétien a besoin de nourrir la vie de son âme : dans le sacrement de l'*Eucharistie*, son Sauveur se donne lui-même à elle comme nourriture spirituelle. Le sacrement de *Pénitence* rend la santé à nos âmes quand elles ont été blessées par le péché. Mais il arrive, dans la vie naturelle, un moment où la maladie devient plus grave et fait apparaître le danger de la mort. A ce moment, la vie surnaturelle est aussi en danger, parce que c'est l'heure où le démon redouble souvent d'efforts pour nous la faire perdre : le sacrement de l'*Extrême-Onction*, c'est-à-dire de la dernière onction, fortifie l'âme dans ce péril, il efface les restes du péché dans le mourant, et, par une nouvelle bonté de Dieu, il le ramène même fréquemment à la santé. Le sacrement de l'*Ordre* est ainsi nommé parce qu'il établit dans la société chrétienne les divers degrés ou grades des ministres chargés de la gouverner, et qu'il perpétue dans l'Eglise cet exercice nécessaire du gouvernement et celui des fonctions du culte. Enfin, le sacrement de *Mariage* a été institué pour sanctifier l'union de l'homme et de la femme, afin que le genre humain se conserve et pour que les enfants nés de leur union soient élevés dans la religion et dans la crainte de Dieu.

Il y a donc sept sacrements : le *Baptême*, la *Pénitence*, la *Confirmation*, l'*Eucharistie*, l'*Extrême-Onction*, l'*Ordre* et le *Mariage*.

Les sacrements ont tous pour effet de nous don-

ner la grâce sanctifiante. C'est leur caractère commun. Mais ils ne nous la donnent pas tous de la même manière, et en cela ils diffèrent les uns des autres. Il y a des sacrements destinés à ceux qui n'ont pas la vie de la grâce, soit qu'ils ne la possèdent pas encore, soit qu'ils l'aient perdue. Ces sacrements les y font naître ou la ressuscitent en eux. Ce sont le *Baptême* et la *Pénitence*. Les autres sont réservés à ceux qui ont la vie surnaturelle, et, dans ceux-là, ils augmentent la grâce sanctifiante, ils resserrent l'union intime de l'âme avec Dieu. On appelle, à cause de cela, le Baptême et la Pénitence sacrements des *morts*, et les autres, sacrements des *vivants*. Ce qui est profitable aux vivants n'est pas fait pour les morts : il faut donc être en état de grâce pour recevoir les sacrements des *vivants* : celui qui oserait les recevoir sans cela commettrait une profanation sacrilège, car les sacrements sont la chose la plus auguste.

Mais ils ne produisent ou n'augmentent pas seulement la grâce *sanctifiante* ou *habituelle*, ils confèrent aussi la grâce *actuelle*. Et comme ils imposent des obligations différentes, les grâces actuelles qu'ils procurent ne sont pas les mêmes pour tous. Ainsi les grâces actuelles du Baptême aident à vivre en bon chrétien (1) ; celles du Mariage aident à vivre en bons époux ; celles de l'Ordre à vivre en bon prêtre, et ainsi des autres. Chacun

(1) Le petit enfant qu'on baptise ne peut pas faire usage de la grâce actuelle, puisqu'il ne connaît rien et ne peut faire ni bien ni mal, mais il reçoit au baptême le *droit d'obtenir* les grâces actuelles dont il aura besoin plus tard.

a ses grâces actuelles particulières. On les appelle les *grâces sacramentelles*.

Une autre différence entre les sacrements est que les uns laissent dans l'âme une marque ineffaçable, et pas les autres. En parlant de cette empreinte, on dit que ces sacrements impriment à l'âme un *caractère*, comme on imprime sur le papier l'empreinte des lettres avec un cachet et de la cire. Mais c'est une empreinte que rien ne peut plus faire disparaître. Ces sacrements, qui sont le *Baptême*, la *Confirmation* et l'*Ordre*, impriment dans l'âme un *caractère ineffaçable*. C'est pourquoi on ne peut les recevoir qu'une fois. Ce caractère a deux effets : il distingue ceux qui l'ont reçu d'avec les autres hommes, et il leur donne le pouvoir de recevoir ou de faire certaines choses. Le Baptême distingue le chrétien de l'infidèle, et rend le baptisé capable de recevoir les autres sacrements. Le caractère de la Confirmation distingue celui qui reçoit ce sacrement d'avec les simples baptisés qui sont comme des enfants nouvellement nés à la vie de la grâce, et le confirmé reçoit pour toujours la grâce qui le rend capable d'être un bon soldat de Jésus-Christ. Le sacrement de l'Ordre distingue les ministres du culte d'avec ceux qui ne l'ont pas reçu, et il leur donne le pouvoir d'administrer les sacrements, d'accomplir les fonctions du culte.

Il n'y a rien de moins compliqué qu'un sacrement. Il consiste tout entier dans la matière employée, comme l'eau dans le baptême, l'huile sainte dans l'*Extrême-Onction*, et dans les paroles qui

expriment la signification de cet emploi. Vous verrez la prochaine fois que donner le sacrement de baptême, c'est simplement verser un peu d'eau en forme de croix sur le front en disant : je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Quoi de plus simple ? Mais l'Eglise accompagne l'administration des sacrements de *cérémonies* spéciales, c'est-à-dire d'un appareil religieux, de prières et d'actions, qui figurent d'une manière plus étendue les effets de chaque sacrement, nous les mettent pour ainsi dire sous les yeux, nous les expliquent et sont propres à inspirer aux fidèles une haute idée de la sainteté de ces moyens sacrés de salut. Rien de plus touchant que ces cérémonies, ni de plus beau que ces prières.

C'est, qu'en effet, mes enfants, nous ne saurions avoir trop de vénération pour ces divines inventions de l'amour de Jésus-Christ et pour les mystères de grâce qu'elles renferment. Les sacrements doivent exciter dans nos cœurs une reconnaissance sans borne envers le Sauveur qui les a mis à notre disposition, un ardent désir d'en bien profiter et une sainte crainte de ne pas nous en approcher dignement.

Du Baptême.

Pour vivre il faut d'abord naître. C'est pourquoi le baptême qui nous fait naître à la vie surnaturelle est le premier et le plus nécessaire de tous les sacrements.

Puisque c'est un sacrement, il doit être fait d'un *signe sensible* auquel Jésus-Christ a attaché la grâce. Ce signe sensible, c'est d'abord l'eau versée sur la tête du baptisé. Notre-Seigneur a choisi l'eau pour représenter que le baptême purifie l'âme comme l'eau purifie le corps. Le mot baptême vient d'un mot grec qui signifie précisément purifier en lavant, et aussi plonger dans l'eau parce que, dans les premiers siècles, ainsi que je vous l'ai déjà dit, on entrait dans l'eau pour recevoir ce sacrement, comme Jésus-Christ l'avait fait dans le fleuve du Jourdain pour recevoir le baptême de saint Jean-Baptiste. Mais le baptême du Jourdain n'était pas un sacrement, car il ne produisait pas la grâce comme le baptême institué par Notre-Seigneur. Il y a, même aujourd'hui, d'autres cas où nous employons l'eau pour signifier la purification dont nos âmes ont besoin, par exemple, l'usage du signe de la croix fait avec de l'eau bénite, en entrant dans l'église, avant d'y prier, ou l'aspersion de l'eau bénite qui précède la grand'messe. Ce ne sont pas non plus des sacrements, parce que ces signes nous

rappellent la pureté d'âme nécessaire pour être agréable à Dieu, sans produire en nous la grâce sanctifiante. Le sacrement de baptême la produit dans l'âme, et c'est ce qu'achèvent de signifier et d'exprimer les paroles qu'on prononce en versant l'eau : « Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » A ce moment le sacrement obtient tout son effet, il opère ce qu'il signifie : l'âme naît à la vie surnaturelle, Dieu s'unit à elle par la grâce sanctifiante.

Le premier effet du baptême est d'effacer dans cette âme la tache du *péché originel* qui la privait de l'amitié de Dieu. Il remédie au mal que le péché nous a fait, car il nous rend *l'état d'innocence*, et il nous assure les grâces actuelles nécessaires pour vaincre les mauvais penchants dont le péché originel a mis en nous le germe fatal. Il nous fait *chrétiens*. Vous savez qu'un chrétien est celui qui est baptisé et qui professe la doctrine de Jésus-Christ : cette profession de foi est faite par le baptisé, ou, en son nom, par ceux qui parlent pour lui si c'est un petit enfant, avant que l'eau sainte soit versée sur sa tête. Ce sacrement nous fait ainsi *enfants de Dieu et de l'Eglise*. Dieu prend aussitôt pour le baptisé les sentiments du père le plus aimant et le plus plein de sollicitude ; la sainte Eglise est désormais une mère pour lui et elle lui ouvre ses trésors, en particulier celui de la Communion des Saints.

Voilà l'effet de cet admirable sacrement dans les enfants qui le reçoivent dès leur naissance. Mais d'autres ne sont baptisés que plus tard et après

avoir atteint l'âge de raison, ou même après l'avoir dépassé de beaucoup. C'était le cas, par exemple, du roi Clovis et de ses guerriers; c'est celui des hommes incrédules et non baptisés qui embrassent la foi chrétienne, et des païens de tout âge que les missionnaires convertissent à Jésus-Christ. Chez tous ceux-là le baptême a des effets encore plus étendus, mais à la condition qu'ils soient dans les dispositions nécessaires pour le recevoir.

La première de ces dispositions de leur part est tellement nécessaire que sans elle le baptême serait nul. Il faut qu'ils le reçoivent *librement* et parce qu'ils le veulent. L'homme ayant l'usage de sa raison ne peut devenir chétien et enfant de Dieu ni malgré lui, ni à son insu, et personne ne peut contracter pour lui, sans lui, les engagements du baptême. Il faut, en outre, qu'il connaisse les principales vérités de la religion, qu'il embrasse la foi, qu'il ait un sincère repentir de ses péchés.

Mais, justement, comment les péchés actuels qu'il a commis jusqu'à l'âge de dix ans, de vingt ou de cinquante ans où il se présente au baptême, lui seront-ils remis? Sera-ce par la confession de ses péchés dans le sacrement de Pénitence? Non, puisqu'on ne peut recevoir aucun des autres sacrements avant d'avoir été fait enfant de Dieu par le baptême. Mais, d'autre part, la grâce ne descend pas dans un cœur où règne le péché. Alors?... Eh bien c'est le baptême lui-même qui efface tous les péchés *actuels* en même temps que le péché *originel*, si nombreuses et si graves que soient les fautes commises avant d'y être admis. Il met l'âme, comme nous

l'avons vu, dans un véritable *état d'innocence*.

Et même, pour qu'il ne reste rien de l'état de péché ni de ses suites, la grâce produite dans l'âme de ce baptisé efface aussi toute l'expiation due pour ses fautes passées, toute la pénitence qu'il aurait à faire. Ainsi, un homme de trente ans qui recevrait le baptême après une vie criminelle et mourrait aussitôt, entrerait tout droit au ciel s'il a reçu le sacrement avec une contrition excitée par les motifs de la foi. Voyez, mes enfants, quel puissant effet de la grâce dans cette application sans réserve des mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et quelle miséricorde de Dieu envers le pécheur !

Vous savez déjà que le Baptême est *absolument nécessaire* pour être sauvé, et vous vous rappelez cette parole de Notre-Seigneur : « En vérité, je vous le dis, personne ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il ne renait par l'eau et par l'Esprit-Saint. » C'est pourquoi il est souverainement important de faire baptiser les enfants dès leur naissance. Les parents qui négligent ce devoir ont une grande responsabilité devant Dieu (1).

Mais alors, dira un enfant qui réfléchit, comment cela s'arrange-t-il avec ce que vous nous avez expliqué à propos de la maxime « hors de l'Eglise pas de salut » ? Vous nous avez dit que des infidèles de bonne foi peuvent être sauvés parce qu'ils appartiennent invisiblement à l'Eglise. S'ils sont infidèles, ils ne sont pas baptisés, ils ne peuvent pas

(1) Nous avons parlé plus haut des enfants qui meurent sans baptême avant d'avoir l'âge de raison.

aller au ciel. -- Oui, mais avant d'aller plus loin, rappelez-vous aussi que l'infidèle de bonne foi et quiconque ne fait pas partie du corps de l'Eglise par le baptême ne peut appartenir invisiblement à son âme ni être sauvé, qu'à la condition d'être disposé à embrasser toutes les vérités religieuses et tous les moyens de salut que Dieu lui ferait connaître. Rappelez-vous aussi que personne ne peut être sauvé sans avoir la *charité parfaite* et la *contrition parfaite*, c'est-à-dire sans aimer Dieu pour lui-même et par dessus toute chose, et sans le regret de l'avoir offensé pour ce motif, s'il n'a pas reçu le pardon de Dieu par le sacrement de Pénitence. Car personne n'est sauvé sans la grâce sanctifiante, et la grâce sanctifiante ne peut s'obtenir que par le sacrement de Baptême, ou ensuite de Pénitence, ou que par la charité parfaite jointe chez le chrétien à la volonté de se confesser, chez l'infidèle, à la disposition de le faire s'il savait qu'il le faut. Ceci posé, il y a deux choses qui peuvent remplacer le baptême *quand on est dans l'impossibilité de le recevoir*.

La première est justement cette disposition à faire toute la volonté de Dieu chez l'infidèle mourant. Dieu, dans sa bonté, considère que, chez cet homme, le *désir* de faire tout ce qu'il lui demanderait supplée au baptême qu'il ne peut recevoir. C'est ce qu'on appelle le baptême *de désir*. Pour suppléer au baptême réel, la grâce de Dieu porte cette disposition de l'infidèle au sentiment de la charité et de la contrition parfaites qui lui ouvrent le ciel.

L'autre manière c'est le *martyre*, qui consiste à souffrir la mort pour affirmer la foi en Jésus-Christ.

Il est arrivé souvent, pendant les persécutions, que des païens, touchés par la grâce, se convertissaient subitement et avec éclat en voyant la sainteté, les sacrifices héroïques et l'invincible patience des chrétiens qu'on torturait sous leurs yeux, et qu'ils mouraient aussitôt eux-mêmes dans de semblables supplices, sans pouvoir recevoir le sacrement de baptême. Il est évident qu'un martyr, même non baptisé, ne peut pas rester à la porte du ciel. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit dans l'Évangile « Quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi la retrouvera ? » Le martyr, acte de charité sublime, devient le baptême *du sang*.

Le baptême est tellement nécessaire au salut hors de ces deux cas (1) que l'Église permet à toute personne indistinctement de le donner en cas de nécessité, bien qu'il appartienne aux prêtres seuls d'administrer les sacrements. Par exemple, quand un enfant nouveau-né est en pressant danger de mourir, si on n'a pas le temps de faire venir le prêtre, toute personne peut le baptiser, et c'est même un *devoir* de le faire pour procurer à ce petit enfant le bonheur du ciel.

Il peut donc arriver, mes enfants, que vous ayez plus tard à sauver ainsi une âme, et, par conséquent, il faut bien savoir comment on doit baptiser pour que le sacrement existe.

On donne le Baptême en *versant* de l'eau naturelle sur la tête de la personne que l'on baptise,

(1) Et, d'ailleurs, le recevoir resterait une obligation indispensable pour l'infidèle ou le martyr, s'ils le pouvaient.

et en disant en même temps : « Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Il faut répandre l'eau, la *faire couler* sur la peau, et ne point partager la grossière-erreur de ceux qui se contentent de tremper leur doigt dans l'eau, ou même dans leur salive, pour en humecter légèrement la tête de l'enfant. Cette eau doit être *naturelle*, c'est-à-dire être de l'eau de pluie, de mer ou de rivière, d'étang ou de puits, et non pas quelque eau fabriquée par l'homme, comme l'eau de Cologne, l'eau mêlée d'autre liquide, etc. Quand on le peut, on se sert de préférence d'eau bénite, mais cela n'est pas rigoureusement nécessaire. On indique *la tête*, parce que c'est la partie la plus noble du corps humain ; mais si, par un motif raisonnable, on ne pouvait pas verser l'eau sur la tête, on la répandrait sur toute autre partie du corps. A la rigueur il suffit que l'eau ait coulé sur la peau. Il ne faut pas se contenter de mouiller les cheveux.

Et en disant en même temps les paroles sacramentelles, car elles doivent accompagner l'effusion de l'eau, et non point la suivre ou la précéder : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Ces paroles montrent que, par le Baptême, on est consacré à un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Elles ont été prescrites par Jésus-Christ lorsqu'il a dit à ses apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. » Il n'est permis ni de les changer, ni d'en supprimer une, ni de les prononcer dans un autre ordre.

Nous avons parlé plusieurs fois des engagements contractés par celui qui reçoit ce sacrement et qu'on appelle les *promesses du baptême*. En quoi consistent ces promesses? C'est l'engagement de croire en Jésus-Christ, à sa divinité, à sa doctrine, de pratiquer sa loi; c'est de vivre en chrétien fidèle observateur du saint Evangile, et enfin de renoncer aux *pompes* du démon et à ses œuvres. Le mot pompe, qui sert à désigner un appareil pour faire monter l'eau, a aussi un autre sens tout différent dans notre langue. On dit qu'un général victorieux ou un personnage de haute importance a été reçu en grande *pompe* dans une ville; cela signifie : avec un appareil de solennité qui frappe l'imagination et séduit les yeux. Les *pompes du démon* c'est le vain éclat des choses mondaines qui détournent du service et de l'amour de Dieu, comme la recherche des honneurs et l'appât des richesses. Ce sont aussi les plaisirs dangereux dont le monde, poussé et manœuvré par le démon, excite le goût, comme certains spectacles, certaines danses qui exposent ou qui conduisent à offenser Dieu. Le chrétien promet au baptême de ne pas se laisser entraîner par ces pompes. Les *œuvres du démon* c'est toute espèce de péché, car son œuvre est de nous pousser au mal. Le chrétien s'efforcera de s'en détourner.

On rencontre quelquefois de ces gens qui ne manquent pas une occasion de raisonner d'une manière absurde au nom de la raison, et qui disent : Comment a-t-on pu faire prendre ces engagements à un enfant qui vient de naître et qui n'en peut avoir aucune connaissance? C'est contraire à sa

liberté, il n'a rien demandé de tout cela. Et ils font valoir ce qu'ils appellent le droit de l'enfant. Il faudrait leur répondre : mais, d'abord, l'enfant a-t-il demandé à ses parents de naître? Il est né pourtant sans son avis. Que dirait-on de lui s'il voulait s'affranchir de ses devoirs envers eux sous le prétexte que, s'il est né d'eux, sa volonté y a été étrangère? Et puis, qui sait si cet enfant, né de parents français, par exemple, n'aurait pas préféré naître de parents allemands ou vivre comme les sauvages, avec un anneau dans le nez au lieu de porter des vêtements, et appartenir à la race nègre plutôt qu'à la race blanche? Non, la vie est un grand bienfait, qui lui crée en même temps des devoirs de famille et de société auxquels il ne saurait se soustraire sans ingratitude et sans lâcheté. La naissance à la vie surnaturelle est un bienfait beaucoup plus précieux encore, une grâce inestimable de Dieu qui doit procurer à cet enfant le bonheur du paradis s'il n'y est pas infidèle. S'il s'en plaint plus tard, il est infiniment plus à plaindre qu'il ne le croit.

On donne à l'enfant un *parrain* et une *marraine* au baptême. Ce sont eux qui le présentent à l'Eglise, qui répondent pour lui aux questions du prêtre et qui font en son nom les promesses nécessaires. Les parrain et marraine sont comme un père et une mère spirituels pour leur *filleur*, et ce nom de filleur, qui vient du mot *filis*, indique cette parenté spirituelle. Il en résulte pour le filleur des devoirs de reconnaissance, de respect et de doc-

lité envers eux dans les choses du salut. C'est bien aux parents, en premier lieu, de procurer à leur enfant une éducation chrétienne et de veiller sur son âme, mais, s'ils négligent ce devoir, il appartient au parrain et à la marraine de se substituer à eux dans la mesure du possible. Même en dehors de ce cas, un parrain et une marraine qui comprennent leur devoir ont souvent occasion de seconder les parents dans leur tâche. Il ne faut pas accepter d'être parrain ou marraine si on n'a pas l'intention d'en remplir la charge.

Enfin on assure au baptisé une autre protection et un beau modèle en le plaçant sous le patronage d'un *saint* dont il portera le nom. Il joindra au nom de sa famille son *nom de baptême*. Vous comprenez donc, mes enfants, que ce n'est pas une coutume profane, mais religieuse et sainte. C'est un nom de *saint* ou de *sainte* qu'il faut donner à l'enfant. Il y a des parents ou des parrains et marraines dont la grande préoccupation est de trouver un nom de baptême qui fasse de l'effet, sans se mettre en peine de se conformer à l'esprit chrétien dans le choix de ce nom. C'est un tort de leur part et un préjudice pour l'enfant. D'ailleurs, ces noms sonores qu'ils croient élégants ne sont souvent que prétentieux. La vanité, qui est un défaut partout, ne doit surtout pas se mêler aux choses saintes.

Vous avez vu ce qui fait le sacrement de baptême. L'Eglise l'entoure, comme les autres, de cérémonies et de prières dont la signification est des plus touchantes, et qui sont en rapport admirable avec toute la doctrine qui concerne la nais-

sance à la vie de la grâce, les effets du sacrement et les devoirs qu'on y contracte.

Un mot pour finir. Il y a donc de grandes *promesses* échangées au baptême entre Dieu et l'âme du nouveau chrétien. Quand vous avez été baptisés, Dieu vous a adoptés pour enfants, il vous a promis toutes les grâces utiles pour ne pas perdre cette adoption et, pour plus tard, l'héritage céleste qui vous fera avec Jésus-Christ les cohéritiers de sa gloire. Dieu tient toujours ses promesses, à vous de tenir les vôtres, maintenant que vous avez l'âge de raison. Pour cela, il faut se les rappeler souvent. Au jour de votre première communion, vous les renouvelerez d'une manière solennelle à Jésus quand il sera descendu dans votre cœur. On chante à cette occasion un beau cantique dont le commencement s'adresse aux premiers communians :

Quand l'eau sainte du Baptême
Coula sur vos fronts naissants,
Et qu'un Dieu, la bonté même,
Vous adopta pour enfants,
Muets encore,
D'autres promirent pour vous,
Aujourd'hui confessez tous
La foi dont un chrétien s'honore.

Et les enfants reprennent tous en chœur :

Foi de nos pères,
Notre règle et notre amour,
Nous embrassons en ce jour
Et ta morale et tes mystères.

Mais n'attendez pas ce grand jour, mes enfants,
pour répéter à Jésus, en le remerciant du fond de

vosre âme d'avoir été faits chrétiens par sa grâce, que vous lui promettez de rester fidèles, avec son secours, à ces saintes promesses, dites-lui souvent dans votre cœur que vous lui appartenez pour toujours.

De la Confirmation.

Mes enfants,

Confirmer signifie *affermir*. Un homme auquel on apporte de nouvelles preuves d'un fait qu'il croyait déjà vrai, dit qu'il a été *confirmé* dans sa conviction, c'est-à-dire que sa conviction s'est trouvée affermie. On dit encore en causant : ce que je vous raconte là *confirme* ce que je vous avais annoncé. Le sacrement de Confirmation est un sacrement qui *affermit* l'âme dans la grâce reçue au baptême en lui donnant un accroissement de force. Vous voyez que son nom exprime bien son effet.

On dit que ce sacrement rend *parfait chrétien*. Le mot *parfait* n'exprime pas ici la perfection chrétienne au point de vue de la vertu. En ce sens, aucun sacrement ne peut rendre le chrétien parfait, car on n'est pas parfait parce qu'on a reçu des grâces, on le devient par l'effort personnel en y répondant avec fidélité. Ce que la Confirmation complète, achève dans l'âme, c'est l'œuvre de la grâce, en laissant à cette âme le soin de se rendre plus parfaite. Le verbe français *parfaire* signifie justement *achever, compléter*. Un patron dira, par exemple, à un ouvrier, à l'égard duquel il veut se montrer généreux : je vous dois quarante-huit francs, j'en ajoute deux pour parfaire, c'est-à-dire pour compléter et achever la somme de

cinquante. Cette somme se trouve ainsi *parfaite*. Il n'y manque plus rien. Il ne manque plus rien, non plus, à celui qui reçoit la confirmation, pour que ce qui fait le chrétien soit *parfait* en lui. Elle le fait chrétien parfait, c'est-à-dire complet, parce qu'il se trouve armé par la grâce pour remplir tous ses devoirs. C'est donc l'œuvre que la grâce avait à faire pour cela qui se trouve *parfaite* par la confirmation ajoutée au baptême. Remplacez le mot *parfait* par le mot *complet*, en parlant du chrétien, et vous aurez le vrai sens de l'expression employée.

Et comment la grâce de Dieu complète-t-elle la formation du chrétien dans ce sacrement? C'est en donnant à l'âme le Saint-Esprit avec l'abondance de ses *dons*. Vous vous rappelez, mes enfants, ce que nous avons dit de la présence du Saint-Esprit dans l'âme et de ses merveilleux effets, en expliquant cet article du Symbole des Apôtres : Je crois au Saint-Esprit (1).

Le Saint-Esprit que Jésus avait promis à ses apôtres pour achever de les éclairer sur les mystères de la foi et pour leur communiquer une force surhumaine, et qui descendit visiblement sur eux le jour de la Pentecôte, descend aussi dans l'âme du chrétien, d'une manière invisible, mais très réelle, dans le sacrement de Confirmation. Il répand dans cette âme, pour l'éclairer et la fortifier, des grâces très spéciales qu'on appelle les *dons du Saint-Esprit*, et dont je vous dirai un mot. Ces dons sont

(1) Voir t. I pp. 158-161.

admirablement proportionnés à notre nature et à nos besoins, comme toute l'œuvre de la grâce divine.

Le sacrement de Confirmation fait donc passer le baptisé de l'état d'enfance surnaturelle à l'état de chrétien tout formé, tout grandi, comme dans la vie naturelle l'enfant devient un homme. Seulement la croissance naturelle de l'homme ne s'accomplit que par de lentes étapes, tandis que la grâce toute puissante n'est pas soumise à ces délais. On peut recevoir le sacrement de confirmation très jeune, dès qu'on est suffisamment instruit. Ce sacrement, vous vous en souvenez, est un des trois qui impriment dans l'âme un *caractère ineffaçable*, l'empreinte de Dieu y est marquée pour toujours comme au baptême, et les grâces qu'il confère demeurent assurées pour l'avenir.

Comparons l'enfant qui devient grand, qui se forme comme un homme, dans la vie naturelle, au chrétien devenu complet par la Confirmation, quelque soit son âge. L'homme, en se formant, devient plus instruit que l'enfant, il a plus de *lumières*. Sa volonté a aussi plus de *forces*, il lui est plus facile d'accomplir ce qu'il veut. Son intelligence est donc plus *éclairée*, son caractère est *affermi*. Mais, de plus, pour remplir ses desseins et bien se guider dans la vie, il faudra qu'il s'applique à apprécier justement les choses et à bien connaître ses devoirs, qu'il s'y affectionne, qu'il s'entoure de prudents avis dans les circonstances délicates et qu'il se rattache à ces devoirs par la considération des conséquences qu'auraient ses faiblesses. Eh bien, il en

est de même dans la vie surnaturelle, et les *sept dons du Saint-Esprit* que l'on reçoit dans la Confirmation s'harmonisent parfaitement avec ces besoins. Grâce à eux, le chrétien sera complet, ou, si l'on veut, parfait.

Le Saint-Esprit nous apporte la grâce d'apprécier avec sagesse toutes les choses de la vie, de distinguer le prix de celles qui nous rattachent au ciel et la vanité de celles qui nous attirent en bas : c'est le don de *Sagesse*. Il nous donne la facilité de comprendre les vérités de la foi et les vrais intérêts de notre âme : c'est le don d'*Intelligence*. Il nous dispose à recevoir avec profit et à rechercher les avis salutaires, à reconnaître les moyens les plus profitables à nos âmes : c'est le don de *Conseil*. Le don de *Force* nous donne le courage de poursuivre avec fermeté l'affaire de notre salut et de surmonter les obstacles qui s'y opposent. Le don de *Science* est une lumière divine qui nous fait reconnaître et goûter, dans toute l'œuvre de la création et dans la manière dont la Providence gouverne le monde, les perfections et l'amour infini de Dieu. Il y a un don de *Piété*, qui excite dans le cœur un amour filial envers lui, l'attachement aux exercices du culte, et une tendre sympathie envers le prochain. Enfin le don de la *Crainte de Dieu* est une salutaire impression née, non pas de la peur, mais plutôt de l'amour, qui nous fait craindre de déplaire à Dieu et d'encourir les châtimens de sa justice. Le chrétien qui reçoit par la Confirmation une augmentation de la grâce sanctifiante et dont l'âme est en même temps ornée de tous ces dons par

la présence du Saint-Esprit, n'est-il pas un chrétien achevé?

Le voilà armé pour la vie. Ce n'est plus un enfant dans la vie spirituelle, il a la force d'*homme* quel que soit son âge. D'ailleurs l'âge est bien vite arrivé où il doit se montrer, non pas seulement l'enfant, mais le *soldat* de Jésus-Christ, c'est-à-dire où il se trouve engagé dans la lutte contre le démon, contre ses propres penchants qui sont au dedans de lui-même les complices du tentateur, et où il éprouve la vérité de cette parole de la Sainte Ecriture qui dit : « La vie de l'homme sur la terre est un combat. » Or, le moyen de sortir victorieux d'un combat n'est pas de se montrer timide, craintif, et de se dérober autant qu'on peut à la lutte. Il faut que le chrétien soit vraiment et publiquement ce qu'il doit être, qu'il ne cache pas sa foi et qu'il ne la renie pas, quand même il devrait tout souffrir pour elle.

Mais cela demande beaucoup de force, et l'homme est bien faible. Il faut donc au chrétien une force surnaturelle. Le sacrement de Confirmation la lui apporte. L'augmentation de la grâce sanctifiante, c'est-à-dire l'union plus intime et plus étroite de son âme avec Dieu qu'il produit, est accompagnée, comme tous les autres sacrements, d'une grâce *sacramentelle* qui consiste, vous vous en souvenez, en un secours de Dieu spécial à chacun, selon les devoirs que chaque sacrement comporte. La Confirmation envoie le chrétien à la lutte, sa grâce *sacramentelle* est une grâce qui le rend capable de

combattre pour Jésus-Christ et de défendre sa foi contre toutes les attaques. Elle lui donne le droit de compter sur ce secours.

C'est ce qu'on appelle la force de *confesser sa foi*. Remarquez, mes enfants, la différence entre ces expressions *confesser* et *se confesser*. Quand nous disons dans la prière du matin : je confesse à Dieu tout puissant, à la Bienheureuse Marie toujours vierge, etc... que j'ai beaucoup péché..., *confesser* a ici le sens naturel du mot qui est *avouer, reconnaître, déclarer*. Nous ne disons pas dans cette prière : *je me confesse*, parce que *se confesser* est une expression réservée pour exprimer l'aveu de ses péchés fait au prêtre dans le sacrement de Pénitence pour en obtenir le pardon (1). *Confesser* la foi de Jésus-Christ, c'est donc s'avouer hautement, publiquement chrétien, sans avoir peur d'ennuis, d'ailleurs souvent imaginaires, ni, non plus, des conséquences réellement pénibles au point de vue humain qui peuvent en résulter. Confesser la foi de Jésus-Christ, c'est pratiquer sa religion, sans craindre les railleries et les contradictions du monde. Celui qu'elles en empêchent commet une lâcheté et recule devant un devoir. Cette lâcheté, vous vous le rappelez, on l'appelle le *respect humain* (2). La grâce sacramentelle de la Confirmation donne au chrétien la force d'y résister s'il fait appel à ce secours d'en haut.

(1) Il y a des personnes qui croient que l'invocation *Reine des confesseurs*, dans les litanies de la Sainte-Vierge, est une prière pour les prêtres qui confessent. Pas du tout. L'Eglise appelle *confesseurs* tous les saints qui, sans avoir subi le martyre, ont vaillamment travaillé et combattu pour la foi, qui l'ont admirablement *confessée*.

(2) Voir t. II, pp. 61-62.

Maintenant que vous avez bien compris les effets de ce sacrement, je vais vous expliquer le *signe sensible* qui le constitue, et, pour cela, vous raconter la manière dont on l'administre.

D'abord ce sont les *évêques* seuls qui donnent ce sacrement. Notre-Seigneur l'a établi ainsi. Au commencement du christianisme, c'étaient les apôtres, les premiers de tous les évêques, qui donnaient le Saint-Esprit à ceux que leurs disciples avaient baptisés. Il était naturel de réserver aux évêques qui possèdent le sacerdoce au plus haut degré, l'administration d'un sacrement qui fait le chrétien parfait. Cependant, l'Eglise accorde à de simples prêtres désignés par elle le pouvoir de confirmer dans des circonstances exceptionnelles, par exemple, à certains missionnaires dans des contrées privées d'évêques.

Dans la Confirmation, l'évêque étend les mains à deux reprises sur ceux qu'il va confirmer : c'est ce qu'on appelle *l'imposition des mains*. Imposer les mains à quelqu'un, c'est les étendre sur sa tête. L'évêque le fait une première fois sur tous ceux qui vont être confirmés, en récitant des invocations au Saint-Esprit pour le prier de faire descendre en eux ses sept dons ; et il le fait une seconde fois en imposant la main droite à *chacun* en particulier quand il le confirme. Voilà un premier signe sensible. Que signifie-t-il ? Poser la main sur un objet, c'est une manière de dire : cet objet est mien. L'imposition des mains par l'évêque signifie que l'Esprit-Saint plane sur l'assistance comme l'oiseau au-dessus de la terre et qu'il va descendre dans l'âme

des confirmands (1) pour en prendre possession.

Cette prise de possession déjà signifiée par la première imposition des mains sur tous, s'affirme, comme je viens de le dire, par une seconde, suivie de l'onction faite sur le front de chaque confirmand. Et cette onction est un autre signe sensible d'une signification très belle, exprimée par les paroles que l'évêque prononce en la faisant.

Une onction, il y a déjà longtemps que vous le savez, c'est une application d'huile, et, dans les cérémonies de l'Eglise, d'une huile sainte. Dans la Confirmation, on emploie l'*huile d'olive*, et non pas celle qu'on tire des noix ou d'autres substances. C'est l'huile la plus pure. Quelles sont les propriétés de l'huile? C'est un produit adoucissant et fortifiant. Comme adoucissant, elle représente cette douceur si suave que la grâce fait trouver à l'âme dans sa filiale union à Dieu. Comme fortifiant, elle signifie la force que le Saint-Esprit lui apporte. Jadis, les athlètes assouplissaient et fortifiaient leurs membres avec de l'huile, avant d'entrer dans la lutte. L'huile sert aussi à éclairer, et, sous ce rapport, elle est le symbole des lumières du Saint-Esprit qui accompagnent la force dont il revêt l'âme.

On mélange à cette huile un peu de *baume*, et cela achève la signification parlante de la matière employée pour cette onction. Le baume est une substance qui répand un parfum. Or, quand une personne porte un parfum sur soi, il se fait sentir à ceux qui l'approchent : c'est un signe que le confir-

(1) Du mot latin *confirmandus* dont le sens est : qui est à confirmer.

mé doit laisser se répandre au dehors le parfum de sa foi et de ses vertus, ne pas les tenir cachées, mais les pratiquer de manière qu'elles soient un bon exemple pour les autres. Le baume a aussi la propriété d'empêcher les objets qui en sont imprégnés de se corrompre, ce qui est encore pour l'âme un effet de la grâce du sacrement.

Ce mélange d'huile d'olive bénite et de baume, consacré précédemment par l'évêque, s'appelle le *Saint-Chrême*, nom qui signifie son emploi pour faire une onction.

Cette onction sacrée, l'évêque la fait avec le *Saint-Chrême sur le front* du confirmand, parce que le front, partie la plus élevée du corps de l'homme, est celle où se reflètent sa pensée, son caractère. On dit qu'un homme porte la noblesse et le courage sur son front, ou, au contraire, la bassesse et la lâcheté. Et l'évêque fait l'onction en traçant le *signe de la croix* sur le front, pour indiquer que le chrétien y portera désormais hautement la profession de sa foi en Jésus-Christ et de sa fidélité à servir sa cause divine dont la croix est le drapeau. L'onction est accompagnée de ces paroles prononcées par l'évêque : « Je vous marque du signe de la croix, et je vous confirme avec le Chrême du salut, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Voilà le chrétien complètement formé. Et, à ce moment, l'évêque fait très légèrement le geste de lui donner un soufflet, en lui souhaitant la paix. Il lui adresse cette parole de paix pour montrer qu'il ne veut lui faire aucune injure ni aucun mal; mais seulement lui signifier par ce geste qu'il doit être

disposé à défendre sa foi malgré les affronts que le monde peut lui faire.

Je vous ai décrit ce sacrement en détail, mes enfants, pour vous montrer combien ces divines inventions de Dieu pour nous sont admirables, significatives, touchantes, et d'un effet merveilleux. Vous comprenez aussi avec quel respect il faut s'en approcher et combien il importe de se préparer de son mieux à les recevoir avec fruit.

Le sacrement de Confirmation n'est pas indispensable pour être sauvé, puisqu'on peut l'être si on a conservé la grâce du baptême. Mais il est clair qu'on se rendrait coupable d'une grave négligence si on omettait de le recevoir quand on en a la facilité. Ce ne serait pas seulement se priver volontairement de grâces très précieuses, dont l'absence laisserait l'âme trop exposée à faiblir. Il y aurait là un mépris de ces grâces, et, par conséquent, une injure à Dieu.

De la Pénitence.

Mes enfants,

Après le sacrement de baptême il n'en est pas qui soit plus nécessaire à l'homme que celui de la Pénitence.

Le Baptême l'a fait naître à la vie de la grâce, la Confirmation l'y a fait grandir et s'y fortifier, mais dans la vie surnaturelle, on est souvent aux prises avec des causes d'affaiblissement et de maladie, contre lesquelles il est nécessaire de recourir aux médecins et aux remèdes. Le prêtre est le médecin des âmes, et la confession est le remède aux péchés qui ruinent leur santé. Remède infiniment plus efficace, par la bonté de Dieu, que tous les remèdes humains, puisqu'il a même la vertu de ressusciter à la vie de la grâce l'âme morte par le péché. Et, comme nous sommes malheureusement exposés tant de fois à ce danger, Dieu, dont la miséricorde est infinie, nous offre toujours le recours à ce sacrement.

On ne peut recevoir qu'une fois le Baptême et la Confirmation, parce que le caractère imprimé dans l'âme par ces deux sacrements demeure ineffaçable ; mais la grâce retrouvée par celui de Pénitence peut se perdre de nouveau, la confession demeure jusqu'à la fin de notre vie un moyen d'y renaitre. Les bons chrétiens se confessent souvent, même s'ils n'ont pas de péchés mortels sur la conscience, afin

de purifier leur âme de toutes ses fautes, de s'entretenir dans la crainte du péché et de profiter des grâces que ce sacrement donne pour l'éviter.

Qu'est-ce que *se confesser* ? On dit communément que c'est recourir au *tribunal* de la Pénitence. Ce nom de *tribunal* exprime très bien la chose. C'est en effet un *jugement* qui s'y discute. On y voit un juge qui est assis, c'est le prêtre, et un accusé qui fait lui-même, à genoux, l'aveu de ses fautes, c'est le pénitent. Puis, vient la sentence par laquelle l'accusé, même coupable, est absous s'il est en état d'obtenir ce pardon, ou, sans cela, renvoyé sans l'avoir reçu.

Nous avons là tout ce qui fait un sacrement : le signe sensible et sacré est dans les paroles du prêtre qui prononce la formule d'absolution au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, paroles qui ont pour effet de produire dans l'âme la grâce que Notre-Seigneur a attachée à ce signe.

Voyez, une fois de plus, mes enfants, comme il a pris soin, en instituant les divins sacrements, de nous épargner les incertitudes et les doutes où nous aurions pu rester, si sa grâce ne nous était communiquée que d'une manière invisible et insensible. Le chrétien qui a eu le malheur de tomber dans le péché mortel n'aura plus à se demander avec inquiétude si son repentir l'a effacé, ni à craindre les tentations de découragement qui seraient la suite de cette incertitude ; Dieu lui dit formellement par la bouche du prêtre qui le représente : vos péchés sont pardonnés, allez en paix.

Mais j'ai des explications nécessaires à vous donner sur la manière dont fonctionne ce saint tribunal. Ils concernent d'abord les pouvoirs du prêtre qui y siège, puis les actes que doit accomplir l'accusé ou le pénitent et les dispositions où il doit être pour être pardonné, la manière dont il faut se confesser, et la pénitence que le confesseur donne pour l'expiation nécessaire de la peine due au péché.

Institution du sacrement.

Le prêtre n'est après tout qu'un homme comme nous. D'où tient-il le pouvoir extraordinaire qui lui permet de dire à d'autres hommes : vos péchés vous sont remis ? Les Juifs, qui méconnaissaient la divinité de Notre-Seigneur, s'indignaient de ce qu'il s'attribuait cette autorité, comme il le fit publiquement plusieurs fois. Dieu seul, disaient-ils, peut remettre les péchés — et cela est vrai — comment cet homme ose-t-il dire : vos péchés vous sont pardonnés ? Mais Jésus était Homme-Dieu. Il était venu sur la terre pour apporter le pardon aux hommes. Or, le pouvoir qu'il avait comme Dieu, il l'a conféré à ses apôtres et à leurs successeurs en instituant le sacrement de Pénitence.

Vous vous rappelez ce qu'il leur a dit : « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. » C'était leur communiquer son pouvoir divin. Et encore : « Ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel, et ce que vous lierez sur la terre

sera lié dans le ciel. » A saint Pierre, chef des apôtres et de l'Eglise, Jésus avait dit : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : tout ce que tu lieras sur la terre... »

Or, remarquez, mes enfants, que l'exercice de ce pouvoir suppose nécessairement la connaissance des péchés par l'aveu de celui qui en désire le pardon, une connaissance acquise par sa confession. Ce n'est pas, en effet, au gré de leur bon plaisir que les apôtres et leurs successeurs, ministres de la justice divine, pouvaient distribuer ou refuser ce pardon. Comme je vous l'ai dit, cette supposition serait monstrueuse, car elle renverserait toute justice. D'autre part, les prêtres n'ont pas, comme Jésus-Christ, la connaissance directe de ce qui passe dans les cœurs, ils ne lisent pas sur le front d'un homme ses actions et ses pensées, même secrètes. Un jugement équitable et prudent ne peut cependant se rendre sans qu'il y ait connaissance claire de la cause à juger, et sans la connaissance distincte des faits, quand il y en a plusieurs. Les apôtres et leurs successeurs ont à prononcer, au nom de Dieu, si le pécheur est digne de pardon, ou si ses dispositions insuffisantes ou coupables l'en rendent indigne. Comment le feraient-ils si celui-ci ne confessait ses péchés, et s'il ne confessait tous ceux qui ont besoin d'être remis ? Croit-on que ce pardon puisse s'obtenir par surprise, comme quand un accusé échappe à la condamnation, grâce à ce qu'il a tenu les juges dans l'ignorance de plusieurs de ses actes ?

Remarquez aussi que les paroles de Notre-Sei-

gneur, montrent clairement la *nécessité* de recourir aux prêtres afin d'être pardonné des péchés commis après le baptême, de telle sorte qu'il n'y ait pas d'autre moyen que la confession pour obtenir cette grâce. Car, s'il y en avait d'autres que le recours au tribunal de la Pénitence, Notre-Seigneur aurait inutilement confié à ses ministres la fonction de juges, puisqu'on pourrait se passer de leur office. Leur pouvoir de lier les consciences et de retenir les péchés serait rendu vain, car on pourrait en être délié sans eux et même malgré eux. En remettant aux mains du premier chef de l'Eglise les clefs du royaume du ciel qui, seules, peuvent en ouvrir l'entrée, Jésus ne lui aurait confié qu'une puissance dérisoire, puisqu'on y entrerait très bien sans recourir à lui pour cela.

Le Sacrement de Pénitence, a donc été institué par Jésus-Christ comme le moyen *absolument nécessaire* d'obtenir le pardon de ses péchés, de tous les péchés graves, si bien que la contrition parfaite, je vous l'ai dit — et nous y reviendrons tout à l'heure — n'obtient cet effet qu'à la condition d'être prêt à soumettre ses péchés au tribunal de la Pénitence et de le faire quand on le peut. Cette nécessité s'entend seulement des péchés *mortels*, car les péchés *vénies* peuvent être remis sans la confession.

Mais, puisqu'il s'agit d'un tribunal, l'aveu du coupable ne suffit donc pas pour qu'il ait reçu le sacrement. Il faut que le prêtre prononce la sentence. C'est ce qu'il fait quand il donne l'*absolution*, et c'est alors que le sacrement est conféré.

Le mot *absolution* vient d'un mot latin qui a trois sens : il signifie *délier, détruire et faire grâce*. Ce mot exprime très bien l'effet du sacrement, car le confesseur délie l'âme des liens et de l'esclavage du péché, il détruit le péché en elle, et il lui fait grâce au nom de Dieu.

J'ai appelé l'absolution une *sentence*. En effet, c'est un jugement prononcé avec autorité. En le rendant, le confesseur ne parle pas comme un avocat qui plaide auprès de Dieu, ou comme un intermédiaire bienveillant qui fait une prière en faveur de l'accusé. Il agit comme juge, en vertu de l'autorité qu'il tient de Dieu; il parle au nom de Jésus-Christ, car il tient sa place, et c'est devant Jésus-Christ lui-même que le pénitent confesse ses péchés. Le confesseur, en donnant l'absolution, applique à l'âme du pécheur les mérites de notre divin Sauveur, sans lesquels elle ne pourrait être relevée de ses fautes.

Mais cette sentence de pardon ne les remet qu'au pénitent *bien disposé*. Il est bien disposé s'il fait une confession sincère de ses péchés et s'il en a un vrai repentir. Le prêtre n'a pas le pouvoir, et il n'a jamais la volonté de l'absoudre sans ces dispositions indispensables. Vous comprenez, mes enfants, que, sans elles, l'absolution prononcée sur la tête d'un pécheur serait de nul effet pour la rémission de ses fautes, et que, s'il a essayé de tromper le prêtre, il y aura ajouté une profanation sacrilège, un vrai crime, car qu'y a-t-il de plus saint qu'un sacrement? Cela vous explique aussi que le confesseur a pour devoir de se rendre

compte des dispositions du pénitent, qu'il peut et qu'il doit remettre à plus tard de lui donner l'absolution quand il estime, par exemple, insuffisants son repentir ou ses résolutions.

J'ai donc à vous expliquer maintenant les conditions pour recevoir l'absolution de ses péchés dans le sacrement de Pénitence. Nous venons d'en nommer deux : l'aveu de ses fautes qui constitue ce qu'on appelle la *confession*, le repentir, c'est-à-dire la *contrition*. Il y a un troisième devoir qui est d'accomplir la pénitence donnée comme expiation et qu'on appelle la *satisfaction*, parce qu'elle est destinée à satisfaire la justice divine par l'application des mérites infinis de Notre-Seigneur faite dans le sacrement à cette pénitence, qui est, d'ailleurs, bien peu proportionnée par elle-même à celle que les péchés demanderaient. Nous parlerons d'abord de la contrition, qui est la plus essentielle des trois.

De la contrition.

Le mot *contrition* vient d'un verbe latin qui veut dire *briser*, et il signifie un *brisement*. Ici, il s'agit d'un brisement intérieur, d'un brisement de l'âme causé par une grande douleur, la douleur d'avoir offensé Dieu.

La contrition est donc en premier lieu un *regret*, un *repentir* de ses fautes. Mais, tout regret n'est pas une contrition. Il n'y a aucune contrition dans le regret qu'aurait un homme d'avoir volé, seulement parce que ce vol l'a fait citer en justice. Pour avoir la contrition, il faut nécessairement désa-

vouer, regretter le plaisir coupable qu'on a pris dans le péché et avoir la douleur de l'offense commise envers Dieu. Il faut que ce soit un repentir, une douleur *sincère*. Quelles doivent être les marques de cette sincérité, je vous le dirai tout à l'heure :

Mais que dites-vous à vos parents, pour leur montrer la sincérité de votre repentir, quand vous leur demandez pardon d'une faute ? Vous ajoutez aussitôt : *je ne le ferai plus*. C'est, qu'en effet, sans cette résolution et cette promesse, le repentir ne serait que sur vos lèvres, mais non dans votre cœur. Que penseriez-vous d'un enfant qui se dirait : cela ne m'empêchera pas de recommencer si j'en ai envie ? La contrition, la douleur d'offenser Dieu n'est donc réelle que si elle est jointe à la résolution d'éviter le péché à l'avenir. C'est ce qu'on appelle le *ferme propos* de ne pas y retomber, parce que celui qui a une vraie contrition se propose fermement de ne plus recommencer. Un semblant de volonté, une simple bonne intention de mieux faire désormais ne suffirait pas du tout, il faut un *ferme propos*.

Vous me direz : mais je ne suis pas sûr de ne pas retomber, je ne puis donc pas en donner l'assurance au bon Dieu. Ce n'est pas une assurance de cette sorte qu'on vous demande. Vos parents non plus, quand ils vous pardonnent, ne sont pas sûrs que vous ne recommencerez pas, et pourtant ils pardonnent quand ils sont convaincus qu'en leur promettant de ne pas recommencer, vous êtes sincèrement résolus à ne pas le faire. Ils se

contentent de ce sincère ferme propos, parce qu'on ne peut pas exiger de vous davantage. Le bon Dieu s'en contente aussi à l'égard du pécheur. Non, en effet, personne n'est sûr de ne pas tomber ou retomber dans le péché, nous sommes trop faibles pour avoir cette certitude. Saint Bernard, qui était pourtant un grand saint, disait fréquemment à Dieu : Mon Dieu, défiez-vous de moi — c'est-à-dire soutenez-moi par votre grâce — car si vous ne venez pas à mon aide, je suis capable de vous trahir aujourd'hui même. Cette défiance de nous-mêmes vaut mieux que la présomption qui fait trop compter sur ses propres forces et qui arrête à cause de cela les grâces nécessaires. Mais, remarquez-le bien, cette défiance est un motif de plus pour invoquer avec ferveur le secours divin afin d'être fidèles à nos résolutions, puisqu'il ne s'obtient que par la prière.

Et, justement, la grâce sacramentelle de la Pénitence est une promesse de secours pour aider à éviter la rechute. Vous savez que chaque sacrement est accompagné d'une grâce sacramentelle spéciale, outre l'effet qu'il a de produire ou d'augmenter la grâce habituelle. Celle de la Pénitence consiste en des grâces *actuelles* qui soutiendront notre fidélité au ferme propos. Il faut compter sur elles.

Le ferme propos n'est donc pas autre chose que la ferme résolution, *présente* mais *sincère*, de ne pas retomber. Dieu ne se trompe pas sur cette sincérité, et nous-mêmes nous pouvons en juger à deux signes.

Le premier, c'est d'être résolu à prendre *les*

moyens nécessaires pour ne pas retomber, car, comme dit le proverbe : qui veut la fin veut les moyens, c'est-à-dire : qui ne veut pas sérieusement les moyens ne veut pas sérieusement la fin. Les moyens varient avec les situations. C'est habituellement le confesseur qui les indique après avoir jugé par les aveux du pénitent des conditions où il se trouve. Mais il en est un qui est impérieusement exigé de tous, c'est *la fuite des occasions du péché*, de celles dont on peut aisément prévoir le péril; en d'autres termes, c'est la résolution d'éviter au plus tôt les lieux, les personnes et les choses qui nous ont porté ou nous porteraient au péché. Ces moyens nécessaires renferment aussi la résolution de *corriger ses mauvaises habitudes* en faisant les efforts nécessaires pour assurer un changement de vie, par exemple de faire l'aumône quand on a péché habituellement par avarice, de faire une prière le matin et le soir quand on a vécu dans l'indifférence religieuse, et ainsi du reste.

La résolution de prendre les moyens nécessaires est donc un premier signe de la valeur du ferme propos. On a un autre contrôle dans les qualités que la contrition doit avoir.

Mais avant de vous les expliquer, nous voilà assez avancés pour définir ce qu'est la contrition elle-même : *la contrition est une douleur d'avoir offensé Dieu, avec une ferme résolution de ne plus l'offenser à l'avenir.*

Quelles qualités doit-elle avoir ?

Il est à peine besoin de dire, qu'en premier lieu,

elle doit être dans l'âme et venir du fond du cœur. Faire de bouche un acte de contrition, c'est réciter une formule de prière qui en exprime le sentiment, mais cette expression serait vaine si elle était sur les lèvres sans que l'âme éprouvât la disposition de repentir et de ferme propos contenue dans cette formule. La contrition doit donc d'abord être *intérieure*. Le repentir doit venir d'où est sortie la faute. Ce n'est pas le corps seul qui péche, il est l'instrument d'un cœur qui a voulu et aimé le péché. Quand vous avez mangé d'une crème ou d'une viande qui a été nuisible à votre santé, vous pouvez bien le regretter sans être obligé d'avoir horreur de cette viande ou de cette crème, mais il n'en est pas de même du péché. La *détestation* doit accompagner le repentir; l'âme, la volonté doit ressentir une douleur de l'avoir commis, parce que le péché est le plus grand mal de l'homme.

Pour comprendre la seconde qualité nécessaire que cette douleur doit avoir, demandez-vous que penser d'un enfant qui, après avoir manqué gravement de respect à ses parents, fréquenté contre leur ordre de mauvais camarades, battu ses frères et sœurs et commis plusieurs vols, les assurerait qu'il se repent sincèrement de leur avoir causé tant de peine, qu'il tient à rentrer dans leur amour, mais qui ne regretterait qu'une ou deux de ces actions coupables et se réserverait de se livrer encore aux autres? Vous diriez sans aucun doute que son repentir à l'égard de ses parents n'est pas sincère et qu'il ne mérite pas leur pardon. Il en est ainsi pour tout péché *mortel* dans la confes-

sion. Nous reviendrons tout à l'heure sur les péchés *véniels*. Garder une affection volontaire à un seul péché mortel, c'est rester volontairement l'ennemi de Dieu. Il est impossible que l'âme attachée à un seul péché mortel accorde cet attachement avec l'amour de Dieu et qu'elle soit aimée de lui, vous le savez déjà. Par conséquent, celui qui se repentirait de neuf péchés mortels et ne se repentirait pas du dixième, n'aurait pas une contrition vraie et complète, telle qu'il la faut pour obtenir l'absolution. En d'autres termes, la contrition doit être *universelle*, c'est-à-dire que la douleur d'avoir offensé Dieu doit s'étendre à toutes les fautes graves sans exception.

En troisième lieu, cette détestation du péché et cette douleur d'avoir offensé Dieu doivent nécessairement aller jusqu'à détester le péché comme le plus grand mal. Le péché est, en effet, un mal beaucoup plus grand que tous les maux de la terre réunis, parce qu'il est une révolte contre Dieu notre Créateur et Souverain Maître, parce qu'il fait perdre le bonheur du Ciel et mériter les châtiménts éternels de l'enfer. Il faut donc le détester plus que tous les maux qui pourraient nous arriver, et être résolu à supporter ceux-ci plutôt que d'offenser Dieu gravement. On exprime cette disposition de l'âme en disant que sa douleur d'avoir péché, sa contrition, doit être *souveraine*, c'est-à-dire dépasser celle que lui causerait tout autre mal.

Pourtant, direz-vous, j'aurais une douleur plus grande de la mort de ma mère que si j'avais commis une faute grave, par exemple, en manquant

volontairement la messe le dimanche. La mort de ma mère me ferait pleurer beaucoup, et je ne crois pas que mon regret d'avoir manqué la messe, si grand qu'il soit, me fasse verser des larmes. — Nous avons déjà expliqué cela (1), mais écoutez un trait. La reine Blanche de Castille, mère du roi saint Louis, lui écrivait : « Mon fils, Dieu sait si je vous aime tendrement, mais j'aimerais mieux vous voir mort à mes pieds, que coupable d'un péché mortel ». Il est bien à croire que cette tendre mère aurait éprouvé, elle aussi, une douleur bien plus *sensible* de la mort de son fils que du péché où il serait tombé. Cependant elle exprimait la vraie et ferme disposition de son âme. C'est que la détestation du péché est avant tout une affaire d'appréciation dans notre jugement, une affaire de *volonté*, et non une affaire de *sentiment* et d'impression sensible. Celle-ci, d'ailleurs, n'est pas rare. L'histoire rapporte que saint Pierre versa des larmes tous les jours de sa vie pour avoir renié Jésus. On voit souvent des pécheurs pleurer chaudement quand ils reviennent à Dieu. Cette impression de douleur sensible est plutôt un effet de la douleur *intérieure* de l'âme, un rejaillissement sur les sens de la détestation souveraine qui est dans la volonté, mais elle n'est nullement nécessaire pour que la contrition soit vraiment *souveraine*. Tout ce qu'elle demande, c'est l'horreur de la volonté pour le péché par dessus tous les maux.

Et puis, mes enfants, si, malgré cela, il vous paraît encore difficile d'atteindre ce degré de contrition,

(1) Voir t. II, pp. 24-27.

c'est que vous vous arrêtez trop à ce dont vous vous sentez capables par vous-mêmes, et ne faites pas assez attention que ce degré est un effet de la vertu de foi et de la grâce de Dieu. Vous allez le comprendre mieux en voyant la quatrième qualité de la contrition.

Elle doit être *surnaturelle*. Tout ce qui est surnaturel vient de Dieu, vous le savez, l'homme est impuissant à le produire en lui-même par ses seuls efforts. Il doit y concourir par leur moyen, mais il faut que Dieu intervienne. Il le fait pour nous inspirer la contrition de nos péchés, et c'est ce qui lui donne un caractère surnaturel en élevant l'âme au-dessus des forces de la nature.

Nous ne pouvons avoir une vraie contrition de nos fautes que si Dieu l'excite dans notre cœur par la grâce *actuelle*. Il faut que le Saint-Esprit produise le repentir dans notre âme. Or, vous le savez aussi, la grâce s'obtient par la prière. Comprenez donc bien, mes enfants, qu'il ne suffit pas de s'exciter soi-même à la contrition, quoique ce soit indispensable, mais qu'il faut joindre à cet effort personnel une prière humble pour l'obtenir. Chaque fois que vous vous préparez à la confession, demandez d'abord à Dieu la grâce de concevoir un profond repentir. C'est le moyen d'arriver à la contrition souveraine.

La contrition doit être encore surnaturelle en ce sens qu'elle doit être inspirée par *les motifs* que la foi lui fournit. Ce sont les motifs de nos actions qui, en toute chose, en font la valeur. Il faut donc que les motifs qui nous portent à la douleur des

péchés commis et à une ferme résolution de ne pas y retomber à l'avenir soient tirés des pensées de la foi, car tout ce qui vient seulement de considérations humaines est en dehors du surnaturel. Les hommes, dans la vie, se repentent fréquemment de leurs fautes pour des considérations de ce genre ; ils se repentent d'avoir menti parce que cela a nui à leur réputation ; d'avoir dépensé follement pour des fêtes, parce que cette prodigalité a nui à leur fortune ; de s'être laissé aller à des excès dans les repas, parce que cela a nui à leur santé. Ces motifs ne seraient pas suffisants pour rendre un tel repentir digne du pardon de Dieu. Le repentir vaut ce que vaut le motif, et pas davantage.

Il n'y aurait pas là de quoi faire rendre à l'âme l'amitié divine.

Par conséquent, mes enfants, pour exciter dans votre cœur une vraie contrition, vous aurez soin, après avoir bien demandé à Dieu qu'il la fasse naître en vous, de réfléchir sur les motifs qui la rendront surnaturelle.

Le premier est la pensée de l'*offense* que le péché fait à la souveraine majesté et à l'infinie bonté de Dieu. Rien n'est plus surnaturel que la douleur de s'être montré rebelle à sa suprême autorité, ingrat envers tous ses bienfaits, infidèle à tant de grâces de sa miséricorde.

Un autre motif de foi c'est la pensée de *la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, qu'il a soufferte pour expier les péchés de tous les hommes afin de les sauver. Chacun de nous a été pour quelque chose dans son horrible Passion. N'y a-t-il pas là,

si nous l'aimons, de quoi nous faire horreur à nous-mêmes et à nous faire regarder le péché comme souverainement odieux ?

C'est encore une considération surnaturelle de peser la *perte du bonheur éternel* qui serait la suite de nos péchés, puisque la possession de Dieu dans le Paradis est la fin surnaturelle de l'homme. Le regret d'y avoir perdu nos droits est un motif sanctifiant, méritoire et agréable à Dieu, et, en même temps, nos réflexions sur ce sujet nous porteront encore à détester le péché comme le souverain mal.

Pour les mêmes raisons, *la crainte de l'enfer*, à laquelle il faut également s'arrêter, est aussi un motif surnaturel. Et, certes, si nous pensons à la séparation sans fin d'avec un Dieu infiniment aimable, au désespoir qui ronge les réprouvés, à l'horreur des supplices éternels, il y aura encore là de quoi nous faire détester souverainement le péché, et former la résolution de le redouter plus que tous les maux de la terre.

Mais faites attention, mes enfants, que, quoique ces motifs soient tous surnaturels, et par conséquent, bons et capables de porter à une vraie contrition, il y a cependant une différence entre les deux premiers : *la douleur d'avoir offensé Dieu* et *la douleur d'avoir causé la mort de Jésus Christ*, d'une part, et, d'autre part, *le regret de perdre le bonheur du ciel* et *la crainte de l'enfer*. Ces deux derniers, vous le comprenez parfaitement, sont inspirés principalement par l'amour de *nous-mêmes* ; les deux premiers, au contraire, sont ins-

pirés par *l'amour de Dieu*. Regretter la perte du Paradis et redouter l'enfer vient surtout du bien que nous nous voulons à nous-mêmes ; le repentir d'avoir outragé Dieu et d'avoir été la cause des souffrances de notre divin Rédempteur est un sentiment désintéressé qui se rapporte tout à Dieu, c'est le sentiment de l'amour pur, propre à la charité parfaite.

Il en résulte qu'il y a deux sortes de contritions, bonnes toutes deux assurément, mais de mérite inégal. Nous avons déjà vu cela en expliquant la vertu théologale de Charité (1), mais il faut y revenir ici.

La contrition est *imparfaite*, parce qu'elle naît de motifs intéressés, quand elle est principalement causée par la pensée des biens que le péché nous expose à perdre et des châtimens qu'il nous expose à subir. Elle est *parfaite* quand elle vient du pur amour de Dieu, car c'est une contrition excitée par le motif de la charité parfaite.

Dire de la première qu'elle est *imparfaite* ne signifie pas qu'elle est *mauvaise* ou même *insuffisante* pour recevoir le sacrement. Non, cela signifie qu'elle est excitée en nous par des motifs *moins parfaits* que l'autre et que, en conséquence, elle ne produit pas dans notre âme des effets aussi étendus. Faites bien attention, en effet, que la contrition *imparfaite* doit, elle-même, avoir les qualités essentielles de toute contrition, aussi bien que la contrition parfaite et, en particulier, qu'elle doit être, elle aussi, souveraine, c'est-à-dire aller jus-

(1) Voir t. II, pp. 30-34.

qu'à la détestation du péché *par dessus tous les autres maux*, jointe au ferme propos de les supporter avec l'aide de la grâce de Dieu, plutôt que de l'offenser mortellement de nouveau. Sans cela, ce ne serait pas une vraie contrition. Ce qui la rend *moins parfaite* que l'autre, c'est la *différence des motifs*.

Et encore, pour nous mettre en état de recevoir le pardon, la contrition imparfaite ne doit-elle pas être tout à fait étrangère à ces motifs supérieurs. Il faut d'abord qu'elle soit accompagnée de l'espérance de ce pardon, c'est-à-dire de confiance dans la miséricorde divine, mais aussi qu'il y ait dans le cœur un commencement d'amour pour Dieu. Comment Dieu accorderait-il son pardon au pécheur qui viendrait à lui sans l'espérer, et comment pourrait-il rentrer par la grâce sanctifiante dans une âme où son amour n'aurait aucune place ?

Je viens de dire que la contrition imparfaite n'avait pas des effets aussi étendus que la contrition parfaite. En effet, la contrition parfaite, c'est le repentir d'avoir offensé Dieu inspiré par le motif de la charité parfaite. Elle pourrait s'exprimer ainsi : « Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur et de toutes mes forces, par dessus toute chose, parce que vous êtes infiniment digne d'être aimé pour vous-même ; et j'ai une extrême douleur de vous avoir offensé, parce que je vous aime ainsi. » Je vous ai expliqué, mes enfants, en parlant de la vertu théologale de Charité, que la charité serait *plus parfaite* si elle allait jusqu'à préférer, même en pratique, l'amour de Dieu à toute chose qui l'offenserait même *vénieusement*, mais qu'enfin

les fautes vénielles dans lesquelles nous tombons par faiblesse nē sont pas incompatibles avec la charité parfaite. Il en est de même de la contrition (1).

Or, la contrition parfaite, même seulement à ce premier degré, je vous l'ai dit aussi, a pour effet immédiat d'effacer le péché et de rendre à l'âme la grâce sanctifiante, avant même toute confession, à la condition indispensable qu'on se confesse quand on le peut. Mais enfin, si le pécheur ayant la contrition parfaite venait à mourir, subitement par exemple, sans avoir pu s'approcher du sacrement de Pénitence, il mourrait dans la grâce de Dieu, il échapperait à l'enfer et serait sauvé.

La contrition imparfaite n'a point cet effet. Elle n'obtient point le pardon et la grâce sans le sacrement. C'est le sacrement de Pénitence qui, par la grande miséricorde du bon Dieu, supplée à son insuffisance à cet égard. Son effet est seulement de nous disposer à le recevoir. Mais voyez quelle est la tendre compassion de Dieu pour le pécheur. Si le pécheur imparfaitement contrit fait un pas vers lui par une bonne confession, Dieu lui applique par la bouche du prêtre les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui couvrent ses offenses, et il s'entend dire en son nom : Vos péchés sont pardonnés, la grâce divine vous est rendue, allez en paix.

(1) Voir t. II, pp. 30-32. La nature de l'acte, qui est d'être un acte d'amour pur ne varie pas ; elle est le même dans l'un et l'autre cas, c'est ce qui fait la différence d'espèce avec la contrition imparfaite. Il n'y a de variable, dans la contrition parfaite, que la pratique de cet amour pur. Chez les âmes saintes, il s'élève jusqu'à la préférence sur toute chose qui serait seulement moins agréable à Dieu, même là où il n'y aurait aucun péché.

De la confession.

Parlons maintenant de la confession elle-même.

A qui se confesse-t-on ? A tout prêtre qui a reçu le pouvoir d'entendre le pénitent qui se présente. C'est l'évêque qui, dans chaque diocèse, donne aux prêtres le pouvoir de confesser, et il ne peut le donner que pour le diocèse dont il est le chef. Le prêtre ne confesse qu'avec cette autorisation dont l'évêque reste juge. Il faut donc se confesser à un prêtre *approuvé*. Mais, en pratique, les fidèles n'ont pas à s'occuper de savoir s'il l'est, c'est à lui de connaître ses pouvoirs. D'ailleurs tout prêtre qui confesse dans les églises et chapelles est là parce qu'il est *approuvé*.

Pourquoi se confesse-t-on ? Pour recevoir l'absolution de ses péchés. Il n'y a pas de vraie confession si nos aveux ne sont pas faits dans l'intention d'obtenir la sainte absolution quand le confesseur nous en jugera dignes. Sans cela, il n'y aurait qu'une confiance suivie de conseils salutaires, mais rien de ce pieux échange n'aurait un effet sacramentel.

Que vient-on faire quand on se confesse ? On vient *s'accuser* de ses péchés. Le mot confession veut dire *aveu*. Le chrétien se présente au tribunal de la Pénitence comme un coupable contrit et humilié, qui vient faire l'aveu du mal commis par lui et en solliciter le pardon. Souvenez-vous de ce que nous avons dit de la prière : plus elle est humble, plus elle touche le cœur de Dieu. Il en est de même de la confession. N'oubliez pas cela, mes enfants.

Jugez par là combien se trompent ceux qui vien-

nent dérouler la suite de leurs péchés à peu près comme ils réciteraient une simple leçon bien apprise; combien se trompent aussi ceux qui se mettent à les raconter avec détails comme une histoire, au lieu de dire humblement et nettement : je m'accuse d'avoir commis telle faute, quitte à ajouter une explication s'il en est besoin. Non, n'oubliez pas qu'on se présente à la confession en coupable repentant et qu'il faut en avoir l'attitude.

De quoi faut-il se confesser? Il faut indispensablement se confesser de *tous* ses péchés *mortels*. On n'est pas obligé, encore une fois, de confesser ses péchés *vénies*, quoiqu'il soit très bon et très utile de le faire, mais quant aux péchés *mortels*, il faut les confesser *tous*. Nous avons vu pourquoi au commencement de cette leçon, en expliquant la connaissance de l'état du pécheur, qui est nécessaire au prêtre. D'ailleurs, comme il suffit d'un seul péché mortel pour perdre la grâce et mériter l'enfer, il est encore nécessaire, à cause de cela, de n'en omettre aucun dans sa confession.

Quand on *doute* si un péché est vénial ou mortel, il faut le confesser. Il serait trop imprudent de ne pas soumettre à l'absolution une faute qui pourrait en avoir besoin.

On doit donc confesser le *nombre* de ses péchés, du moins autant qu'on peut s'en souvenir après un sérieux examen de conscience. On n'est pas également coupable quand on a manqué volontairement la messe le dimanche une fois et quand on l'a manquée six fois. On voit assez fréquemment des personnes qui se confessent en se bornant à dire : j'ai

fait ceci ou j'ai fait cela ; il faut alors que le confesseur multiplie les questions pour arriver à savoir combien de fois, et encore ces personnes s'en étonnent presque. Elles ignorent ce qu'il y a de plus clair dans le catéchisme.

A l'aveu bien net du nombre des péchés, il faut joindre des *circonstances* de deux sortes.

Il y en a qui changent l'*espèce* du péché. Je m'accuse d'avoir dit quatre fois gravement du mal de mon prochain : mais ce mal que vous avez dit, était-il vrai ou ne l'était-il pas ? Étaient-ce des médisances ou étaient-ce des calomnies ? Comment le confesseur peut-il en juger sur ce que vous dites ? J'ai volé dix francs : mais était-ce dans un magasin ou dans une église ? Si c'est dans une église, la profanation s'ajoute au vol, comme la calomnie ajoute le mensonge gravement pernicieux à la faute contre la charité qu'il y a dans la médisance. Combien de telles confessions seraient incomplètes !

Il y a d'autres circonstances qui augmentent considérablement la *malice* du péché, quoiqu'elles n'en changent pas l'*espèce*. Voler dix francs est plus grave que d'en voler deux ; prêter un livre impie à un enfant qui sait à peine son catéchisme est plus grave que de le prêter à un homme instruit de la religion. Mais on n'est obligé de donner ces détails en se confessant que s'ils augmentent *considérablement* la malice du péché. Il ne faut pas ressembler à certaines personnes de caractère inquiet, qui voudraient toujours raconter, à propos de chaque faute, une quantité de choses qui n'importent pas. Au lieu de rendre la confession meilleure, cela nuit

plutôt à l'humble sentiment de sa culpabilité où le pénitent doit se tenir.

Après ce que nous avons dit, vous comprenez, mes enfants, que c'est un péché très grave de *cachier volontairement un seul péché mortel en confession*. C'est un *sacrilège* si on reçoit l'absolution, car c'est la profanation d'une chose sainte entre toutes, celle d'un sacrement institué par Notre-Seigneur. Essayer de tromper Dieu en sollicitant son pardon ; l'outrager de la sorte en venant se mettre à genoux devant lui : quel baiser de Judas ! Celui qui joue cette indigne comédie se retire du tribunal de la pénitence chargé de tous les péchés qu'il y avait apportés, et d'un crime nouveau (1).

Il semblerait que cette profanation du sacrement devrait rendre son auteur indigne à jamais du pardon. Mais la miséricorde de Dieu est sans limites, elle attend encore ce grand pécheur. Il ne tient qu'à lui de rentrer en grâce, Dieu lui ouvrira encore les bras, et le prêtre lui-même qui recevra l'aveu de son sacrilège l'accueillera avec bonté. Une mauvaise confession doit être réparée aussitôt. Mais pour le faire, il faut accuser les péchés cachés, *et accuser de nouveau ceux qu'on avait déjà avoués*, puisqu'ils n'ont pas été pardonnés. Si on a eu le malheur de faire plusieurs confessions sacrilèges, il faut s'ac-

(1) Pourquoi avoir peur d'avouer tous ses péchés ? Le prêtre qui en recueille l'aveu en a, hélas ! entendu bien d'autres. C'est Jésus-Christ lui-même qu'il faut voir à sa place, puisqu'il le représente. Vous savez que le prêtre est tenu au *secret le plus absolu* vis-à-vis de qui que ce soit, même au péril de sa vie. Saint Jean Népomucène devint martyr, parce qu'il préféra mourir plutôt que de révéler à son roi le secret de la confession de la reine.

cuser de tous les péchés commis depuis la dernière bonne confession qu'on a faite.

D'ailleurs, dès qu'on a avoué au confesseur qu'il y a eu des péchés cachés, il aide charitablement à faire ce qui est demandé.

Le cas est le même pour celui qui, sans cacher de péchés mortels, aurait eu clairement conscience, en se confessant, de manquer de contrition ou de ferme propos. Sa confession, ou ses confessions, s'il y en a eu plusieurs de cette sorte, ont été nulles et doivent aussi être réparées. Il ne s'agit d'ailleurs pas ici des doutes sans raison fondée qui prennent certaines personnes après s'être confessées.

Mais si j'ai *oublié* d'accuser des péchés mortels? — Cet oubli involontaire ne rend point la confession mauvaise, car il n'y a point de péché sans consentement. On n'a même pas l'obligation de recourir aussitôt à son confesseur exprès pour réparer cet oubli ; les péchés oubliés ont été pardonnés avec les autres. Cependant il faudra les dire quand on retournera se confesser.

Quant aux péchés *véniels*, il n'est pas nécessaire, comme je vous l'ai dit, de les accuser en confession. Les péchés mortels, eux, ne peuvent être remis que par le Sacrement de Pénitence, mais il y a d'autres moyens d'obtenir le pardon des fautes vénielles.

Le premier, c'est la contrition parfaite, même sans être jointe à la volonté de se confesser, quand il s'agit seulement de ces fautes. Et vous avez vu, mes enfants, lorsque nous avons parlé de la vertu

de Charité, qu'il n'est pas si difficile à un bon chrétien de faire des actes de charité et de contrition parfaite.

Les fautes vénielles peuvent également être effacées par plusieurs pratiques religieuses auxquelles l'Eglise a attaché ce bienfaisant et précieux effet, quand on les accomplit avec un sentiment de regret de ses offenses. On appelle ces pratiques des *sacramentaux*, parce qu'ils ont, pour les fautes légères, un effet qui ressemble un peu à celui du sacrement. Le *signe de la croix* fait avec de l'eau bénite, le *pain bénit* distribué pendant la messe, l'*assistance aux vêpres* ou la *bénédiction du Saint-Sacrement*, la *bénédiction d'un évêque*, l'*aumône* faite à un pauvre, la *visite des malades*, sont autant de *sacramentaux*. Que de précieuses occasions de rendre sa conscience plus nette, pour un chrétien qui désire offrir à Dieu un cœur pur et se tenir en garde contre des habitudes déplaisantes à ses yeux !

Mais, s'il n'est pas obligatoire d'accuser ses péchés véniels en confession, *il est très utile de le faire*. D'abord, leur aveu contribue à mettre l'âme dans la disposition d'humilité nécessaire. Il nous aide puissamment à tranquilliser notre conscience — est-on toujours capable de juger soi-même si un péché est mortel ou véniel ? Non. Cet aveu nous aide aussi à nous corriger de nos défauts, à nous préserver des rechutes, à faire des progrès dans la vertu. L'absolution qu'on en reçoit augmente en nous la grâce, en purifiant et en fortifiant de plus en plus notre conscience. D'ailleurs la Pénitence est un sacrement institué par Notre-Seigneur pour

la rémission de *tous* les péchés, il a pour cela une efficacité supérieure à tout autre moyen.

De la manière de se confesser.

Il est souverainement utile pour vous, mes enfants, de connaître la manière de bien se confesser. Je vais donc vous l'expliquer.

La première chose est de *s'y préparer* avec soin, car, généralement, les confessions sont bonnes à proportion de cet effort.

Cette préparation comprend trois choses distinctes, dont il ne faut négliger aucune et qui sont à faire dans l'ordre suivant :

D'abord, se mettre en présence de Dieu et *le prier* de tout son cœur pour obtenir deux grâces : celle de bien connaître ses fautes et celle d'en concevoir un grand repentir. Je n'ai plus besoin de vous expliquer la nécessité de ce premier devoir, surtout quand il s'agit d'une action si importante pour notre salut. Je le répète, acquitez-vous en avec application, le reste suivra facilement.

On fait alors son *examen de conscience*. Examiner sa conscience, c'est rechercher les péchés qu'on a commis. Comment les accuser sans les connaître ; et comment les connaître, connaître le nombre de chaque péché grave et les circonstances nécessaires à dire, sans cet examen ? Il faut donc y apporter une sérieuse attention.

Le moyen le plus facile est d'examiner quels péchés on peut avoir commis contre les *Commandements de Dieu et de l'Eglise*, en les parcourant

un par un, puisqu'ils renferment les obligations communes à tous les chrétiens ; puis, de la même manière, les fautes *sur les sept péchés capitaux*, puisqu'ils résument tout le mal dont l'homme est capable : et enfin sur ses *devoirs d'état*, c'est-à-dire sur ceux de la condition où l'on vit : écolier, serviteur, père de famille, marchand, etc., puisque ces devoirs constituent nos obligations particulières. Un enfant s'examinera donc aussi sur ses devoirs d'état, c'est-à-dire sur ses devoirs envers ses parents, ses frères et sœurs, ses maîtres ses camarades, sur sa conduite et son application à l'école.

Cet examen achevé, et quand on a bien sous les yeux les péchés dont on est coupable devant Dieu, c'est le moment de *s'exciter à la contrition*. On le fait en réfléchissant aux motifs dont nous avons parlé, tout en implorant encore le secours du Saint-Esprit. Il faut donner un temps convenable à ces réflexions, afin que l'âme ait le temps de s'en pénétrer. Une pensée fugitive ferait peu d'impression sur elle. D'ailleurs la contrition demande un effort sur soi-même, dont on sera bien dédommagé ensuite. Et il faut aussi s'affermir par ces réflexions dans le ferme propos indispensable, dans la résolution de prendre les moyens que la connaissance de nos fautes et la grâce de Dieu nous montrent nécessaires pour éviter la rechute, et dans la disposition d'accepter ceux qui seront indiqués par le confesseur.

Une fois cette préparation bien faite, on se présente au confessionnal. Voyons maintenant *comment on se confesse*.

On se met à *genoux*, car on vient là comme un coupable contrit se jetant aux pieds de son Dieu, dont le prêtre est ici le représentant.

On fait posément *le signe de la Croix*. Le chrétien commence ainsi tous ses actes religieux, mais de plus, au saint tribunal, c'est une première invocation aux mérites de Notre-Seigneur en vertu desquels les péchés sont remis.

On dit au confesseur : *Bénissex-moi, mon Père, parce que j'ai péché*. C'est en père, en effet, que le prêtre accueille le pénitent, et l'on a bien raison de lui donner ce nom qui marque la confiance. Le prêtre répond par une bénédiction pour attirer sur le pénitent la grâce d'une sincère et bonne confession.

Puis, on récite *je confesse à Dieu*, en s'arrêtant avant de dire : *c'est ma faute...*

Je confesse à Dieu veut dire *je confesse devant Dieu*. Et voyez, mes enfants, comme cette prière est heureusement choisie. *Je confesse devant Dieu*, le juge suprême des consciences ; devant la Sainte Vierge, le refuge des pécheurs ; devant saint Michel, l'ennemi de Satan ; devant saint Jean-Baptiste, le prédicateur de la pénitence ; devant saint Pierre l'apôtre qui a reçu les clefs du royaume des cieux ; devant saint Paul le grand converti ; devant tous les saints, les vainqueurs du péché, et devant vous, mon Père, qui tenez la place de Dieu, que j'ai beaucoup péché par pensée, par paroles, par actions et par omission. A ce moment, on dit au prêtre *depuis quand on s'est confessé — si on a reçu l'absolution et si on a fait la pénitence donnée,*

car ce sont trois choses qu'il a besoin de connaître.

Alors commence *l'accusation des péchés*. Il faut les accuser avec simplicité, clairement et en parlant de manière à ce que le confesseur n'ait pas de peine à entendre. Au lieu de dire seulement : *j'ai fait telle faute, j'ai commis telle autre*, il est beaucoup mieux de dire : *je m'accuse d'avoir commis tel péché*, parce que ce langage est celui de l'humilité et du repentir. Si on a quelque faute qui coûte beaucoup à déclarer, il y a un moyen bien facile de résoudre l'embarras : c'est de dire à son confesseur : mon Père, voulez-vous m'aider ? Il s'empressera paternellement de le faire.

L'accusation des fautes achevée, on y ajoute : *je m'accuse encore de tous les péchés dont je ne me souviens pas, j'en demande pardon à Dieu, à vous, mon Père, pénitence et absolution* ; et on achève *je confesse à Dieu*, en reprenant depuis *c'est ma faute*. Cette seconde partie du *Confiteor* est une prière adressée à tous ceux qu'on a pris d'abord pour témoins de ses aveux et de son repentir, afin d'obtenir par leurs mérites et leur intercession le pardon du Seigneur. C'est pourquoi Dieu n'y est pas nommé parmi eux, comme dans la première partie. C'est le confesseur lui-même qui récite la troisième : *Que le Dieu Tout-Puissant vous fasse miséricorde...*, comme une vive supplication de son cœur compatissant pour implorer la pardon des fautes qui viennent de lui être déclarées.

Il prend alors la parole pour demander les explications nécessaires, s'il y a lieu, pour indiquer les moyens à prendre afin de ne pas retomber et pour

donner des conseils salutaires. On l'écoute avec grand respect.

A la suite de ces avis, le confesseur indique la pénitence à faire. Elle consiste ordinairement dans quelque œuvre de piété, prière ou lecture, etc..., ou une œuvre de miséricorde ou de mortification. On doit la retenir avec soin, afin de l'accomplir au temps et de la manière que le confesseur l'a prescrite, car elle appartient au sacrement et tient de là une efficacité particulière pour l'expiation qui reste due.

Le confesseur fait alors réciter l'acte de contrition, afin de renouveler dans le cœur du pénitent les sentiments de repentir et le ferme propos, et il prononce les paroles de l'absolution. Remarquez, mes enfants, qu'à ce moment, il ne parle plus comme à la fin du *je confesse* à Dieu, en priant le Seigneur de pardonner; il parle comme tenant sa place et ayant reçu de lui le pouvoir de le faire, car il dit : *Je vous absous* de vos péchés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

La confession est achevée, mais il ne faut pas sortir de l'église comme on sort de l'école dès que la classe est finie. On s'y arrête encore quelques instants, d'abord pour remercier Dieu de toute son âme après un si grand bienfait reçu, et c'est par là qu'il faut commencer. La reconnaissance est un si grand devoir ! On pense aussi aux conseils qu'on vient d'entendre, on renouvelle ses bonnes résolutions, et si la pénitence peut se faire tout de suite, on s'en acquitte afin de ne pas l'oublier.

De la satisfaction.

Dans le péché il y a deux choses à considérer : la *faute* elle-même et l'*expiation* ou les peines qui en sont une conséquence. L'absolution a effacé la faute en rendant à l'âme la grâce de Dieu, il reste l'*expiation* à faire. C'est ce qu'on appelle la *satisfaction*. Le Sacrement a seulement levé le châtiement éternel de l'enfer, en rendant au pécheur le droit au ciel avec la grâce sanctifiante, mais il laisse à supporter des peines *temporelles*, c'est-à-dire *temporaires* ou qui ne durent qu'un temps, soit en cette vie, soit dans le purgatoire.

Satisfaction vient de *satisfaire*, et *satisfaire* veut dire *faire assez* pour contenter. C'est ainsi qu'on dit : satisfaire son appétit ou satisfaire son orgueil. Satisfaire la justice, c'est faire assez pour répondre à ce qu'elle exige. Avons-nous assez fait pour cela en demandant pardon à Dieu ? Non. D'ailleurs, si la justice pouvait s'exercer sans réclamer des peines, on la violerait trop facilement de nouveau.

Nous avons donc à expier nos péchés. Deux moyens généraux s'offrent à nous pour cela. L'un est l'*expiation personnelle*, l'autre, dont nous parlerons ensuite, est mis à notre disposition par la sollicitude maternelle de l'Eglise, ce sont les *indulgences*.

Celles-ci ne peuvent pas nous dispenser de l'*expiation personnelle*, nous y sommes engagés envers Dieu et envers le prochain.

Envers Dieu d'abord. La pénitence que le confesseur donne à faire répond à la satisfaction person-

nelle que nous lui devons, et elle a une efficacité spéciale pour cela. Cependant elle est d'autant moins suffisante que cette pénitence est souvent très légère. Il nous reste donc à compléter la satisfaction.

« Si vous ne faites pas pénitence, avait dit Notre-Seigneur, dès qu'il commença à prêcher l'Évangile, vous périrez tous. » La pénitence qui nous est nécessaire pour ne pas nous laisser entraîner au mal devient un nouveau devoir par la nécessité de satisfaire la justice divine.

On le fait, en premier lieu, par une expiation *volontaire* comme sont les pratiques de piété auxquelles on n'est pas obligé, par les privations ou mortifications qu'on s'inflige, par l'aumône, etc...

Mais les peines involontaires, celles qui s'imposent à nous sans que nous les ayons cherchées, et même contre notre gré, peuvent, elles aussi, contribuer à cette satisfaction, si nous les acceptons avec une résignation chrétienne en les offrant à Dieu pour l'expiation de nos péchés. Et ces peines sont si fréquentes dans la vie ! Les indispositions qui font souffrir le corps, le travail quotidien qui pèse souvent, les peines qui nous viennent de ceux qui ne nous aiment pas et de ceux que nous aimons, la mort de personnes chères, etc... que de précieuses occasions d'effacer des peines auxquelles nous n'échapperions pas dans l'autre vie si nous n'avons pas satisfait en celle-ci ! Il est triste de penser que beaucoup de personnes les perdent par leurs murmures contre la Providence et par leurs plaintes injustes. Nous ne souffrirons jamais autant que nous l'avons mérité.

A l'égard du prochain, il y a aussi des réparations indispensables. Vous avez pris ou vous reprenez injustement ce qui lui appartient : il faut le lui restituer. Vous avez répandu sur lui des calomnies : il faut en détruire l'effet en reconnaissant que ce que vous avez dit est faux. Vous avez nui à sa réputation par la médisance : il faut satisfaire en cherchant à faire penser du bien de lui... Vous êtes devenu l'ennemi de quelqu'un que vous avez offensé : il faut vous réconcilier avec lui, ou, si c'est de lui que l'offense est partie, il faut lui pardonner dans votre cœur et être prêt à vous réconcilier s'il le demande.

Voilà pour la satisfaction *personnelle*.

Des Indulgences.

Le nom d'*indulgences*, appliqué au moyen que l'Eglise met à notre disposition pour effacer les peines dues à nos péchés, vient de ce que, quand on dit qu'une personne est *indulgente*, on veut exprimer qu'elle est plus portée au pardon qu'à la rigueur, qu'elle excuse facilement et remet à bon compte la satisfaction qu'elle devrait exiger. C'est ce que fait l'Eglise, au nom de Jésus-Christ, en attachant à certaines pratiques, en raison du pouvoir qu'elle tient de lui, la vertu de remettre la peine due à nos péchés, par l'application des mérites infinis de notre Rédempteur à ces pratiques.

Vous vous rappelez, mes enfants, ce qu'est la *Communion des saints* et le trésor de grâces qu'elle

constitue (1). Eh bien, l'Église, qui a la disposition de ce trésor, en tire un très grand nombre d'indulgences dont il ne tient qu'à nous de profiter en accomplissant les pratiques auxquelles elles sont attachées.

C'est ce qu'on appelle *gagner des indulgences*.

Ces pratiques sont très variées. Il y en a de très simples, comme certaines prières, certains actes de dévotion ; il y en a d'un peu plus difficiles, comme les pèlerinages ou les jeûnes.

Les indulgences sont de deux sortes.

Les unes ne remettent qu'une partie de la peine, ce sont des indulgences *partielles*. L'Église agit dans ce cas comme une mère qui dit à son enfant : tu devrais être privé de dessert pendant trois jours par pénitence, ta punition sera réduite à un si tu fais telle chose. C'est ainsi qu'elle attache à différentes pratiques cent ou trois cents jours d'indulgences, et plus encore.

Que veulent dire ces *jours* ? Ce ne sont pas des jours de purgatoire. L'Église n'a pas le secret de la durée de ses peines et elles se mesurent moins par jours et par heures que par leur violence plus ou moins grande. Un jour d'*indulgence* représente un jour des pénitences beaucoup plus sévères et beaucoup plus longues autrefois qu'aujourd'hui, imposées pour certains péchés dans les premiers siècles. Gagner cent jours d'indulgences, c'est obtenir que, par l'application des mérites de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints, cent jours de cette ancienne et rigoureuse pénitence nous

(1) Voir t. I, pp. 196-204.

soient comptés pour les peines que nous aurions à subir.

L'autre espèce d'indulgences n'est pas seulement partielle, ce sont des indulgences qui effacent toute la peine, sans en laisser rien subsister. On les appelle indulgences *plénières*, parce qu'avec elles on a *pleinement* satisfait.

Pour *gagner* les indulgences, deux conditions sont nécessaires. Il faut d'abord être en état de grâce, c'est-à-dire n'avoir aucun péché mortel sur la conscience. En second lieu, il faut accomplir exactement les œuvres prescrites pour chacune d'elles. Par exemple, il y a cent jours attachés à telle prière quand on la récite d'un cœur contrit et humilié : il ne suffit pas de réciter cette prière, il faut qu'elle vienne d'un cœur animé de sentiments d'humilité et de repentir. En outre, on doit s'appliquer à accomplir l'acte prescrit avec la plus grande piété possible, car l'indulgence ne nous est appliquée devant Dieu qu'à proportion de la ferveur que nous apportons à la gagner.

Il y a de nombreuses indulgences qui sont à notre portée chaque jour et presque sans effort. Ce serait un tort de négliger ces précieuses occasions. On les trouve indiquées dans la plupart des livres de prières.

De l'Eucharistie.

Mes enfants,

L'Eucharistie est le plus grand et le plus auguste de tous les sacrements, parce que Notre-Seigneur n'a pas seulement attaché sa grâce au signe sensible qui le constitue, mais parce que, sous ce signe, sous l'*hostie* consacrée, il est lui-même présent, en corps et en âme.

Il y est à l'état d'Homme-Dieu ressuscité et vivant, vivant de cette vie transformée qui donne aux corps glorieux des qualités toutes différentes de celles de nos corps mortels, comme vous l'avez vu quand nous avons parlé de la vie du ciel (1). Notre-Seigneur est présent sous les apparences de l'*hostie* consacrée aussi réellement, aussi personnellement que nous le sommes en ce lieu. C'est pourquoi nous rendons au sacrement de l'Eucharistie le culte d'adoration dû à Dieu.

L'Eucharistie est la suprême invention de l'incomparable amour de Jésus pour nous.

Ce nom d'*Eucharistie*, qui vient du grec, signifie *action de grâces*, c'est-à-dire remerciement du cœur. On ne pouvait donner à ce sacrement un nom plus heureusement choisi. Il fut, en effet, pour Jésus, un grand motif d'actions de grâces envers

(1) Voir t. I, pp. 213-215.

son Père, et il en est un grand pour nous à l'égard d'un Sauveur si tendre.

Au moment d'instituer ce divin sacrement, Jésus leva les yeux au ciel pour remercier et bénir son Père de ce qu'il remettait entre ses mains la toute-puissance qui allait lui permettre de ne pas se séparer, après sa vie sur la terre, des hommes qu'il aimait tant, de rester présent au milieu d'eux et de se donner lui-même à chacun d'eux dans l'union la plus étroite qui se puisse imaginer.

Pour nous, l'Eucharistie a de quoi exciter dans nos cœurs une action de grâces toujours renaissante envers Jésus, une reconnaissance et des bénédictions dans lesquelles notre âme devrait se fondre d'amour.

J'ai parlé de l'hostie consacrée. Le nom d'*hostie* signifie *offrande* et *victime*. Quand nous en viendrons au saint sacrifice de la messe, vous verrez que ce nom répond aussi bien à la chose que celui d'Eucharistie. Avant d'être consacrée, l'hostie que vous voyez entre les mains du prêtre est un petit pain très léger, de couleur toute blanche, sans épaisseur et de forme ronde. Il est fabriqué dans un moule avec de la farine de froment, mais sans mélange du levain qui fait fermenter la pâte. On appelle le pain sans levain du pain *azyme*. C'est le nom que lui donnaient les Hébreux. Quand ce peuple sortit précipitamment de l'Égypte, sous la conduite de Moïse, le temps lui manqua pour faire cuire son pain, et il le mangea ainsi. Vous savez que la fête de Pâques avait été instituée chez les Juifs en souvenir de ce grand événement. Pour en

rappeler les circonstances, on y mangeait l'agneau pascal, parce que les portes des maisons des Hébreux, marquées du sang de l'agneau que Moïse avait fait immoler et manger dans chaque famille, avaient été épargnées par l'ange qui frappa de mort pendant la nuit les enfants des Egyptiens. Pour la même raison, on n'usait dans ce repas que de pain azyme. Or vous savez aussi que Notre-Seigneur célébra la Pâque juive avec ses apôtres, le soir même où sa Passion allait commencer, en mangeant avec eux l'agneau pascal et le pain azyme.

L'Eucharistie fut donc instituée par lui à la fin de ce repas, avec du pain azyme, et c'est pourquoi on s'en sert toujours dans ce sacrement.

Ce que je viens de vous rappeler, mes enfants, va me donner occasion de vous raconter ce que Notre-Seigneur accomplit dans cette divine soirée, et comment il affirma lui-même, avec la plus claire évidence, le mystère de sa *présence réelle* sous les apparences sensibles du sacrement.

*De l'institution de l'Eucharistie
et de la présence réelle.*

Ce grand mystère, Notre-Seigneur Jésus-Christ l'avait annoncé aux Juifs peu de temps avant sa Passion. Ce fut après avoir multiplié les pains dans des lieux inhabités, pour nourrir la foule nombreuse qui l'y avait suivi. Il n'y avait là que cinq pains. Ils se multiplièrent de telle sorte entre ses mains divines qu'ils suffirent à rassasier cinq mille personnes, et que ses disciples recueillirent

plusieurs corbeilles de restes. Cette multiplication prodigieuse du pain était d'ailleurs une figure de celle du corps de Jésus-Christ, pain vivant, sur tous les autels où on célèbre la messe. Et si, sa toute-puissance a pu faire la première multiplication avec un pain matériel, pourquoi ne pourrait-elle pas faire celle de son propre corps, dégagé, lui, après sa mort, des conditions de la matière?

La foule était enthousiasmée de ce miracle, mais plusieurs refusaient encore de croire en Jésus, et ils rappelaient, comme une chose non moins prodigieuse, que Moïse, lui, avait attiré par sa prière la manne tombée du ciel, dont leurs ancêtres s'étaient nourris dans le désert.

C'est de là que Jésus prit occasion. « Moïse, leur
« dit-il, ne vous a pas procuré le vrai pain céleste.
« Je suis, moi, le pain de vie descendu du ciel.
« Vos pères qui ont mangé la manne sont morts.
« Mais voici le pain vivant descendu du ciel, afin
« que celui qui en mange ne meure plus. Je suis
« le pain vivant descendu du ciel. Si quelqu'un
« mange de ce pain, il vivra éternellement. *Et le*
« *pain que je vous donnerai, c'est ma chair que je*
« *dois livrer pour le salut du monde.* »

Ces paroles dites à propos de la multiplication des pains et de la manne qui étaient une vraie nourriture, et celles où Jésus parlait de *manger* le pain vivant, devaient nécessairement donner à entendre aux Juifs que ce pain serait aussi une vraie nourriture. Ils le comprirent bien de la sorte. Mais Jésus venait de dire que ce pain à manger serait son propre corps, et cela leur paraissait impossi-

ble et contre nature. Comment, disaient-ils, cet homme peut-il nous donner sa chair à manger ?

Jésus va-t-il les détromper, pour leur éviter un scandale et un prétexte d'incrédulité ? Bien au contraire. Il ajoute alors des paroles qui ne permettent plus de douter que ce pain vivant descendu du ciel doit bien se prendre comme une nourriture, et que ce pain est réellement son corps. Il leur dit avec solennité : « En vérité, en vérité je
« vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de
« l'Homme, et si vous ne buvez son sang, vous
« n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma
« chair et qui boit mon sang a la vie éternelle et
« je le ressusciterai au dernier jour. *Car ma chair*
« *est vraiment une nourriture, et mon sang est*
« *vraiment un breuvage.* Celui qui mange ma chair
« et qui boit mon sang, demeure en moi et moi
« en lui. »

Jésus insiste donc à chaque mot, avec un dessein bien marqué, sur les expressions les plus propres à signifier que ce pain vivant descendu du ciel sera une vraie nourriture, que cette nourriture se prendra par l'action de manger et de boire ; et il déclare de nouveau, dans les termes les plus précis, que cette nourriture est son propre corps et son propre sang. A moins que le Dieu de toute vérité n'ait voulu mystifier les hommes en leur proposant une énigme, au risque évident de perdre ceux qu'il était venu sauver, il faut bien prendre ses paroles dans le sens que leur donne le langage ordinaire. Comment supposer que des affirmations aussi catégoriques aient voulu dire que ce pain,

cette nourriture, cette action de manger son corps et de boire son sang, tout cela n'était qu'une fausse manière de parler, et que le Sauveur nous laisserait seulement un simple souvenir de sa vie et de sa mort ?

Un grand nombre de ces Juifs, tout à l'heure pleins d'enthousiasme pour lui, s'écartèrent de lui, révoltés. Au lieu de les ramener par une explication qui les aurait satisfaits, Jésus les laissa s'éloigner. Plusieurs même de ses disciples l'abandonnèrent à cause de ce qu'il venait de dire. Jésus se borna à demander aux autres avec tristesse : « Est-ce que, vous aussi, vous aller me quitter ? » — « Maître, lui répondit saint Pierre, à qui irions-nous ? C'est vous qui avez les paroles de la vie éternelle. »

Or, ce que Notre-Seigneur avait ainsi annoncé, il l'accomplit la veille de sa mort, sous les yeux de ses apôtres que cette annonce y avait préparés. Ce soir-là, Jésus venait de manger l'agneau pascal avec eux. Il leur avait déclaré de nouveau, pendant ce repas, que l'heure de sa Passion était arrivée, et il avait gémi sur l'infâme trahison dont l'un d'eux allait se rendre coupable. Il leur lava les pieds à tous, comme un serviteur, pour nous laisser un suprême exemple d'humilité et de charité. Puis, s'étant alors assis, il prit un morceau de pain azyme entre ses mains, et commença par lever les yeux au ciel pour rendre grâces à son Père. Il bénit ce pain d'une bénédiction si puissante qu'elle fut suivie de la plus étonnante des merveilles. Il rompit ce pain

en autant de morceaux qu'il y avait d'assistants et il le distribua à ses apôtres en leur disant : « *Prenez et mangez en tous, car ceci est mon corps, qui va être livré pour vous.* » Il prit ensuite une coupe de vin, la bénit également et la leur fit passer en prononçant ces paroles : « *Buvez-en tous, car ceci est mon sang qui va être répandu pour la rémission des péchés.* »

Notre divin Sauveur, en instituant l'Eucharistie, accomplit donc le mystère dans les termes mêmes où il l'avait annoncé. Moins que d'autres, les apôtres ne pouvaient donner à ses paroles un sens différent de celui qu'elles avaient, et moins qu'à d'autres Jésus n'aurait voulu leur causer une illusion dans une circonstance aussi grave et aussi solennelle. Il avait promis de donner son corps à manger et son sang à boire : il le fait en répétant à ses apôtres qu'il faut les manger et boire, et que ce qu'il leur donne c'est son corps et son sang. Son corps, dit-il, qui va être immolé, son sang qui va être répandu. Mais ce corps qui a subi les tortures de la Passion, ce sang qui a été versé jusqu'à la dernière goutte pour notre salut, n'est-ce pas son vrai corps et son vrai sang ? C'est donc son vrai corps qu'il donne en nourriture, et son vrai sang qu'il donne en breuvage.

Que s'est-il passé, en effet, au moment où Jésus a prononcé ces divines paroles ? Par sa toute-puissance, ce qui était auparavant du pain n'est plus du pain, ce qui était du vin n'est plus du vin ; c'est son corps et son sang adorables. La substance du

pain a disparu, il n'en reste que les *apparences*, c'est-à-dire la forme, le goût, la couleur, Jésus-Christ est devenu réellement présent sous ces *apparences* (1). Il se fait ainsi lui-même la nourriture de nos âmes. Voilà la suprême invention de son amour.

Assurément, c'est un grand miracle et un grand mystère. Cependant ce qui devrait nous étonner le plus, ce ne sont pas les prodiges qu'il renferme. Ne savons-nous pas que la toute-puissance divine en a accompli bien d'autres, à commencer par le jour où elle a fait sortir le monde du néant? Toutes les lois de la nature lui sont soumises, et, d'ailleurs, Dieu seul en connaît les secrets, vous l'avez vu. Non. Ce qui est surtout fait pour nous confondre, c'est, si l'on osait dire, cette folie d'amour d'un Dieu pour de misérables créatures, qui, après lui avoir fait subir pour leur salut la mort la plus cruelle, le porte à voiler sa Majesté sous ces apparences humbles et vulgaires jusqu'à la fin du monde, afin de les consoler par sa présence personnelle, et de leur communiquer dans l'Eucharistie sa propre vie, de telle sorte que ceux qui prennent cette nourriture sacrée ne fassent qu'un avec lui.

Voilà le vrai mystère qui nous écrase. Celui du prodige accompli par le changement de pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ a-t-il quelque chose de plus surprenant? La raison humaine, bornée autant qu'orgueilleuse, exigera-t-elle d'en

(1) Le fait du changement de la substance du pain et du vin à la substance du Corps et du Sang de Jésus-Christ est exprimé par le mot *transsubstantiation*, qui signifie la substitution d'une substance à une autre.

avoir l'explication ? Mais il faudrait pour cela que sa science fut égale à la science divine, et cette prétention serait tellement absurde et impie qu'il n'en faut pas davantage pour lui imposer silence.

Que reste-t-il à faire, mes enfants, sinon de tomber à genoux devant le sacrement de l'amour divin, et de se prosterner aux pieds de Jésus réellement présent dans la sainte hostie, en disant du fond de son âme : « Je vous adore, ô Dieu caché sous ces apparences ; plus ma raison demeure muette, plus mon cœur se rend à vous tout entier ». Le fameux émir Abd-el-Kader, fait prisonnier par le général Bugeaud à l'époque de la conquête de l'Algérie, avait été enfermé dans le château d'Amboise. Là, ce musulman, d'esprit très ouvert, se faisait expliquer la religion chrétienne. Entendant parler du mystère de l'Eucharistie, il s'écriait : « Ah ! si je croyais à la présence de Jésus-Christ dans ce sacrement, je me traînerais sur les genoux de ma maison jusqu'à l'église, pour adorer un Dieu si plein d'amour pour les hommes. »

Après ces explications, vous comprendrez sans peine la réponse de votre catéchisme quand il dit en quoi consiste ce sacrement adorable : *l'Eucharistie est un sacrement qui contient réellement et substantiellement le corps, le sang, l'âme et la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces (1) ou apparences du pain et du vin.*

Elle est un sacrement, car elle en réunit toutes les

(1) Le mot *espèces* est pris ici dans le sens du mot latin *species* dont il est la traduction, et qui signifie *apparences*.

conditions : 1° le signe sensible ; ce sont les saintes espèces ; 2° l'institution par Notre-Seigneur ; c'est lui qui l'a établie ; 3° la production de la grâce, quelle grâce plus grande que la Communion où l'on reçoit l'auteur même de la grâce !

L'Eucharistie contient *réellement* le corps et le sang de Notre-Seigneur, et non pas seulement d'une manière figurée par des cérémonies. On ajoute : *et substantiellement*, pour fortifier l'expression précédente et pour affirmer qu'il s'agit bien d'une présence personnelle de Jésus-Christ au très Saint-Sacrement, parce que la substance d'un être c'est ce qui fait son être propre. Ce mot *substantiellement* est là afin d'empêcher qu'on prenne l'Eucharistie pour un simple souvenir ou une simple représentation de la Cène (1) où Jésus l'institua.

L'Eglise catholique tout entière adorait ainsi la *présence réelle* de Jésus depuis plus de mille ans, lorsque, pour la première fois, un hérétique tenta de lui substituer le sens d'une simple représentation. Il fut écrasé sous la réprobation universelle. Quatre cents ans plus tard, le protestantisme qui entreprenait de réformer toute la religion chrétienne, renouvela cette audace, comme si Dieu avait pu laisser l'Eglise dans l'erreur pendant quinze cents ans. Elle répondit victorieusement aux efforts de ces impies, sa foi n'en fut pas ébranlée. La vôtre, mes enfants, doit rester aussi vive que celle de la petite fille dont je vais vous citer un trait.

(1) Le mot *Cène* vient du mot latin *Coena* qui veut dire repas, souper. Le repas du soir où Jésus institua l'Eucharistie s'appelle la *sainte Cène*.

Elle n'avait encore que six ans. Plus tard elle devait se nommer sainte Jeanne de Chantal. C'était à l'époque où le protestantisme commençait à exercer ses ravages. Un jour, dans le salon de son père, un seigneur hérétique déblatérerait contre la *présence réelle*. La petite Jeanne l'interrompt hardiment et lui dit : « Il faut croire que Jésus-Christ est réellement présent dans l'Eucharistie, parce qu'il l'a dit. Quand vous ne le croyez pas, vous le faites menteur ! » Ce seigneur, surpris d'abord, essaie de discuter avec l'enfant, mais il est arrêté par la sagesse de ses réponses. Il tente alors de la flatter et lui offre des dragées. L'enfant les prend dans son tablier et les jette au feu en disant : « Voilà comment les hérétiques brûleront dans l'enfer, parce qu'ils ne croient pas ce que Jésus a dit ! »

Je vous expliquerai, en parlant de la messe, pourquoi Notre-Seigneur a consacré séparément le pain et le vin, en disant de l'un : ceci est mon corps, et de l'autre : ceci est mon sang. Mais, dans l'Eucharistie, son corps et son sang ne sont pas réellement séparés l'un de l'autre. Ce serait un état de mort. Or, Jésus ressuscité est vivant à jamais. Partout où est présent l'Homme-Dieu vivant d'une vie glorieuse, il est tout entier : son corps, son sang, son âme sont unis comme dans toute personne vivante, et sa divinité qui, elle non plus, n'est pas séparable dans l'Homme-Dieu de sa nature humaine, y est présente également. Le même Jésus qui a vécu parmi les hommes et qui est ensuite ressuscité d'entre les morts, est le Jésus présent sous les apparences du sacrement.

Mais son corps ressuscité est dépouillé des conditions de la matière, Jésus est présent en personne tout entier partout où il est présent, à peu près comme notre âme est présente dans toutes les parties de notre corps. Lorsqu'on partage en deux ou plusieurs parties une hostie consacrée, il est tout entier présent dans chacune, tout entier présent dans la plus petite. Les apparences seules, c'est-à-dire ce qui se voit et se touche, sont partagées. Prenez un miroir, vous n'y voyez votre image qu'une seule fois; cassez-le en morceaux, vous la retrouverez dans chacun. La comparaison est très imparfaite, elle nous aide cependant à nous représenter de quelle manière Jésus est présent dans la sainte hostie.

Nos sens ne peuvent pas nous rendre raison de cette présence multipliée de Jésus, parce que, pour nos sens et notre manière de connaître, un corps a des dimensions, une hauteur, une largeur qui ne varient pas, et il occupe un espace qui ne varie pas non plus. Cela prouve seulement que notre intelligence humaine a ses limites. Un corps ressuscité n'a plus les mêmes rapports avec l'espace que les corps matériels, ce sont des conditions nouvelles inconnues de nous. De même nous ne savons ce qui fait la substance d'un être; nous voyons seulement que cet être existe, qu'il agit, qu'il a telles ou telles qualités sensibles, mais notre connaissance ne va pas plus loin. Comprendons-nous davantage que cinq petits pains soient devenus assez de pains pour nourrir cinq mille personnes? Et cependant elles furent toutes rassasiées avec ces cinq petits pains

que Jésus rompait toujours et faisait passer entre les mains de ses disciples pour les distribuer à la foule. Laissons à Dieu les secrets de sa puissance, et pensons surtout à son amour.

Je vais ajouter une histoire qui vous fera entrevoir quelque chose de l'adorable dessein de Notre-Seigneur en instituant ce sacrement.

C'était à la fin de la guerre de 1870 avec l'Allemagne. Un jeune soldat breton, de l'armée du général Bourbaki acculée à passer la frontière de Suisse, se mourait dans un lit d'hôpital de Genève. Il mourait non pas de blessures, mais de langueur. La rude campagne par une saison rigoureuse, les marches excessives et les privations de toute sorte avaient épuisé ses forces. A cela s'ajoutait ce regret du pays natal, appelé le mal du pays, qui mine certaines gens de nature à sentiments profonds, comme les fils de la Bretagne, quand ces gens sont séparés depuis longtemps de ce qu'ils aiment.

Un jour, le mourant avait dit à un camarade : je voudrais bien voir mon père. Le camarade écrivit. Le vieux paysan, âgé de soixante-douze ans, qui avait cru son fils mort, n'hésite pas. Il se met en route malgré son âge, malgré la longueur du voyage et les pays occupés à traverser, malgré le grand froid.

Il arrive à Genève et accourt au pied du lit de son enfant : « Mon cher fils, me voilà ! Tu vas guérir, nous te soignerons, je t'achèterai de bonnes choses et tu te remettras. » Le pauvre petit soldat a eu un éclair de joie en revoyant son père, mais il

laisse bientôt sa tête retomber sur l'oreiller, en disant : « Il est trop tard pour me soigner et me guérir, je ne puis plus rien prendre. »

Le père, consterné, se désole. Etre venu de si loin pour voir mourir son fils et ne ramener qu'un cadavre ! Soudain, une inspiration lui traverse l'esprit. Il fouille dans son bissac de voyage et en tire un morceau de pain noir, de ce gros pain de seigle dont on se nourrit dans sa pauvre maison, et le présentant au malade : « Tiens, mon enfant, lui dit-il, c'est ta mère qui l'a pétri ! » Au nom de sa mère et à cette vue, l'œil du mourant se ranime. « Donnez, mon père, lui dit-il, j'ai faim. » Il tend la main et porte à sa bouche ce pain grossier. Bientôt le sang revient à ses joues décolorées, les larmes coulent de ses yeux, et se soulevant sur son lit : « Oh ! mon père, s'écrie-t-il, encore ! C'est si bon du pain de chez nous ! » — Il était sauvé.

Eh bien, mes enfants, c'est si bon pour nos âmes languissantes le pain descendu du ciel, ce *chez nous* des enfants du bon Dieu ! Pain sacré que nous tend Jésus et dont le goût a toutes les délices (1). Ce pain céleste, il ne l'a pas seulement fabriqué de ses mains, c'est un pain pétri de sa propre substance. Dites-moi : comment un pain noir et lourd a-t-il pu rendre des forces à ce moribond ? N'est-ce pas parce qu'en le mangeant il lui semblait revoir sa mère et revivre par sa tendresse ? Et cette mère elle-même n'aurait-elle pas voulu faire bien davantage pour son fils ? Ah ! s'il avait été en son pou-

(1) *Panem de cælo præstitisti eis omne delectamentum in se habentem.*

voir, elle aurait voulu infuser son propre sang dans les veines de son cher enfant pour lui rendre la force. Rêve impuissant. Mais ce qui est impossible à l'amour d'une mère, le Sauveur tout puissant le pouvait, et il a voulu le faire pour ses enfants. Il voit nos pauvres âmes atteintes par le péché, dépérissantes et menacées dans leur vie, alors il accourt et dit à chacune d'elles : tiens, mon enfant, prends ce pain, c'est un pain de vie, c'est un pain vivant, un pain tout céleste ; ce pain c'est moi-même, ma chair, mon sang, mon âme et ma divinité. Prends et mange-le, mange-moi. Ce pain du ciel donnera la vie à ton âme, comme le pain terrestre donne la vie au corps, et c'est moi-même qui serai ta vie, car je serai en toi et nos deux cœurs n'en feront plus qu'un. Que c'est beau, mes enfants, que c'est beau et que c'est divin !

Cela vous explique en même temps pourquoi Notre-Seigneur a choisi les espèces ou apparences du pain et du vin pour se donner à nous, et pour exprimer la faim sacrée que nous devons avoir de cet aliment sacré de salut. Il ne pouvait rien faire de plus expressif. Le pain et le vin ne sont-ils pas les deux principaux aliments de l'homme ? De ceux-là il ne se dégoûte et ne se lasse jamais.

Du saint Sacrifice de la Messe.

L'Eucharistie est une institution d'autant plus belle et d'autant plus divine qu'elle n'est pas seulement un *sacrement*. Elle est aussi un *sacrifice*, car elle renouvelle d'une manière mystérieuse, mais

réelle, le sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la croix. Ce renouvellement est fait chaque jour par des milliers de prêtres sur des milliers d'autels, et c'est pourquoi l'acte qu'ils accomplissent en le faisant s'appelle *le saint sacrifice de la messe*.

Mais, avant de vous en parler, il faut d'abord vous expliquer, mes enfants, la place que le *sacrifice* a toujours tenue dans le culte des hommes envers la divinité. Ce sera très facile. Vous comprendrez mieux ensuite comment et pourquoi la messe continue le sacrifice consommé par Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la croix.

Vous retrouverez, d'ailleurs, dans ce que je vais vous dire, tantôt un écho fidèle de ce que la révélation primitive fit entrevoir aux descendants de nos premiers parents sur le Sauveur que Dieu avait promis à ceux-ci et sur la manière dont il sauverait le monde; tantôt, au contraire, un souvenir faussé de cette tradition, allant même jusqu'à introduire d'horribles abus.

L'écho fidèle, qui est une figure et une prophétie du sacrifice de Jésus-Christ, se voit dans les sacrifices offerts à Dieu par les justes qui avaient conservé la révélation primitive. Tels sont les sacrifices du peuple juif. Mais longtemps avant qu'il se formât, on rencontre, par exemple, le sacrifice d'Abraham prêt à immoler son fils Isaac, comme Dieu demande à son propre Fils de se laisser immoler. Et, si je m'arrêtais aux détails des sacrifices comparés d'Isaac et de Jésus, je vous montrerais entre eux des rapprochements bien frappants. Avant

même ce sacrifice prophétique, l'histoire sainte en rapporte un autre où il est impossible de ne pas voir une annonce de l'Eucharistie. Comme Abraham rentrait victorieux, après avoir défait des rois ennemis, le grand-prêtre Melchisédech vint à sa rencontre, et il offrit à Dieu, en action de grâces un sacrifice de pain et de vin. Et, plus tard, le saint roi David prophétisait que le Messie serait prêtre à la façon de Melchisédech.

La tradition corrompue, mais qui dut s'inspirer de la vraie, se rencontre chez tous les peuples qui perdirent peu à peu celle de la vraie religion et tombèrent dans la barbarie.

Vous avez vu que le premier et le plus essentiel devoir de l'homme est de reconnaître le souverain domaine de Dieu sur toute chose et de lui rendre hommage pour tous les dons qu'il a reçus de lui. Cela découle de notre condition de créatures. A ce premier devoir s'en joint un autre, aussi pressant, qui résulte de notre chute dans le péché : c'est la nécessité de réparer nos offenses envers un Dieu si saint et d'en faire une expiation convenable.

Les hommes eurent conscience de ce double devoir d'adoration et de réparation dès les premiers temps du monde, et l'histoire nous apprend qu'ils l'accomplirent à travers tous les siècles, en faisant à Dieu des *offrandes* et des *sacrifices*.

Ils lui firent des *offrandes*, parce qu'ayant tout reçu de lui, ils estimaient juste de reconnaître leur dépendance à son égard et sa libéralité envers eux en lui consacrant une partie de ses dons, comme l'enfant bien élevé, ayant reçu une boîte de dragées,

commence par en offrir à la personne qui vient de la lui donner. Sachant qu'ils tenaient de Dieu la vie, la santé, les biens terrestres, ils se plurent à échoisir comme premiers objets de leurs offrandes les choses les plus nécessaires au soutien de leur existence, afin de rendre hommage à l'auteur et au maître de tous ces biens. Vous vous rappelez, qu'à l'origine, Abel et Caïn offrirent au Seigneur les fruits de leurs champs. Plus tard, la loi de Moïse prescrivait de nombreuses offrandes de ce genre et dans la même intention.

Cependant le genre humain ne s'en tint pas là. Non content de consacrer à Dieu les fruits de son travail, il *sacrifia*, c'est-à-dire qu'il mit hors d'usage et détruisit ces biens en son honneur, pour attester qu'il est le maître de la vie et de la mort. Est-ce que la première prérogative et la preuve principale d'un droit absolu sur une chose n'est pas le droit de la détruire à son gré? L'enfant lui-même sait bien dire : pour montrer que cet objet est à moi, je le casserai si je veux. Ainsi les hommes, même chez les païens, honoraient le droit de la Divinité par des *sacrifices*, c'est-à-dire en détruisant en son honneur les offrandes qu'ils lui faisaient.

De plus, se sentant pécheurs et ayant conscience qu'eux-mêmes méritaient d'être immolés à sa justice, ils imaginèrent de se *substituer* des victimes sacrifiées à leur place. Vous reconnaissez là l'écho de ce que Dieu avait fait entrevoir à nos premiers parents. Ce fut l'instinct universel de la race humaine. Les victimes *substituées* à l'homme, à la société coupable, étaient pour ainsi dire chargées

de leurs crimes. La loi de Moïse prescrivait en particulier un sacrifice d'animaux, dont le sang était répandu sur l'assistance comme pour la purifier par sa vertu. C'était une figure du sang que Jésus-Christ devait répandre pour laver réellement les péchés du monde.

Mais loin d'être spéciale au peuple juif, cette coutume de la *substitution* des victimes fut également universelle. Le démon, ennemi de Dieu et des hommes, en faussa l'idée jusqu'à pousser les idolâtres à d'horribles sacrifices humains. Notre terre gauloise, par exemple, conserve encore les traces du culte sanglant des Druides. On voit encore aujourd'hui se dresser dans nos champs les énormes pierres qui leur servaient d'autels et où coulait le sang humain répandu à flots en l'honneur des dieux. Dans les fables de la Fontaine que vous apprenez à l'école, celle des Animaux malades de la peste contient un écho de cette tradition générale de la substitution des victimes :

...que le plus coupable de nous
se sacrifie aux traits du céleste courroux.
Peut-être il obtiendra la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
on fait de pareils dévouements.

Dieu qui, dans sa miséricorde et dans son éternelle prévoyance, avait dit à son peuple de substituer des animaux en victimes à la place de l'homme pécheur, aurait pu, dans sa justice, exiger la mort au moins des plus coupables. En ce cas toute substitution serait devenue inutile. Il lui a plu d'accepter le sang et la mort d'un seul, la mort et le sang de son

Fils, dont le sacrifice consomme tous les autres et les rend superflus désormais. Jésus-Christ s'est *substitué* au genre humain coupable, pour rendre à son Père, en notre nom, le double devoir de reconnaître son souverain domaine et celui de l'expiation. Il a immolé volontairement sa vie, l'offrant à son Père en sacrifice d'adoration et de réparation. Homme comme nous, il avait qualité pour se faire victime à notre place. Dieu, comme son Père, il lui rendait par ce sacrifice un hommage et une gloire surpassant autant l'outrage de nos offenses que sa divinité surpasse notre bassesse. Le Fils éternel de Dieu, Jésus-Christ, cloué sur une croix, et donnant sa vie pour le salut du monde, accomplissait le seul sacrifice capable de réconcilier le ciel avec la terre; il apaisait la justice divine, il effaçait par là nos péchés et nous méritait les grâces qui ouvrent le ciel.

Dans ce sacrifice de la croix, Jésus était à la fois le *prêtre et la victime* : le *prêtre*, puisque c'était lui-même qui offrait le sacrifice, et la *victime*, puisqu'il s'immolait lui-même.

Or, la sainte Ecriture avait prophétisé en parlant de lui : « Vous êtes prêtre pour l'éternité », c'est-à-dire que Jésus devait renouveler son sacrifice d'une manière admirable sur la terre jusqu'à la fin du monde, tandis que, dans le ciel, il ne cesserait d'en offrir l'hommage à son Père.

La prophétie disait même : Vous êtes prêtre pour l'éternité selon la manière dont Melchisédech exerça son ministère.

Cette continuation du sacrifice de Jésus se fait, en effet, ici-bas par la célébration de la sainte messe

en vertu de l'expresse volonté de Jésus-Christ.

Voici comment la prophétie eut sa réalisation. Lorsque Jésus eut institué l'Eucharistie, il dit à ses apôtres après chaque consécration : « *Faites ceci en mémoire de moi.* » C'était leur dire : ce que je viens de faire, je vous donne le pouvoir de le faire aussi, et vous l'accomplirez pour rappeler le souvenir de la mort que votre Sauveur va souffrir. Il leur dit encore : « Toutes les fois que vous le ferez ce sera rappeler la mort de votre Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne (au jour du jugement) », paroles qui annonçaient que le miracle et le sacrifice de l'Eucharistie ne cesseraient pas de se renouveler jusqu'à la fin du monde. Le pouvoir de changer le pain et le vin en son corps et son sang sacré, devait donc s'étendre aux successeurs des apôtres et aux prêtres consacrés par eux.

L'inconstance des hommes aurait pu faire craindre que la mémoire du sacrifice accompli par Jésus sur la croix, l'estime et la reconnaissance pour cet inexprimable bienfait, ne vinssent à s'affaiblir dans la suite des temps. C'est pourquoi il a voulu leur en laisser une vive représentation dans le sacrifice de la messe qui se célèbre chaque jour, et qui sert à leur en appliquer les mérites.

La messe est, en effet, une continuation du sacrifice de la croix : c'est la *même victime* immolée, le *même prêtre* qui la sacrifie, et ce sont les *mêmes effets*. C'est ce que je vais vous expliquer maintenant.

Dans l'Eucharistie, Jésus est à l'état de *victime* comme il le fut sur la croix. Il y a cependant une

différence. Au Calvaire il a souffert une mort réelle; à la messe il ne meurt pas réellement, sa mort y est seulement figurée par une cérémonie sacrée, parce que Jésus ressuscité et glorieux n'est plus sujet à la mort. Mais l'état auquel il se réduit sous les apparences du pain et du vin est encore un état de victime et rappelle son divin sacrifice.

En effet, nous disons qu'une chose est sacrifiée quand elle est mise hors d'état de servir à sa destinée naturelle : sacrifié par exemple, le vin qu'on répand à terre, comme cela se pratiquait dans les sacrifices anciens; sacrifié le pain qu'on y déposait sur les autels sans plus y toucher, pour rendre hommage au souverain domaine de la Divinité. Eh bien, n'est-il pas sacrifié le corps glorieux de Jésus-Christ, dans la sainte Eucharistie où il apparaît inapte aux fonctions de la vie ordinaire et réduit à l'état de nourriture? Nous reconnaissons que le Fils de Dieu s'est anéanti dans la crèche de Béthléem; parce qu'étant Dieu il y a pris en notre faveur la forme d'une créature humaine. Est-il moins anéanti dans son sacrement, où il n'a plus même la forme humaine, mais seulement celle d'un aliment vulgaire? Sur la croix, son Humanité, du moins, était visible, sa divinité seule se cachait; sur l'autel, sa sainte Humanité même s'efface, on ne voit plus que les objets matériels et inanimés les plus communs, et, sous ces apparences les plus humbles, c'est Dieu notre Créateur et notre Rédempteur qui est présent en personne.

C'est que l'Eucharistie devait, non seulement rappeler, mais représenter d'une manière vive, et même

renouveler autant qu'il était possible, le sacrifice de Jésus sur la croix. Il avait dit à ses apôtres : « Faites ceci en mémoire de moi, en mémoire du Sauveur dont le corps va être livré, dont le sang va être répandu pour votre salut. » Afin de mieux marquer le rapport entre l'Eucharistie et son sacrifice sanglant, il fit du sacrement une représentation de la mort qu'il allait subir. En effet, un corps dont le sang qui circulait dans ses veines est séparé, n'est plus un corps vivant. Les paroles prononcées par Jésus en instituant l'Eucharistie, disaient nettement : Voici mon corps d'un côté, voici mon sang de l'autre. S'il ne tenait qu'à ces termes si clairs, Jésus, dans son sacrement, serait à l'état de victime vraiment immolée; ces paroles sacrificatrices auraient à la messe leur plein effet. Mais c'était seulement une représentation de ce que sa mort réelle allait produire, parce que, comme je vous l'ai dit, Jésus ressuscité est vivant à jamais; là où est son corps, là est son sang, et là où se trouvent son corps ou son sang, il est tout entier avec son corps animé par son âme, avec sa Divinité.

Tout cela est figuré à la messe. Il y a un moment où le prêtre rompt l'hostie consacrée pour représenter le corps de Jésus-Christ mis en pièces. Un instant après, il dépose un de ces fragments dans le calice où il a consacré le précieux sang, afin de signifier que le sang du Sauveur s'est réuni à son corps par la résurrection, et, en le faisant, il prononce des paroles qui sont un souvenir de son glorieux retour à la vie.

Quelles sont bien nommées le *Saint sacrifice de*

la Messe, ces cérémonies pendant lesquelles le sacrifice de Jésus sur la croix est représenté d'une manière si frappante et où il s'offre à nos adorations dans un état d'anéantissement plus profond encore que celui de la victime du Calvaire !

Je vous ai dit, mes enfants, qu'à la messe, le grand miracle du changement du pain et du vin au corps et au sang de Notre-Seigneur était opéré par le même prêtre que le sacrifice du Calvaire, et que c'est donc Jésus-Christ lui-même qui se constitue à l'état de victime en accomplissant ce miracle, chaque fois que ses ministres font ce qu'il leur avait commandé en mémoire de lui.

Vous savez que ce miracle se produit au moment de la messe qu'on appelle la *Consécration*, parce que c'est celui où le prêtre consacre l'hostie et le calice, en répétant les paroles prononcées par Jésus-Christ. Ce n'est pas la puissance de l'homme, même le plus saint, qui pourrait réaliser une telle merveille. Le prêtre à l'autel ne fait que prêter à Jésus-Christ ses mains et sa voix. Il n'est là que son représentant. Quand il dit : Ceci est mon corps, ceci est mon sang, c'est la voix de Jésus-Christ qui parle, c'est sa toute-puissance qui opère le prodige. Aussi, quand le prêtre, après avoir consacré le corps et le sang de Jésus, élève successivement la sainte hostie et le calice pour les présenter à l'adoration des fidèles, il faut nous élever nous-mêmes au-dessus de ce que nos yeux aperçoivent et de ce qui frappe les sens, pour ne voir que notre Dieu Sauveur présent au milieu de nous, et nous

apportant, avec sa présence divine, le trésor de son amour et de ses grâces.

Oui, le trésor de ses grâces, car le sacrifice de la messe a aussi *les mêmes effets* que celui du Calvaire ; il honore souverainement la Majesté divine, il apaise sa justice, il efface nos péchés et nous obtient toutes les grâces du salut. Ce sont les raisons pour lesquelles on le renouvelle sans cesse.

En premier lieu, la messe a pour but d'offrir à Dieu un sacrifice *de louanges et d'adoration*. Notre-Seigneur s'y met en présence de son Père dans un état d'anéantissement. Le prophète Isaïe disait : « Quand j'entasserais les uns sur les autres tous les cèdres de la montagne du Liban, et quand, sur cet immense bucher, j'immolerais tous les animaux de l'univers, ce sacrifice serait insuffisant pour honorer Dieu comme il convient. » Mais l'hommage que Jésus immolé rend à son Père est d'une telle valeur que le prêtre peut prononcer en toute vérité ces paroles du saint sacrifice, en tenant entre ses mains le corps et le sang de Jésus : « O Dieu, par lui, avec lui et en lui, nous vous rendons toute la gloire et tout l'honneur que vous pouvez souhaiter. »

Jésus, vivant sous les apparences du sacrement, ne rend pas seulement cet hommage d'adoration à son Père au nom de tous les hommes, il le remercie également pour eux de ses innombrables bienfaits, et supplée ainsi à la médiocrité de notre reconnaissance. La messe est un sacrifice *d'actions de grâce*.

Troisièmement, le corps et le sang de Jésus y crient pitié et miséricorde pour les pécheurs, comme

sur la croix. Qu'elle est éloquente cette voix de la divine victime qui s'élève chaque jour de milliers et de milliers d'autels pour arrêter le bras de la justice divine ! Si notre foi se trouble et se scandalise en voyant tant de crimes tolérés par Dieu dans le monde, en voyant l'Eglise méconnue, délaissée, outragée, c'est que notre foi est trop faible et trop basse. Elle devrait nous rappeler cette vérité certaine, qu'une seule messe rend plus de gloire à Dieu, par le renouvellement du sacrifice de Jésus rappelant à son Père sa cruelle mort, que cette gloire n'est ternie par toutes les offenses des hommes commises depuis qu'ils sont sur la terre. Dieu épargne à cause de lui ce monde qui mériterait d'être réduit en cendres. A cause de lui, Dieu pardonne et offre aux pécheurs de leur rendre son amour. La messe est un sacrifice de *réparation*.

Et que pourrait refuser la Majesté divine à cette voix suppliante de la sainte victime ? Le sacrifice de la messe nous obtient une application spéciale des mérites infinis de notre Sauveur. Nous sommes là à leur source. Nous lui confions tous nos intérêts surnaturels et ceux de la vie présente. Il s'en fait notre divin avocat, un avocat qui ne peut manquer d'obtenir gain de cause. La messe est un sacrifice de *demandes*. Aussi, le prêtre, dans les prières qu'il y récite, recommande-t-il à Dieu, au nom du Sauveur, et les assistants, et tous les membres de l'Eglise, ses chefs et ses membres, et les fidèles défunts. C'est aussi pourquoi un grand nombre de chrétiens font célébrer des messes à leurs intentions particulières, soit pour les besoins

de leur âme, soit pour les besoins spirituels ou la santé et les affaires des personnes qu'ils aiment, soit pour les morts qui leur sont chers.

Tout ce que je vous ai dit, mes enfants, vous donne l'explication de ce que le catéchisme enseigne en disant : *La Messe est le sacrifice du Corps et du Sang de Jésus-Christ, offert sur l'autel sous les apparences du pain et du vin pour représenter et continuer le sacrifice de la Croix.*

Tout cela doit vous faire comprendre aussi la place tout à fait éminente que la sainte messe tient parmi les actes de religion. C'est le plus excellent de tous, parce qu'aucun autre n'honore autant Dieu que le sacrifice renouvelé de Jésus, aucun autre n'a autant de valeur pour satisfaire la justice divine, pour rendre à Dieu le grand devoir de la reconnaissance, et parce que ce divin sacrifice est pour nous une source intarissable de grâces.

Assister à la messe est donc la plus excellente manière de pratiquer sa religion, d'en remplir les devoirs. On voit des personnes qui se livrent à beaucoup de pratiques de dévotion, mais qui n'ont pas celle d'assister à la messe quand elles le peuvent. C'est pourtant la première de toutes les dévotions, la plus agréable à Dieu et la plus utile pour nous. Il faut donc bien se garder de regarder l'assistance au saint sacrifice comme si elle n'occupait, dans la vie du vrai chrétien, qu'une place réservée aux jours où l'Eglise en impose l'obligation.

Un bon chrétien voudrait entendre la messe le plus souvent possible.

L'exemple en est venu souvent de très haut. Saint Louis, roi de France, qui, certes, ne négligeait aucun de ses devoirs royaux, entendait chaque jour deux et même trois messes. Un jour, il lui revint que quelques seigneurs de la cour blâmaient ce qui leur paraissait une dévotion nuisible aux intérêts de l'Etat. « S'il me plaisait, répondit le roi, de jouer à la paume ou de courir le gibier pendant plusieurs heures chaque jour, personne n'y trouverait à redire. »

Plus près de nous, il y a cinquante ans, lord Ripon, vice-roi des Indes, assistait chaque matin à la messe dite par son aumônier, et c'était lui-même qui la servait.

L'héroïque général de Sonis, le héros de la bataille de Loigny, dans la guerre de 1870, et frappé dans cette glorieuse action, avait eu la jambe droite amputée jusqu'à la cuisse, et il resta toute sa vie en proie à de vives souffrances. Retiré à Saint-Servan, il se faisait traîner tous les matins à l'église dans une petite voiture pour assister à la sainte messe. Quand ses douleurs étaient trop grandes pour lui permettre de supporter les secousses de la voiture, il se faisait porter à bras par deux domestiques, et il ne manqua pas un jour à cette pieuse pratique jusqu'à la veille même de sa mort.

C'est la même foi qui presse tant de personnes, souvent attendues par une longue journée de travail, de la commencer par entendre la sainte messe à une heure très matinale. Inspirez-vous de ces exemples, mes enfants, l'assistance fréquente au

divin sacrifice sera le meilleur fortifiant de votre cœur et deviendra pour vous la source des plus grands biens :

La meilleure manière d'assister au saint sacrifice est de s'unir au prêtre qui la célèbre en suivant dans un livre les prières de la messe: Vous en comprendrez mieux la signification si vous avez présentes à l'esprit les diverses parties dont elle se compose. Il y en a trois principales.

La première est *l'offrande* faite à Dieu du pain et du vin qui doivent être changés au corps et au sang de Jésus-Christ. Le célébrant accompagne cette offrande de prières pour invoquer la toute-puissance divine. Cette première partie, appelée *l'offertoire*, s'étend du moment où le prêtre enlève, après l'évangile, le voile qui couvre le calice, jusqu'au moment où il se tourne vers l'assistance en disant *Orate, fratres*.

La seconde partie principale a pour centre la *consécration* où s'opère le changement des substances, et où Jésus devient réellement présent sous les apparences du pain et du vin: Ce moment est indiqué par les sons de la clochette, lorsque le prêtre fait la genuflexion devant l'hostie qu'il vient de consacrer, puis devant le calice où est le précieux sang, avant de les élever pour les présenter à l'adoration des fidèles. Ce dernier geste fait donner à ce moment le nom d'*élévation*. La consécration est précédée et suivie de prières où le prêtre exprime à Dieu les sentiments et les intentions de l'Eglise s'unissant au sacrifice que lui offre la divine vic-

time. Cette seconde partie s'étend de là fin de la première jusqu'au *Pater noster*.

La troisième partie est celle de la *communion* où le prêtre mange la sainte hostie et boit le calice, avant de distribuer la communion aux fidèles s'il y a lieu. Elle va jusqu'au moment où le prêtre recouvre le calice avec le voile. Nous allons parler tout à l'heure de la sainte communion.

Mais une action aussi sainte que cet auguste sacrifice demande une *préparation*, une *action de grâces* et une *invocation de grâces*. La préparation, ce sont les prières, tirées presque toutes de la Sainte Ecriture, que le prêtre commence au pied de l'autel, au début de la messe, et qui se continuent jusqu'à l'Evangile. Celles qui suivent la communion ont pour objet d'en retirer les fruits et de bénir Dieu pour l'immense bienfait de l'Eucharistie (1).

De la Sainte Communion.

L'Eucharistie nous a tout d'abord mis en présence d'un dogme, c'est-à-dire d'une vérité qu'il faut croire, celle de la *présence réelle* de Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin. Nous avons vu ensuite qu'il y est présent à l'état de victime et que la messe renouvelle le sacrifice de la croix. Mais l'Eucharistie n'est pas seulement un *sacrifice* offert par le prêtre, elle est aussi un *saere-*

(1) Le nom de *messe* vient de ce que le célébrant dit à l'assistance à la fin du saint sacrifice : *Ite, missa est*, paroles qui signifient : vous pouvez désormais vous retirer. *Missa, messe* : c'est le congé donné une fois l'auguste cérémonie terminée.

ment destiné aux fidèles et qu'ils doivent recevoir par la *sainte communion*.

Nous avons déjà vu, en parlant de la communion des saints, que ce mot *communion* signifie une union intime. Il s'agissait alors de celle qui existe entre tous les membres de l'Eglise militante, souffrante et triomphante. L'union que le sacrement de l'Eucharistie opère entre Jésus-Christ et l'âme qui le reçoit est bien plus intime encore.

Quand les sacrifices de l'ancienne loi avaient le double but d'honorer Dieu et d'attirer son pardon et ses grâces — car d'autres sacrifices avaient seulement l'une de ces deux fins — une première partie de la victime était consumée par le feu pour marquer l'hommage fait à Dieu, mais le prêtre et les assistants se partageaient l'autre et la mangeaient afin d'indiquer, en *communiant* à cette victime, que celle-ci les représentait et qu'ils ne faisaient qu'un avec elle, comme le corps et la nourriture qu'il s'assimile ne font plus qu'un. Cette prescription de la loi contenait une figure et une prophétie de la manière dont les enfants de la loi nouvelle devaient participer au corps et au sang de la victime sacrée immolée sur l'autel, et des effets divins de la sainte communion.

Si Notre-Seigneur a institué l'Eucharistie et caché sa présence réelle sous les apparences du pain et du vin, c'était précisément pour montrer qu'il veut être, par la communion, la nourriture de nos âmes, comme le pain et le vin sont la nourriture de nos corps.

Communier, c'est donc recevoir le sacrement de

l'Eucharistie en mangeant le pain descendu du ciel, le pain vivant dont Jésus a dit : « Le *pain* que je vous donnerai, c'est *ma propre chair* immolée pour le salut du monde. » Communier, c'est recevoir dans sa bouche et manger cette petite hostie qui conserve les apparences du pain, et sous lesquelles Jésus, le divin Enfant de la Crèche et la sainte victime du Calvaire, s'unit aussi intimement à notre âme que ces apparences absorbées par notre corps s'unissent à notre propre substance. Union divine, plus étroite qu'aucune autre union, dont l'effet est pour notre âme semblable à celui de la nourriture pour notre corps, à savoir qu'elle l'alimente, soutient ses forces, lui donne de la vigueur et prolonge sa vie. Nous parlerons tout à l'heure de ces divins effets.

Vous savez, mes enfants, que Notre-Seigneur est tout entier présent sous les apparences du pain, tout entier sous celles du vin, tout entier sous chacune de leurs parties, parce qu'il y est présent à l'état d'Etre ressuscité et glorieux toujours vivant, et dont, par conséquent, le corps, le sang, l'âme et la Divinité demeurent inséparables à jamais. Si le prêtre était obligé de partager l'hostie et n'en donnait à chacun qu'un fragment, chacun recevrait Jésus dans son cœur aussi pleinement que le prêtre qui a consommé une grande hostie et bu le précieux sang dans le calice pendant la messe.

Il n'est donc pas nécessaire de communier *sous les deux espèces* du pain et du vin pour recevoir

le divin sacrement. Durant les premiers siècles de l'Église, les fidèles eux-mêmes communiaient sous les deux espèces comme le prêtre. Après avoir reçu la sainte hostie ils trempaient leurs lèvres dans un calice contenant le précieux sang. Mais, l'Église a supprimé depuis longtemps pour eux la communion sous les espèces du vin, puisqu'elle n'était pas nécessaire, à cause des inconvénients qu'elle peut offrir, comme le danger de laisser tomber à terre quelques gouttes du sang précieux, lorsque les fidèles se pressent nombreux pour recevoir l'Eucharistie. Dans les pays évangélisés par les missionnaires, où le vin est presque inconnu, où les villages sont souvent éloignés les uns des autres, il serait difficile au prêtre d'emporter avec les hosties la quantité de vin nécessaire. Enfin, cette suppression était une réponse à certains hérétiques qui prétendaient que Jésus-Christ n'est pas présent tout entier sous chacune des deux espèces. La foi de l'Église n'a pas varié.

Les simples fidèles reçoivent donc notre divin Sauveur dans leur poitrine en communiant sous les seules espèces du pain, aussi bien que le prêtre qui vient de communier sous les deux espèces avant de leur distribuer la sainte Eucharistie. Quand ils viennent s'agenouiller à la grille qui ferme l'entrée du sanctuaire pour recevoir le sacrement, on dit qu'ils s'approchent de la *sainte Table*, parce que Jésus-Christ va les y nourrir de son corps et de son sang, comme il les distribua à ses apôtres rangés dans le Cénacle autour de la table où il venait d'opérer cet auguste mystère.

La sainte communion est, en effet, une continuation, un prolongement de la Cène (1).

Je vous ai dit, mes enfants, qu'elle a de divins effets. Leur explication vous fera mieux apprécier les incomparables fruits de la communion. Il y a dans l'Office du Saint Sacrement une très belle antienne qui exprime en peu de mots ce qu'il est et ce qu'il produit. En voici la traduction : O banquet sacré, dans lequel on reçoit Jésus-Christ, où l'on renouvelle le souvenir de sa Passion, où sa grâce remplit l'âme et où lui est donné un gage du bonheur éternel !

L'âme remplie de grâce ! Tous les sacrements produisent la grâce sanctifiante en elle, ou l'y accroissent si elle la possède déjà. Mais, dans l'Eucharistie, cet accroissement de la grâce sanctifiante est d'autant plus grand qu'on y reçoit l'auteur même de la grâce. La grâce, c'est l'union intime de l'âme avec Dieu. Elle devient si intime par la communion que l'apôtre saint Paul a pu dire en parlant d'elle : « Je vis, non, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. » Que c'est beau, mes enfants, et que c'est sublime ! Jésus, notre Dieu, vivant dans notre cœur ! Notre âme fondue avec sa divine personne comme le pain et le vin se fondent avec notre propre substance, car, remarquez-le, ce n'est pas lui qui se fond avec nous et qui s'assimile à nous comme les aliments avec

(1) Rappelons-nous que le mot *Cène*, qui signifie repas, est l'expression consacrée pour désigner celui à la fin duquel Jésus institua l'Eucharistie.

notre chair ; ici, au contraire, c'est nous qui par la communion, nous trouvons assimilés à lui, unis à lui ; c'est lui, selon la parole de saint Paul, qui vit en nous-mêmes.

Si les autres sacrements sont des canaux de la grâce, on peut dire que nous en possédons par l'Eucharistie la source elle-même. Toutes les grâces procèdent du Cœur sacré de Jésus : lumière qui éclaire, force qui soutient, onction qui console, crainte filiale qui enchaîne les passions, espérance qui anime ; ce sont toutes ces *grâces* que sa divine présence apporte à l'âme. Avec ses grâces il lui applique abondamment ses *mérites*, il l'embellit de ses *vertus*, car il vient à elle tout entier. Lui-même a décrit cet admirable effet dans l'Évangile par une parole à laquelle la langue humaine ne saurait rien ajouter : « De même que je viens du Père qui est vivant, et que je vis par lui, celui qui mange ma chair vivra par moi. » Au sein de l'auguste Trinité, le Père, sans rien perdre de son Être infini, le communique tout entier au Fils qu'il engendre de toute éternité : dans l'Eucharistie, le Fils de Dieu, tout en conservant sa divinité et son Humanité sainte, les communique l'une et l'autre sans réserve à l'âme qui le reçoit ; il devient sa vie comme le Père est la vie du Fils, de telle sorte que le chrétien, nourri de sa chair et de son sang, peut lever le front vers le ciel et dire au Souverain Maître qui y règne : O mon Père, quoique je sois une créature indigne, abaissez sur moi la majesté de vos regards ; c'est votre Fils lui-même qui s'offre maintenant à eux, qui vous adore, qui vous prie, qui vous aime

par ma voix ; ses grâces, ses mérites, ses vertus, voilà ce que vous découvrirez en mon âme.

La communion est aussi le gage du bonheur futur. Un *gage*, c'est une chose qui est donnée en garantie d'une autre, comme quand un particulier remet un objet de prix entre les mains de celui auquel il doit une somme d'argent. Cet objet est un gage de paiement. La sainte Eucharistie est un gage du bonheur futur, parce que Jésus a dit : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang aura la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour ». La Sainte Ecriture dit encore : « Ceux que Dieu a marqués pour le ciel sont ceux qu'il a prévus de toute éternité devoir ressembler à son divin Fils. » Mais où trouver une ressemblance plus parfaite avec Jésus que dans la sainte Communion où l'âme et lui ne font plus qu'un ? Oui, en recevant l'Eucharistie, nous recevons le gage de notre salut.

Vous n'avez pas de peine à comprendre, mes enfants, que, pour communier et pour jouir des effets du sacrement, certaines dispositions sont nécessaires. Et, d'autre part, il ne faut pas les exagérer, et rendre par là moins facile l'accès de cette Table sainte dont Jésus-Christ et l'Eglise nous invitent à nous approcher le plus souvent possible. Mais, avant de parler de ces dispositions nécessaires, un mot du devoir de communier.

L'Eucharistie est aussi nécessaire à nos âmes que les aliments à notre corps. L'homme qui ne se nourrit pas périt de langueur, l'âme qui n'est pas

soutenue par le pain céleste court au même sort. Et comme le devoir d'entretenir en nous la vie surnaturelle n'est pas moins grave que celui de conserver la vie physique, Jésus-Christ et l'Eglise font au chrétien une obligation de s'approcher de temps en temps de la sainte Table. Nous avons vu, en expliquant les Commandements de l'Eglise, que c'en est une, rigoureuse, de le faire au temps de Pâques, et, comme ils le disent, « à tout le moins ». Une autre circonstance où existe aussi ce devoir, c'est le cas de maladie grave. Quand la mort est proche, c'est que l'heure du jugement de Dieu l'est aussi. Or, à cette heure, le démon livre à l'âme son dernier combat, dont l'issue déterminera le sort éternel du mourant. Plus que jamais, le secours de Dieu est nécessaire à l'homme dans ce moment redoutable. C'est pourquoi l'Eglise veut qu'il appelle à lui l'auteur même de toute grâce et qu'il reçoive le gage de la vie future. La communion faite par les personnes en danger de mort leur est donnée en *viatique*, mot qui signifie provisions pour le voyage. Ici, c'est pour le grand voyage, le voyage de l'éternité. On dit des mourants qu'on leur porte ou qu'ils ont reçu le *saint Viatique*.

Voilà pour le *précepte* qui oblige, mais le *conseil*, c'est-à-dire l'invitation et le désir exprimés par Jésus-Christ et l'Eglise sont beaucoup plus étendus.

Toutes les paroles de Notre-Seigneur sur l'Eucharistie et ses effets indiquent que nous devons avoir faim du pain vivant, comme notre corps est affamé du pain matériel. Le saint Curé d'Ars disait dans ses catéchismes : « Il y a dans toutes les mai-

sons un endroit où l'on conserve les provisions de la famille. C'est l'office. L'Eglise est la maison des âmes : c'est notre maison à nous qui sommes chrétiens. Eh bien, dans cette maison il y a un office. Voyez-vous le tabernacle ? Si l'on demandait aux âmes des chrétiens : qu'est-ce que cela ? Vos âmes répondraient : c'est l'office... » Or, le recours aux provisions de l'office n'est-il pas quotidien ? La Sainte Eglise, interprétant les intentions de Notre-Seigneur, a exprimé, dans le plus grand Concile des temps modernes, le désir que les fidèles fassent la sainte Communion tous les jours où ils assistent à la messe, et vous savez qu'on ne saurait y assister trop fréquemment. Les saints docteurs qu'on appelle les Pères de l'Eglise ont presque tous enseigné qu'il fallait appliquer au pain eucharistique la demande du *Pater* où nous prions Dieu de nous donner *chaque jour* le pain qui nous est nécessaire.

Vous le voyez, mes enfants, c'est le plus souvent possible que vous devez avoir plus tard un saint empressement à faire la sainte Communion. Quelle belle vie que celle de l'âme où Jésus renouvelle sans cesse sa présence ! Vous n'objecterez pas que vous avez trop à faire avec le travail fatigant de chaque jour. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit pour les travailleurs eux aussi : « Venez à moi, vous tous qui peinez et qui n'en pouvez plus ; venez à moi, et je vous soulagerai » ? Comment résister à une invitation si pleine de tendresse ? Vous ne direz pas que vous ne communiez pas fréquemment, parce que vous n'en êtes pas dignes. C'est vrai, vous

n'en êtes pas dignes, mais vous en avez besoin. Si Notre-Seigneur avait réglé ses dispositions sur nos mérites, il n'aurait jamais institué le grand sacrement de son amour, car personne au monde n'en est digne, pas même les plus grands saints. Mais il n'a eu en vue que nos besoins, et nous en avons tous besoin. Son immense amour l'a fait passer par dessus le reste. Vous ne direz pas que vous êtes pécheurs et que vous avez trop de misères pour vous approcher de la sainte Table et y recevoir ce Dieu d'amour. J'aimerais autant vous entendre dire que vous vous sentez trop malades, et que c'est pour cela que vous ne voulez point recourir aux remèdes ni appeler le médecin à votre secours.

Le désir de Jésus-Christ et de l'Eglise nous appelant à communier le plus souvent possible vise surtout ce résultat que nous puissions dans l'Eucharistie la force de résister à notre inclination au mal, qu'elle efface en nous les fautes vénielles qui nous échappent, et qu'elle nous préserve des fautes mortelles auxquelles notre faiblesse est exposée. Ce sont les grands besoins de notre âme. Il faut donc bien se garder de considérer la sainte communion comme une sorte de récompense réservée seulement aux âmes qui font des progrès dans la vertu. Il faut même moins y voir l'hommage et l'honneur à rendre à Jésus-Christ que cette satisfaction de nos besoins spirituels dont son amour s'est uniquement inspiré.

Il va sans dire cependant qu'on doit apporter à ce divin sacrement des dispositions convenables,

Et, tout d'abord, l'Eucharistie étant un sacrement des *vivants*, c'est-à-dire fait, non pour rendre la vie surnaturelle à l'âme qui l'a perdue, mais pour l'accroître en celle qui la possède déjà, il est indispensable pour communier d'être *en état de grâce* et de n'avoir aucun péché mortel sur la conscience. Dieu est banni de l'âme en état de péché mortel, c'est le démon qui y règne. Comment oser faire entrer Jésus-Christ dans un cœur livré à son ennemi le plus acharné? Ce serait un horrible *sacrilège*. Jésus se livre à nos âmes dans un transport d'amour, et nous le livrerions à Satan! Nous viendrions à lui comme pleins d'amour, avec un cœur qui ne serait pour lui qu'un objet de dégoût et de colère?

Il est donc nécessaire d'être en état de grâce pour communier, mais il ne l'est pas d'être exempt de fautes vénielles, ni même de tout attachement à ces fautes. Le fidèle en état de grâce peut s'approcher de la sainte Table, et s'en approcher très fréquemment malgré ses imperfections et ses défauts, malgré les fautes vénielles où il tombe. La seule condition qui s'ajoute à l'état de grâce, pour la communion fréquente ou quotidienne, c'est qu'il s'en approche avec une intention droite et pieuse. Celui qui le ferait, par exemple, parce qu'il tient à faire remarquer sa piété, ou parce qu'il espère gagner ainsi les bonnes grâces de quelqu'un, manquerait d'une intention droite. Le désir d'une plus grande union avec Jésus, le besoin de sa présence et de son secours, celui d'obtenir de lui, pour soi ou pour d'autres, des grâces spirituelles ou temporelles : voilà les motifs qui doivent nous y porter.

Il ne faut, certes, pas croire, d'après ce que je viens de vous dire, qu'il soit indifférent d'avoir un plus ou moins grand nombre de fautes vénielles ou de petites attaches dérégées à se reprocher quand on communie, surtout si on le fait fréquemment. La négligence consentie à cet égard serait d'abord le signe d'un amour bien tiède, elle empêcherait aussi de retirer de la sainte communion tout le profit qu'on en peut espérer. Il est très vrai que les sacrements produisent d'eux-mêmes leur effet dans l'âme qui les reçoit, du moment qu'elle se trouve dans les dispositions suffisantes. La sainte communion opère dans toute âme en état de la recevoir une augmentation de la grâce sanctifiante, elle lui apporte de précieux secours pour vaincre l'inclination au mal, et il suffit, encore une fois, qu'elle soit exempte de fautes mortelles, avec la résolution de n'en pas commettre à l'avenir. Il n'est d'ailleurs pas possible qu'en communiant souvent dans cette disposition, elle ne se débarrasse pas peu à peu des péchés véniels et de l'affection à ces péchés. Cependant l'effet produit par ce sacrement est d'autant plus complet qu'on le reçoit dans un état meilleur. Il importe donc doublement de faire de sérieux efforts pour s'approcher de la sainte Table avec un cœur bien pur.

Il importe, pour les mêmes raisons de dévotion envers Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'avantages spirituels à retirer, de ne pas s'y présenter sans s'y être soigneusement *préparé* dans les moments qui précèdent, et de ne pas quitter l'église presque aus-

sitôt sans faire une action de grâces convenable.

Cette préparation consiste en actes de foi à la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie, de repentir pour les fautes passées, d'humilité à la vue de notre indignité, de confiance dans sa miséricorde, de désir de le posséder dans son cœur. Les livres de prière facilitent cette préparation en proposant diverses formules toutes prêtes de ces actes, et il est très bon de s'en aider.

Mais, évitez, mes enfants, de les lire comme une simple leçon. Ces actes n'ont de valeur que dans la mesure où ils ne sont pas seulement sur les lèvres, mais dans le cœur. Les sentiments exprimés dans ces formules doivent passer par lui. Un bon moyen pour cela, c'est de faire une petite pause après chaque phrase qu'on vient de lire, pour réfléchir un instant à ce qu'elle dit.

Il en est de même des actes d'adoration, d'amour, de remerciement, des demandes, qui doivent nous occuper après avoir reçu la sainte communion. L'action de grâces est le moment le plus précieux de la vie spirituelle, et voilà pourquoi on aurait grand tort de la négliger. Notre divin Sauveur est présent en nous, brûlant d'amour, et nous le quitterions froidement ! Il vient à nous avec toutes ses grâces, et quand nous avons tout à obtenir de lui, pour nous et pour d'autres, nous n'aurions presque rien à lui demander ? Les livres de prières suggèrent encore ici des formules excellentes. Cependant, quand on se retire de la Table sainte, il ne faut pas se hâter d'y recourir. Non, à ce moment, on se recueille en soi-même, on adore et on bénit intérieu-

rement Jésus dans son cœur, on lui dit son amour, et, tant qu'on garde ainsi le sentiment de sa divine présence, il n'y a rien à chercher de plus ni de mieux. C'est seulement quand on sent son âme distraite qu'il faut s'aider de prières toutes faites, surtout en employant la méthode que j'indiquais tout à l'heure.

Tout ce qui précède regarde les dispositions et la conduite de l'âme. Mais le *corps* participe aussi à la réception du divin sacrement, c'est même par son intermédiaire que celui-ci atteint l'âme. Ce corps qui va devenir le temple vivant de Jésus-Christ a donc aussi des dispositions convenables de préparation et de respect à observer. C'est l'homme tout entier qui doit se préparer à recevoir la visite du roi des rois.

Une condition exigée du corps par respect pour elle est d'être complètement à jeun pour communier, c'est-à-dire de n'avoir pris aucune espèce de nourriture depuis minuit. N'est-il pas convenable, puisque les saintes espèces vont se mêler à notre substance, de les mettre le moins possible en contact avec les aliments matériels et grossiers dont notre corps se nourrit ? *Le jeûne eucharistique* — c'est ainsi qu'on appelle le jeûne à observer avant de communier — exclut donc toute nourriture, même en si petite quantité que ce soit. Il faut n'avoir pas même bu une goutte d'eau, ni mangé une pastille. Cela ne regarde d'ailleurs que toute nature d'aliment introduite *du dehors*, et non les parcelles d'aliments qui pourraient être restées dans les dents

ou le sang qui s'écoulerait des gencives et qui se mêleraient à la salive que nous avalons. Ce n'est là ni manger ni boire. Telle est la faim sacrée du pain vivant qui presse les âmes où règne l'amour de Jésus qu'on a vu fréquemment des jeunes gens même, retenus toute la matinée dans les écoles spéciales de l'Etat ou à la caserne, demeurer strictement à jeun jusque dans l'après-midi afin de communier quand ils pourraient sortir (1).

A cette disposition essentielle, il faut joindre, pour communier, une mise convenable et une tenue respectueuse.

Une mise convenable, c'est la décence dans les vêtements. Mais il suffit qu'ils soient propres et en ordre. Il ne s'agit point de recherche. La parure et les toilettes voyantes sont même déplacées, à cause du contraste avec l'humilité qui convient au chrétien pécheur s'approchant du Dieu de toute sainteté. S'il y a un endroit dont toute vanité doive être bannie, c'est l'église et surtout la sainte Table. Cependant, vous serez parés, mes enfants, le jour de votre première communion solennelle. C'est que, ce jour-là, on veut que votre costume soit un symbole, un signe extérieur de la pureté intérieure de vos âmes. Les vêtements blancs, le brassard blanc du premier communiant, le voile blanc de la com-

(1) Il y a une exception pour les malades qui ont tant besoin de la visite et des grâces du divin Consolateur. Elle ne leur est pas seulement accordée en danger de mort, où le jeûne leur est impossible et où cependant, comme nous l'avons vu, communier est une obligation pour eux. Quand une personne est malade depuis plus d'un mois sans espoir de guérison prochaine, l'Eglise permet qu'on lui donne la sainte communion une ou deux fois par mois sans être à jeun, à la condition qu'elle n'ait pris qu'une boisson, et non une nourriture solide.

muniante sont l'image de cette pureté. Mais on voit en semaine des domestiques, des ouvriers, venir à une messe matinale et s'approcher de la Table sainte en costume de travail. Leur mise, quoique simple, est décente, et l'aspect en est d'ailleurs relevé par la démarche recueillie, par l'air grave et digne de ces bons chrétiens.

C'est ce que j'ai appelé une tenue respectueuse. Elle consiste à éviter toute apparence de précipitation et de légèreté dans un acte aussi saint. Il faut marcher posément et avec recueillement de sa place à la table de communion, en baissant modestement les yeux, sans regarder les uns et les autres autour de soi, et en tenant les mains jointes ou les bras croisés. A plus forte raison doit-on se comporter ainsi en regagnant sa place. Et, au moment où le prêtre va déposer la sainte hostie sur notre langue, ce n'est pas les yeux grands ouverts sur lui ou en l'air qu'il convient de la recevoir, mais le regard baissé.

J'ai prononcé tout à l'heure le nom de première communion *solennelle*. C'est la grande et si touchante cérémonie où l'on présente en commun à ce bon Jésus qui aimait tant les enfants, tous ceux qui ont suivi régulièrement les cours de catéchisme. Elle est comme le couronnement de ces cours et la grande fête spirituelle des familles. Les enfants n'y prennent ordinairement part avant l'âge de onze ans. Mais la sainte Eglise désire vivement qu'on n'attende pas cet âge pour ceux qui sont en état de comprendre suffisamment ce qu'est l'auguste

sacrement de l'Eucharistie, et dont l'instruction religieuse pourra être facilement complétée ensuite. Elle les admet à faire leur première communion *privée* sans appareil extérieur, dès qu'ils sont dans les conditions voulues, et à communier ensuite fréquemment. C'est aux confesseurs et aux parents de juger, sous le contrôle du curé, s'ils peuvent être préparés à ce grand acte.

Mon souhait, mes enfants, — et il vous paraîtra bien naturel après ce que nous avons dit de la sainte communion — est que vous soyez promptement admis, si ce n'est déjà fait, à la Table sainte où Jésus vous invite, et que vous puissiez y revenir souvent. La sainte communion, c'est la vie de l'âme, c'est sa joie, sa sécurité, un avant-goût et le gage du bonheur éternel.

De l'Extrême-Onction.

Mes enfants,

L'Extrême-Onction est un sacrement institué par Notre-Seigneur pour le soulagement des malades en danger de mort.

La première chose qui importe au sujet de ce sacrement est de comprendre la signification du nom qu'il a reçu. Et vous verrez aussitôt qu'elle doit dissiper des préjugés funestes au salut des âmes.

Le nom d'*Onction* n'a plus rien de nouveau pour vous. Il était naturel de le donner à un sacrement dont le signe sensible consiste en onctions d'huile sainte faites par le prêtre sur les organes de la vue, du toucher et des autres sens. Mais d'où vient l'adjectif *extrême* qui précède ce nom ? Il vient simplement et uniquement de ce que l'onction faite au malade en danger de mort est *la dernière* de celles que reçoit le chrétien. Il en a déjà reçu d'autres au Baptême d'abord, puis à la Confirmation. S'il est prêtre, c'est par une nouvelle onction qu'il a été consacré, comme nous le verrons bientôt dans le sacrement de l'Ordre; nouvelle onction encore pour la consécration d'un évêque. Pour tous les membres de l'Eglise, l'Onction des infirmes ou des malades vient en dernier lieu. De là ce nom d'*extrême*. Ne dit-on pas d'un homme pour qui la pro-

tection d'un haut personnage est sa dernière chance dans une affaire difficile, que cette protection est son *extrême* recours, c'est-à-dire le dernier? Le nom d'*Extrême-Onction* signifie donc simplement *la dernière* dans l'ordre des onctions saintes appliquées au chrétien.

Vous voyez combien se trompent les personnes qui croient, d'après ce nom, que ce sacrement est réservé pour l'heure où le malade est à *l'extrémité*, c'est-à-dire au moment où la mort va le saisir, et que l'extrême-onction ne se donne qu'aux derniers moments.

C'est une erreur fatale. Il en résulte un préjugé qui dénote un manque grave de l'esprit de foi dont tout chrétien doit être animé. Non, ce n'est pas quand le malade est à *l'extrémité* et, le plus souvent, hors d'état d'avoir conscience du sacrement qui lui est administré, qu'il faut lui en procurer le bienfait. Il suffit pour cela que sa maladie soit dangereuse, lors même que le péril de la mort n'est pas imminent, et c'est *dès* ce moment, *dès que* le danger apparaît, qu'il est apte à le recevoir, et qu'il faut l'y engager, l'y disposer. C'est un des plus grands actes de charité à exercer envers lui. C'est un grave devoir pour sa famille et ses amis.

Mais que résulte-t-il de cette erreur et de ce préjugé? On prend l'habitude de considérer l'Extrême-Onction comme étant pour le malade le signe inexorable de sa mort. Quand cela serait — quoique rien ne soit plus faux — un devoir resterait de le lui faire donner. Faute de quoi, comme les explications qui vont suivre vous le feront aisément compren-

dre, on risquerait de causer la damnation éternelle de ceux qu'on aime le plus. Quelle contradiction pitoyable! Cependant que voit-on? Des parents, des amis, même chrétiens bien pratiquants, dont le grand souci est d'épargner à leur malade une impression pénible, alors que lui-même, souvent, appelle intérieurement les secours de la religion. On s'applique à en détourner sa pensée; on a soin de n'appeler le prêtre qu'à toute extrémité, quand le malade ne peut plus se rendre compte de ce qui se passe, et, assez fréquemment même, si tard que le prêtre accouru se trouve en présence d'un cadavre! L'âme s'est envolée du corps, mais qui sait dans quel état? Et tandis que le défunt subit peut-être en présence de Dieu un jugement terrible, on se console les uns les autres, au milieu des larmes, en se félicitant de ce qu'au moins il est mort sans s'en apercevoir! Ah! C'est de cela surtout qu'il faudrait pleurer. Voyons maintenant pourquoi.

Ce sacrement a été institué comme les autres par Notre-Seigneur Jésus-Christ, car, bien que l'Evangile ne rapporte pas en quelle circonstance, nous voyons que les apôtres l'ont administré dès le commencement de l'Eglise. Il en est de même de la Confirmation. C'est par la tradition reçue des apôtres eux-mêmes que nous connaissons l'origine de ces deux sacrements. L'apôtre saint Jacques écrivait dans l'Épître qu'on a conservée de lui : « S'il se trouve parmi vous quelque malade (*il ne dit pas quelque mourant*), qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise; ils prieront pour lui, en l'oignant de l'huile

au nom du Seigneur ; la prière de la foi le sauvera, le Seigneur le soulagera, et les péchés dont il serait coupable lui seront remis. »

Le *signe sensible*, dans ce sacrement, ce sont les onctions, avec les prières qui les accompagnent pour en exprimer la signification et les effets que ce signe doit produire.

Ces effets sont : 1° d'accroître la grâce sanctifiante ; 2° de remettre les péchés, même les péchés mortels, dont le malade n'aurait pas pu se confesser ; il faut seulement se rappeler que pour obtenir le pardon de ses fautes graves par l'Extrême-Onction, il est nécessaire d'en avoir la contrition, du moins la contrition imparfaite, car Dieu ne pardonne pas des péchés dont on ne s'est pas repenti ; mais avec cette disposition salutaire du malade, le sacrement de l'Extrême-Onction supplée celui de la Pénitence pour la rémission de ses fautes, par exemple, s'il tombe sans connaissance avant d'avoir pu se confesser ; 3° de fortifier le malade affaibli par ses péchés passés, et de lui donner la force de supporter ses souffrances avec patience, celle de résister aux tentations du démon pour qu'il puisse mourir saintement ; 4° même de lui faire recouvrer la santé si c'est utile au salut de son âme. Que de grâces précieuses en un pareil moment, dans cette lutte suprême où se décide notre sort éternel ! Et voilà de quoi on ne se fait pas scrupule de priver un malade ?

Le catéchisme résume ces effets et l'enseignement de l'apôtre saint Jacques, en disant que l'Extrême-Onction est un sacrement institué par Notre-

Seigneur Jésus-Christ pour le soulagement spirituel et corporel des malades.

Leur soulagement ! Quel secours opportun pour l'homme dont le corps est accablé par la souffrance et l'esprit assailli de crainte !

Soulager quelqu'un qui porte un lourd fardeau, c'est lui en ôter ou au moins lui en diminuer le poids. Ainsi fait l'Extrême-Onction, tout d'abord au point de vue *spirituel*, nous venons de le dire, pour les péchés qui pèsent sur la conscience des malades. Elle supplée au besoin le sacrement de Pénitence, elle le complète en effaçant dans l'âme les restes du péché. Elle la soulage même de la peine temporelle qui resterait à subir à cause d'eux, car elle a une vertu pour remettre cette dette. Soulager quelqu'un de ses peines, c'est lui donner une consolation et une assistance efficaces. Ainsi fait encore l'Extrême-Onction. Il suffit, pour le constater, de voir le doux spectacle offert par un chrétien qui a reçu ce sacrement avec foi et piété. La paix rayonne sur son visage et dans ses paroles, et c'est souvent lui qui console et encourage les personnes dont il est entouré.

C'est aussi pour le soulagement *corporel*. Soulager quelqu'un d'un mal corporel, c'est apaiser sa souffrance, sinon la faire cesser. Ainsi fait souvent l'Extrême-Onction, bien qu'elle ait été instituée, comme les autres sacrements, pour le bien spirituel de nos âmes. Ce soulagement corporel dont parle l'apôtre saint Jacques, une expérience très fréquente permet de le constater. En rendant le calme et la paix à l'âme du malade, l'Extrême-

Onction adoucit, par un heureux contre-coup, ses souffrances physiques. Elle a d'ailleurs une grâce pour cela. Il n'y faut cependant pas chercher, comme je viens de le dire, un remède pour la santé. Et pourtant elle a aussi pour effet de la rendre, quand ce doit être meilleur pour le salut du malade ou l'accroissement de ses mérites. Combien de fois on a vu des malades proches de la mort se reprendre à la vie par l'effet de ce sacrement !

Ce qu'il faut donc voir surtout dans l'Extrême-Onction, c'est le soulagement spirituel indiqué plus haut. Il s'opère en purifiant l'âme de ses fautes. Il consiste aussi à fortifier le malade contre les tentations. Je vous ai dit qu'elles sont fréquentes et redoutables à l'approche de la mort. Ce sont souvent l'impatience, les murmures contre Dieu dans la souffrance, les doutes sur sa Providence, les craintes excessives, les poussées de désespoir. Voilà le combat que l'âme peut avoir à soutenir. C'est afin de l'aider à y triompher que l'Eglise fait alors au chrétien malade les onctions saintes qui le fortifient par l'onction de la grâce qui y est attachée, comme les onctions d'huile fortifiaient le corps des athlètes dans l'antiquité.

Les parties du corps sur lesquelles le prêtre fait ces onctions sont les yeux, les oreilles, les narines, la bouche, les mains et les pieds, et les reins, qui sont les organes de nos sens. En faisant une croix avec l'huile sainte sur chacune de ces parties, il dit : « Que par cette sainte Onction et sa très douce miséricorde, Dieu vous pardonne tout le mal que vous avez fait par la vue, par l'ouïe, par l'odorat, par le

goût, par le toucher, par la marche, par l'ardeur du plaisir. » C'est comme une absolution en détail, après l'absolution générale reçue dans la confession.

Il faut, en effet, pour bien recevoir l'Extrême Onction, s'y préparer par le sacrement de Pénitence quand on le peut, et le recevoir avec des sentiments de contrition, de confiance en Dieu et de soumission à sa sainte volonté.

La sainte Eglise multiplie pour le malade en danger de mort les moyens de pardon, de sanctification, et les secours nécessaires à son état. Heureux ceux qui en profitent à temps, avec pleine connaissance et avec dévotion. C'est ce qu'on appelle recevoir les *derniers sacrements*, les derniers qui auront été administrés au mourant : la Pénitence, l'Eucharistie et l'Extrême-Onction.

De l'Ordre.

Mes enfants,

Il y a un sacrement dont l'effet est de conférer le pouvoir d'exercer les ministères sacrés qui regardent le culte de Dieu et le salut des âmes, comme d'administrer les sacrements, de dire la sainte messe, de remettre les péchés, de prêcher la parole de Dieu.

On l'appelle le sacrement de l'*Ordre*. Pourquoi ce nom ? C'est que, dans l'Eglise, comme dans toute société organisée, il y a un *ordre* établi dans les fonctions, des degrés divers, subordonnés les uns aux autres, et qui constituent ce qu'on appelle une hiérarchie. La hiérarchie ecclésiastique comporte toute une série d'emplois avec des pouvoirs dont l'étendue varie avec leurs devoirs ; l'Eglise assigne son rang à chacun de ceux qu'elle y admet. L'ordre qui règne dans cette sainte hiérarchie a fait donner son nom au sacrement par lequel on en devient membre. La cérémonie où cette admission se fait s'appelle la cérémonie de l'*Ordination*, parce qu'on y est ordonné pour remplir telle fonction déterminée, c'est-à-dire disposé et mis à sa place dans l'ordre général de ces fonctions sacrées.

Je viens de vous indiquer tout à l'heure en quoi elles consistent. La plus haute de l'office du prêtre est d'offrir le saint sacrifice de la messe. Fonction

plus sublime que toute autre, pouvoir bien plus élevé que celui des empereurs et des rois les plus grands de la terre, puisque c'est la fonction et le pouvoir de commander en quelque sorte à Dieu lui-même, de le faire descendre à sa voix du ciel sur l'autel, et de disposer de lui.

Une autre fonction du prêtre est d'administrer aux fidèles les sacrements qui produisent et entretiennent en eux la vie et la grâce et leur en procurent les précieux avantages. C'est aux évêques et aux prêtres qu'il appartient de la remplir.

Ils ont encore celle de prêcher la parole de Dieu, c'est-à-dire d'enseigner au nom de Dieu les vérités de la religion, ce que chaque homme doit savoir, croire et pratiquer, d'expliquer et de défendre la doctrine chrétienne.

Vous voyez, mes enfants, combien est noble et grand le rôle du prêtre catholique. Il fait de lui l'homme le plus digne de respect et de vénération, parce que, quelles que soient ses imperfections naturelles, il est le représentant de Jésus-Christ dans la société. Sans prêtres, les chrétiens n'auraient plus à leur disposition la plupart des sacrements ; sans prêtres, point de messe, point de confession, d'absolution pour les relever après leurs fautes et leur rendre la vie de grâce, point de communion pour alimenter en eux cette vie et les faire jouir de la présence de Jésus-Christ en eux. Cela vous montre aussi que, dans un pays chrétien, les fonctions du prêtre sont les plus nécessaires de toutes à la société et que, si on le force à en suspendre

l'exercice sous le prétexte qu'il est un simple citoyen comme les autres, c'est un attentat contre la liberté de son ministère sacré et contre les droits et les besoins essentiels des âmes.

Le *sacerdoce* ou fonction de sacrifier les victimes et d'être l'organe de la divinité a toujours été un honneur chez tous les peuples, même dans l'antiquité païenne. Cependant qu'avaient de comparable avec le sacerdoce institué par Jésus-Christ, je ne dis pas seulement les prêtres des faux dieux, mais même ceux du peuple choisi par Dieu pour lui rendre un vrai culte dans les siècles qui ont précédé la venue de son Fils sur la terre ? Partout et toujours, même parmi les barbares, on a entouré de respect les hommes investis de la fonction auguste d'offrir des sacrifices au nom de tout le peuple et d'exercer les actes publics du culte religieux. Aussi, faut-il qu'une nation soit tombée dans une dégradation morale bien profonde, que la rage du démon y soit vraiment déchaînée et y ait accompli une effrayante révolution, pour que la dignité et le caractère du prêtre y soient méconnus, impunément insultés, livrés à la dérision et aux outrages des hommes les plus grossiers, et privés des égards que les sauvages eux-mêmes rougiraient de refuser à leurs prêtres ! Pour vous, mes enfants, promettez-vous bien d'observer toujours ces égards et ce respect.

Le sacrement de l'Ordre a été institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est lui qui, comme nous l'avons vu plusieurs fois, a établi les apôtres chefs

dé l'Église, et leur a donné le pouvoir de se choisir des successeurs, parce qu'il ne fondait pas une Église passagère, éphémère, mais une Église dans laquelle il leur promettait de les assister jusqu'à la fin des siècles.

Tout cela a été expliqué, à propos du symbole des Apôtres, en traitant de l'article : « Je crois la sainte Église catholique (1). » Jésus-Christ a fait prêtres ses apôtres, lorsque, la veille de sa mort, après avoir changé le pain et le vin en son corps et en son sang adorables, il leur dit : « Faites ceci en mémoire de moi » et : « chaque fois que vous le ferez, vous rappellerez la mort de votre Seigneur jusqu'à son autre avènement », paroles qui supposaient qu'il y aurait toujours des prêtres dans l'Église.

Le signe sensible du sacrement consiste dans certaines cérémonies qui composent l'*Ordination* et dans les prières qui les accompagnent. L'évêque — car les évêques seuls ont le pouvoir d'administrer le sacrement de l'Ordre — impose les mains à celui qu'il va faire prêtre ; il lui consacre les mains par une onction du saint chrême, et il lui fait toucher les vases sacrés dont il aura à se servir. L'imposition des mains signifie la descente et la prise de possession du Saint-Esprit, comme nous l'avons vu dans la Confirmation ; l'onction est une consécration des mains qui doivent toucher le corps de Jésus-Christ ; la remise du calice entre les mains du nouveau prêtre signifie le pouvoir de dire la messe. Le sacrement produit dans son âme une

(1) Voir t. I pp. 165-173.

augmentation de la grâce sanctifiante, et, comme grâce sacramentelle, lui assure des secours particuliers pour remplir saintement et avec fruit les fonctions ecclésiastiques.

Ainsi que je vous l'ai dit, mes enfants, on reçoit le sacrement de l'Ordre à des degrés différents et successifs, il n'est donné dans sa plénitude que quand on arrive au sommet de la hiérarchie. Les évêques possèdent seuls cette plénitude qui constitue à proprement parler le *sacerdoce*. Les trois principaux degrés sont les fonctions d'évêque, de prêtre et de diacre. Celles d'évêque et de prêtre nous sont assez connues. Celle du diacre est d'assister le prêtre dans les cérémonies sacrées. Dès l'origine de l'Eglise, les apôtres avaient consacré des diacres pour servir de ministres à un rang inférieur. On ne devient d'ailleurs prêtre qu'après avoir passé par plusieurs rangs inférieurs à celui de diacre, et dont chacun fait l'objet d'une ordination particulière. L'Eglise attache une extrême importance au choix et à la formation de ceux qui doivent exercer le saint ministère, de là cette ascension lente et graduée vers la prêtrise, et l'attention scrupuleuse des évêques dans l'appel à être ordonné.

Cet appel des évêques est ce qu'on nomme la *vocation ecclésiastique* (1). On n'entre pas dans les *Ordres* parce qu'on le veut; il ne suffit pas d'y entrer librement, il faut y être appelé par ce choix des chefs de l'Eglise. On appelle en général *vocation*

(1) Le mot latin *vocatio* veut dire *vocation*, appel.

la carrière à laquelle une personne paraît appelée par des aptitudes particulières et à laquelle elle se destine et se prépare. On dit d'un jeune homme qu'il a la vocation d'avocat, de médecin, d'ingénieur ou d'artiste. Ce genre de vocation ne dépend que de la libre volonté des sujets.

Il n'en n'est pas de même pour la vocation ecclésiastique. C'est à l'Eglise de discerner ceux qui sont aptes à exercer dignement les fonctions sacerdotales, avec la grâce de Dieu, et dont on peut espérer qu'ils sauront en bien remplir les graves devoirs.

Cela n'empêche évidemment pas que le désir de devenir prêtre soit louable et excellent, car c'est aspirer à une vie sainte, très méritoire et qui prépare une riche couronne pour le ciel. Ce désir n'est pas encore la vocation, mais il en est fréquemment *un signe*. Il faut l'entretenir avec soin dans son cœur quand on l'a conçu, et diriger tous ses efforts de façon à ce que Dieu accorde la grâce de le voir se réaliser.

Mais il est bien clair que ce doit être un désir pur, et non inspiré par des vues humaines. Celui qui ambitionnerait la prêtrise parce qu'elle lui paraît promettre une existence assurée ou les avantages d'une position honorable, commettrait une indignité et, n'ayant pas l'appel de Dieu, il exposerait son âme à de grands dangers, en assumant dans de telles conditions les lourdes responsabilités d'un état pour lequel il n'est point fait.

Les dispositions qui peuvent être les *signes* d'une vocation ecclésiastique, c'est de désirer la prêtrise pour le motif de vivre bien uni à Notre-Sei-

gneur et de lui appartenir tout entier ; c'est le goût des cérémonies religieuses où l'âme épanche sa piété, et surtout la sainte ambition de travailler à sa gloire et au salut des âmes, en se dévouant à son service et au leur.

Plaise à Dieu, mes enfants de susciter ce saint désir dans le cœur de plusieurs d'entre vous. Ce serait pour eux un grand bonheur et un grand honneur. Qu'y a-t-il de plus beau, de plus honorable et de plus enviable que de devenir l'intime associé de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'œuvre commencée par son Incarnation, consommée sur le Calvaire, et qu'il continuera jusqu'à la fin des siècles, pour la glorification de son Père et le salut du monde !

Du Mariage.

Mes enfants,

Le Baptême, la Confirmation, la Pénitence, l'Eucharistie et l'Extrême-Onction sont des sacrements faits pour tous les chrétiens, parce que tous, sans distinction, ont dû naître à la vie de la grâce, parce qu'ils ont besoin d'être éclairés et fortifiés par l'action du Saint-Esprit, d'obtenir le pardon de leurs péchés, de manger le pain vivant qui est le gage de la vie éternelle, et d'être soutenus dans le dernier combat de la vie. Il n'en est pas de même pour les sacrements de l'Ordre et du Mariage. Celui de l'Ordre était nécessaire à l'Eglise parce qu'une société ne peut exister sans chefs, sans directeurs, sans magistrats, et que les cérémonies sacrées du culte de Dieu exigent des ministres consacrés à ces fonctions. Mais ce sacrement n'a donc été établi que pour eux. Il faut aussi, dans une société destinée à se perpétuer, que la vie se transmette des parents aux enfants, afin que, les uns disparaissant selon la loi fatale de la mort, d'autres leurs succèdent pour le renouvellement de la société. C'est le but du mariage. Cependant, quoique l'accès en soit libre à tous et que la plupart soient appelés à l'état du mariage, il n'y a point d'obligation générale d'y entrer.

La vocation *ecclésiastique*, par exemple, en empêche ceux qui reçoivent le sacrement de l'Ordre,

car, avant de franchir le degré qui prépare directement à recevoir la prêtrise, ils font vœu de *célibat*. Le célibat est l'état d'une personne qui vit non mariée. La vie du prêtre appartient à Dieu toute entière.

Mais, même en dehors de ce cas, il y a aussi une autre vocation, où état de vie, qui exclut le mariage. On l'appelle la vocation *religieuse*. C'est l'état de vie qu'embrassent beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles, de personnes de tout âge et de toute condition, riches ou pauvres, attirés par le désir de n'appartenir, eux aussi, qu'à Dieu seul, de se consacrer uniquement à lui, par un exercice continu de l'adoration, de la pénitence et des œuvres charitables, pour sa gloire et pour le bien des âmes, même en dehors du ministère paroissial. Telles sont les personnes entrées dans les ordres religieux ou dans les congrégations religieuses, foyers de sainteté et de zèle qui rayonnent sur toute la société chrétienne. Là se forment les missionnaires au cœur ardent qui vont évangéliser les peuples païens, les religieux et les religieuses que nous voyons dépenser leurs forces sans compter dans toutes les œuvres d'assistance ou dans l'éducation de la jeunesse, les âmes éprises de solitude avec Jésus et de pénitence, et dont l'occupation principale est de prier et de pratiquer la mortification pour rendre à Dieu l'hommage, l'amour que beaucoup d'hommes négligent, pour expier les offenses à sa divine Majesté qui se commettent quotidiennement dans le monde. Toutes les personnes qui se consacrent à Dieu dans la vie religieuse font le

vœu de célibat et le vœu de vivre dans la pauvreté et l'obéissance. Elles aussi ont choisi la meilleure part dans cette vie, malgré le genre austère de la leur, et pris le meilleur chemin du ciel où les attend une couronne plus brillante. Comme je le disais de la vocation ecclésiastique à la fin de la dernière leçon, plaise à Dieu, mes enfants, que, parmi vous, garçons ou filles, plus d'un se sente attiré à suivre ces admirables exemples et aille grossir le nombre de ces âmes d'élite.

Mais enfin, la plupart des chrétiens sont appelés à l'état de mariage, et c'est de lui que j'ai à vous parler.

Le mariage est l'union d'un homme et d'une femme prenant vis-à-vis l'un de l'autre l'engagement de vivre ensemble en se gardant une fidélité réciproque, pour s'aider mutuellement à travers les événements de la vie, pour élever les enfants qui naîtront d'eux. C'est entre eux *un contrat* ou un pacte. Je viens de vous en dire l'objet. Or, un contrat oblige strictement à observer les conventions faites.

Ce n'est pas Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a institué le mariage quand il est descendu sur la terre. Saint Joseph et la très sainte Vierge étaient mariés avant qu'il vînt au monde; les parents de l'un, et de l'autre étaient mariés aussi; ceux dont ils descendaient l'avaient été également, et l'on remonterait ainsi jusqu'au paradis terrestre où Dieu avait uni Adam et Ève pour qu'ils aient des enfants. Le mariage a toujours existé.

Mais les hommes dont le plus grand nombre vivaient sans la grâce de Dieu et qui, tous, étaient exposés à l'entraînement de leurs passions, avaient bien souvent dénaturé l'union de l'homme et de la femme et foulé aux pieds les devoirs qu'elle comporte. En outre, Jésus-Christ ayant fondé la société chrétienne des âmes, l'Eglise, afin que les hommes aient par elle un chemin de salut, il fallait qu'une institution aussi nécessaire à sa durée que celle du mariage fût sanctifiée comme tout ce qui intéresse la vie du chrétien. Et comme la loi chrétienne imposait des obligations nouvelles, comme l'état de mariage nécessite de grandes grâces pour en bien remplir les devoirs, Jésus-Christ a sanctifié l'union de l'homme et de la femme *en élevant le contrat passé entre eux à la dignité de sacrement*, c'est-à-dire que l'engagement réciproque pris par eux est devenu un signe sensible de la grâce que le mariage attire en eux, et des secours spéciaux qu'elle leur procure pour vivre chrétiennement dans cet état.

Dans le sacrement de mariage, le signe sensible de la grâce est la promesse que les nouveaux époux échangent. C'est à cette promesse elle-même, acte extérieur et sensible, faite dans des conditions dont nous parlerons tout à l'heure, que Jésus-Christ a attaché un accroissement invisible de grâce sanctifiante et une grâce sacramentelle consistant dans les secours spéciaux dont je viens de parler.

Il en résulte que Notre-Seigneur ayant fait du mariage un sacrement, il n'y a de vrai mariage que

celui béni par l'Eglise, puisqu'elle seule dispose des sacrements. Tout mariage contracté en dehors d'elle est nul, quelles que soient les formalités légales dont on l'entoure. L'homme et la femme qui s'unissent seulement devant la loi, et non devant l'Eglise, ne sont pas mariés, quoiqu'on leur dise. Le mariage à la mairie est une formalité nécessaire, parce que l'Etat a besoin de tenir un état civil des personnes, mais rien de plus. Ce n'est qu'une formalité légale, il n'y a encore une fois de mariage réel que devant l'Eglise. C'est donc une obligation très grave de recourir à elle, car le mariage purement civil n'en est pas un; c'est une union coupable devant Dieu et scandaleuse pour le prochain. Les personnes qui vivent dans cet état ne peuvent recevoir aucun sacrement tant qu'elles y persévèrent, et si elles meurent sans vouloir régulariser leur union devant l'Eglise, elles vont en enfer.

Le caractère du mariage chrétien est d'être *indissoluble*, c'est-à-dire que l'union contractée entre l'homme et la femme ne peut pas être rompue jusqu'à ce que la mort les sépare. C'est un engagement pour la vie entière. Notre-Seigneur l'a marqué en disant : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. »

Il en résulte donc aussi qu'aucun pouvoir humain ne peut dissoudre cette union. Si une loi civile s'arroge ce droit et autorise le *divorce*, c'est-à-dire la dissolution du mariage prononcée par un jugement, et si elle prétend accorder aux époux le droit de contracter chacun de leur côté une nouvelle union,

cette loi est injuste, impie et sans valeur. Des chrétiens qui useraient de ce prétendu droit se mettraient en état continuel de péché mortel, ils donneraient un scandale encore plus funeste que celui d'un simple mariage civil, et ils courraient à leur damnation éternelle s'il ne sortaient de cet état.

Le divorce suivi d'une autre union est d'ailleurs un vrai fléau pour la société elle-même, car il est une source de divisions profondes entre les familles que le premier contrat avait unies, d'amertumes et de malheur pour les enfants nés de l'autre union. Pour la femme répudiée, c'est presque toujours une cause de honte et de misère : honte de se voir méprisée et chassée par son premier époux, misère naissant de ce délaissement... Que deviendra l'enfant de ces divorcés ? Suivra-t-il son père ? Il n'aura plus de mère, il se trouvera dans un nouveau ménage, en présence d'une marâtre qui le haïra et lui fera sentir son aversion. Suivra-t-il sa mère ? Il n'aura plus de père pour l'aimer et le protéger ; et si sa mère trouve un autre époux, il sera regardé comme un hôte incommode dont on veut se débarrasser. On l'a dit avec raison, les époux qui divorcent pour contracter un autre mariage sont deux malfaiteurs qui s'unissent pour jeter dans la misère les enfants que Dieu leur avait donnés.

Mais l'Eglise elle-même, dira-t-on, ne déclare-t-elle pas nuls en certains cas des mariages contractés devant elle, quoiqu'elle enseigne que l'union de l'homme et de la femme doit demeurer indissoluble ?

Cela est exact, mes enfants, bien que ces cas soient

très rares et qu'elle rejette la plupart de ceux qu'on lui soumet. L'Eglise a toujours soutenu les luttes les plus pénibles pour défendre l'indissolution du mariage chrétien. Elle n'a pas seulement repoussé les sollicitations de personnes riches et puissantes; elle a résisté aux prières et aux menaces des princes et des rois, sans même se laisser ébranler par la perspective du schisme où ils étaient prêts à entraîner leur pays si on n'accordait pas satisfaction à leurs désirs coupables. Telle fut, par exemple, la cause qui détermina le roi Henri VIII à jeter l'Angleterre dans le protestantisme.

Mais, remarquez-le bien, l'Eglise, dans les cas dont on parle, ne rompt jamais un mariage réel et valable. Elle prononce seulement, s'il y a lieu, après les enquêtes les plus sérieuses, que le mariage contracté n'était pas valable parce qu'il manquait de quelque condition indispensable. C'est donc tout différent. Elle déclare non pas que l'union valablement contractée est rompue en vertu de son autorité, mais que les époux n'étaient pas réellement mariés. Il reste donc que le mariage chrétien valablement contracté demeure toujours *indissoluble*.

D'où peut venir qu'un mariage supposé vrai n'en soit pas un? Tout contrat est soumis à certaines conditions. Celles du mariage chrétien sont déterminées par l'Eglise qui a reçu de Dieu le pouvoir de régler tout ce qui est nécessaire au bien de la société chrétienne. Or, le propre intérêt de la société humaine et celui des âmes demande que l'union

de l'homme et de la femme ne se fasse pas dans des conditions défavorables à la race ou au développement des relations entre les hommes. Pour ces raisons et pour d'autres, l'Eglise, usant de son pouvoir, a fixé un certain nombre d'*empêchements* au mariage. Elle se réserve d'accorder la dispense, pour plusieurs, en certains cas particuliers, si on la lui demande; mais quelques autres sont absolus. Il peut arriver d'abord que l'une des deux parties ait contracté l'union en y apportant des obligations ou des résolutions incompatibles avec l'engagement qu'elle prenait, et qui, par conséquent, le rendaient nul. Il peut arriver aussi que le mariage ait eu lieu avec un *empêchement* qui le rendait nul sans que les époux s'en soient alors rendus compte. C'est dans de semblables cas que l'Eglise, appelée à se prononcer, et fréquemment invitée à reconnaître une de ces causes de nullité, déclare quelquefois, comme je l'ai dit, non pas que le mariage est rompu, mais qu'il n'a pas existé.

Ces *empêchements* sont de plusieurs sortes.

Il y en a d'absolus, avec lesquels le mariage ne peut être valable. Tel est le cas d'une personne qu'on aurait contrainte par la violence à en épouser une autre, parce que cette violence lui a enlevé la liberté nécessaire du consentement. Tels sont aussi des engagements antérieurs pris devant Dieu et qui excluent l'état de mariage. Si un prêtre avait le malheur d'abandonner sa vocation, il ne pourrait jamais contracter un mariage valable, parce que, quand on est prêtre, c'est pour toujours.

Il y a d'autres *empêchements* par dessus lesquels

on ne peut pas passer sciemment pour se marier, sans commettre une faute grave, mais dont l'Eglise se réserve d'accorder la dispense quand les raisons qui font la lui demander justifient cette exception. Tel est le mariage entre cousins germains. Je n'ai pas besoin de détailler ici ces divers empêchements. Il suffit pour le moment que vous sachiez qu'ils existent. Beaucoup de grandes personnes même ne les connaissent pas tous, mais dans chaque paroisse le curé ou le prêtre chargé des mariages prend soin d'interroger les futurs époux qui se présentent à lui, afin de constater si rien ne s'oppose à leur projet.

C'est pour prévenir les mariages contractés avec quelque empêchement que l'Eglise fait *publier les bans* des futurs époux, c'est-à-dire l'annonce de leur mariage, et qu'elle fait un devoir à tous ceux qui y connaîtraient un empêchement de l'en informer.

Mais supposons deux fiancés dans les conditions voulues. Qu'ont-ils à faire pour recevoir le sacrement ?

Le mariage n'est pas un sacrement des *morts*, destiné à rendre l'état de grâce aux âmes qui l'ont perdu. C'est un sacrement des *vivants*. Il augmente la grâce sanctifiante, mais ne la donne pas à ceux qui ne l'ont point. Il faut donc que ces fiancés commencent par se confesser, s'ils ne sont pas en état de grâce. Recevoir le sacrement de mariage en état de péché mortel serait une faute très grave. Le mariage n'en serait pas moins valable, parce que

le mauvais état de conscience ne fait pas obstacle à la valeur de l'engagement, mais l'union ainsi contractée exposerait aux châtimens de Dieu et priverait des grâces du sacrement dont on a tant besoin.

On doit aussi s'y préparer par la prière, comme on le fait dans toutes les circonstances importantes de la vie, et par une bonne conduite pour se disposer à remplir les graves devoirs des époux.

Pour être valable, le mariage religieux, qui est le seul vrai mariage, doit être contracté *en présence du prêtre* et au moins devant deux autres *témoins*. Le prêtre est le témoin obligatoire de l'Eglise. Mais on ne se marie pas devant n'importe quel prêtre. C'est le curé de la paroisse où se fait le mariage qui a seul le pouvoir de le bénir. Cependant le curé ou l'évêque peuvent déléguer ce pouvoir à un autre, mais leur autorisation est nécessaire, sans quoi le mariage serait nul. Il serait nul également s'il se faisait clandestinement comme on dit, c'est-à-dire en cachette et sans la présence de témoins civils. Comme la fondation de nouvelles familles intéresse au premier chef la vie sociale, il importe qu'il soit public, et l'Eglise, à cause de cela, refuse de reconnaître celui qui ne l'est pas.

Ainsi que je vous l'ai dit, mes enfants, le sacrement s'opère au moment où les nouveaux mariés échangent leurs engagements en présence du prêtre et des témoins. Le signe extérieur et sensible consiste dans le *oui* par lequel l'un et l'autre répondent au prêtre leur demandant s'ils se reconnaissent réciproquement pour époux et se promettent

une fidélité perpétuelle dont l'anneau qu'ils échan-
gent est le gage. Ce signe attire en eux la grâce du
sacrement, qui développe la grâce habituelle dans
leur âme et leur confère, comme grâce sacramen-
telle, les secours qui leur seront nécessaires dans
leur nouvel état.

Ils devront désormais se garder une fidélité in-
violable. C'est leur premier engagement et leur pre-
mier devoir. Leurs cœurs s'appartiennent l'un à
l'autre, ils ne devront se livrer à aucun autre amour
humain.

Leur second devoir sera de s'aider mutuellement
à vivre en bons chrétiens et de supporter charita-
blement les défauts l'un de l'autre. Personne n'est
parfait ici bas, et quand on vit continuellement en-
semble, on se découvre bien des imperfections ou
des travers qui ne s'étaient pas révélés dans des
rapports moins fréquents. La paix d'un ménage est
dans ce charitable support mutuel.

Le sacrement de mariage donne des grâces par-
ticulières pour le pratiquer, et c'est une raison de
plus pour le recevoir dignement.

Enfin nul devoir n'est plus impérieux pour les
personnes mariées et ne doit leur être plus cher
que de donner à leurs enfants une éducation chré-
tienne.

La fin du mariage n'est pas seulement de les faire
naître, mais aussi d'en faire des chrétiens pendant
leur vie sur la terre et des élus pour le ciel.

Or, l'éducation et l'enseignement selon les prin-
cipes de la religion sont pour cela d'une souveraine

importance. L'obligation des parents à cet égard leur a été rappelée en termes très graves par une déclaration signée par tous les évêques de France et adressée aux pères de famille le 14 septembre 1909. Elle disait :

«... C'est à vous, pères et mères, que les enfants appartiennent... Vous avez le devoir imprescriptible de les initier à la vie de l'âme... Vous avez d'abord le droit et le devoir de choisir pour vos enfants une école où ils puissent être élevés comme vos croyances le réclament. Vous avez en second lieu le droit et le devoir de surveiller cette école et d'en retirer au plus tôt vos enfants, lorsque vous apprenez qu'elle constitue pour eux un péril prochain de perversion morale, et, par suite de damnation éternelle... Qu'est-ce que la neutralité scolaire, sinon l'exclusion systématique de tout enseignement religieux dans l'école, et, par suite, le discredit jeté sur des vérités que tous les peuples ont regardées comme la base nécessaire de toute éducation ? A toutes les époques et pour tous les pays les Souverains Pontifes ont dénoncé et condamné l'école neutre... C'est un devoir rigoureux pour vous, partout où il existe une école chrétienne, d'y envoyer vos enfants, à moins qu'un grave dommage ne doive en résulter pour eux ou pour vous.... L'Eglise tolère (en ce cas) qu'on fréquente l'école neutre, mais on ne peut profiter de cette tolérance qu'à deux conditions : il faut que rien dans l'école ne puisse porter atteinte à la conscience de l'enfant ; il faut, en outre, que les parents suppléent, en dehors des classes, à l'instruction et à la forma-

tion religieuse que les enfants n'y peuvent recevoir. Ces règles de conduite obligent sous peine de faute grave, et il n'est pas permis d'absoudre, au tribunal de la penitence, les parents qui, avertis de leur devoir, négligent de le remplir. »

Appendice.

L'année liturgique.

Mes enfants,

Je terminerai ces instructions en vous parlant des prières et des cérémonies sacrées organisées par l'Eglise pour exercer officiellement le culte divin au nom de tous ses membres, et en faveur de leurs intérêts communs.

Chaque chrétien a le devoir d'exercer ce culte pour son propre compte, mais l'Eglise est l'organe public de la société chrétienne, elle a la mission de présider au culte, c'est par elle et en union avec elle que nous offrons à Dieu nos hommages et nos supplications. Il convenait donc, il était nécessaire qu'elle déterminât les formes de la prière publique, celles des cérémonies publiques, et l'ordre où elles se dérouleraient. C'est ce qu'on appelle *la sainte liturgie*, mot qui signifie cette organisation du culte public dans l'Eglise.

Or, afin d'honorer les mystères sublimes de la religion et d'en entretenir constamment le souvenir parmi les fidèles qui ne doivent pas cesser de les avoir sous les yeux et d'en recueillir les leçons, elle a divisé l'année en plusieurs époques religieuses dont chacune est marquée par différentes fêtes qu'elle célèbre et sanctifie, en appelant ses membres

à le faire avec elle. Cette succession d'époques et de fêtes dans le cours d'une année s'appelle *l'année liturgique*. C'est d'elle que je veux vous parler, car un bon chrétien doit en suivre pieusement le cours de même que, dans la vie naturelle, nous avons des habitudes adaptées à chaque saison de l'année.

Il y a cinq saisons dans l'année liturgique. Elle ne commence pas avec le mois de janvier. C'est naturellement la venue de Notre-Seigneur-Jésus-Christ sur la terre qui en fixe le point de départ. Et comme la célébration de cet événement, le plus important de tous pour les hommes, demande qu'ils s'y préparent dignement, c'est par cette préparation que s'ouvre l'année liturgique.

La première saison est donc *le temps de l'Avent*. On donne ce nom aux quatre semaines qui précèdent la fête de Noël. Le mot *Avent* vient du latin *Adventus* et veut dire *avènement*. L'Eglise se prépare à l'avènement du Fils de Dieu parmi nous. Le temps de l'Avent a été institué pour nous rappeler les milliers d'années pendant lesquelles le Messie fut attendu, et pour nous disposer à célébrer saintement la nativité de Jésus. L'Eglise exhorte ses enfants à se sanctifier pendant ces quatre semaines par la prière, la pénitence et les bonnes œuvres, et à se disposer ainsi à faire ce jour-là une communion fervente.

La seconde saison est *le temps de Noël*, qui nous rappelle la naissance du Sauveur et les mystères de son enfance : la Noël, la Circoncision, l'Epiphanie.

La fête de Noël est celle de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'étable de Bethléem.

Mystère sacré qui nous prêche hautement l'humilité, le détachement des biens et des plaisirs de ce monde, et nous enseigne la nécessité de la souffrance. En cette grande fête, les prêtres célèbrent par exception trois messes au lieu d'une. C'est pour honorer les trois formes d'avènement du Fils de Dieu : sa naissance *éternelle* dans le sein de son Père, car il est Dieu ; sa naissance *temporelle* à Bethléem, car il s'y est fait homme ; sa naissance *spirituelle* dans nos âmes par la grâce dont il vient les remplir.

La fête de la *Circoncision*, qui se célèbre le dernier jour de l'octave de Noël, le 1^{er} janvier, rappelle la cérémonie où, chez les juifs, on donnait à l'enfant son nom, celle où le Fils de Dieu fait homme reçut l'adorable nom de Jésus. *Octave* vient d'un mot latin qui veut dire huit. L'Eglise, pour montrer la solennité et l'importance de certaines fêtes, en continue la célébration pendant huit jours qu'on appelle leur octave. La fête de Noël est de ce nombre. Vous n'avez pas oublié, mes enfants, le mystère de l'*Epiphanie*, dont le souvenir se célèbre le 6 janvier. Vous vous rappelez que ce mot signifie *manifestation*, parce que, ce jour-là, ce fut la manifestation où les Mages, premiers représentants de tous ceux qui étaient étrangers au peuple de Dieu et devaient plus tard se donner à Jésus, le reconnurent et l'adorèrent (1). Ces princes, venus des pays d'Orient, guidés par une étoile miraculeuse ouvrirent à ses pieds les trésors qu'ils avaient apportés, et lui offrirent de l'or, en signe du tribut

(1) Voir tome I, pp. 101-102.

de soumission que le roi des rois devait attendre de tous ; de l'encens, parce qu'il était Dieu et que, dans les sacrifices, on fait brûler l'encens comme hommage à la divinité ; de la myrrhe, gomme résineuse qui possède un parfum et qui servait à embaumer les corps, parce qu'il était homme et devait mourir.

La fête de l'Épiphanie nous prêche la fidélité à suivre les inspirations de Dieu, comme les Mages suivirent l'appel de l'étoile, et elle nous invite à imiter la docilité, la fermeté de leur foi qui ne se laissa pas ébranler par les obstacles.

L'Église célèbre, en même temps, le jour de l'Épiphanie, le baptême du Sauveur par saint Jean-Baptiste dans les eaux du Jourdain, parce que ce fut la préparation des manifestations de sa vie publique, et le miracle des *Noces de Cana*, qui est le premier rapporté par l'Évangile. Jésus, invité à ce mariage avec la Sainte Vierge, y changea, à sa prière, l'eau en vin, pour épargner à la famille la honte de manquer de provisions. Il avait voulu sanctifier par sa présence l'institution du mariage, et préluder par ce miracle où il substituait la substance du vin à celle de l'eau, à l'ineffable miracle du changement du pain et du vin en son corps et son sang adorables.

La troisième saison est le temps du *Carême* ou de la sainte *Quarantaine*. Vous vous souvenez aussi que le carême est un temps de pénitence institué pour honorer le jeûne de quarante jours que Notre-Seigneur fit dans le désert pour se préparer à prêcher l'Évangile, et que ce temps a pour but de

nous préparer nous-mêmes à bien célébrer la fête des fêtes, celle de sa Résurrection (1)?

Le carême s'ouvre par le *Mercredi des Cendres*, jour où le prêtre met une pincée de cendres sur le front de chaque fidèle, pour lui rappeler sa destinée mortelle et le devoir de penser sérieusement à l'autre vie. Il le fait en disant : « Souviens-toi, ô homme que tu es poussière (comme cette cendre) et que tu retourneras en poussière. »

Les quinze derniers jours de carême sont consacrés à honorer les souffrances et la mort du Sauveur, on les appelle à cause de cela la *quinzaine de la Passion*, et la seconde des semaines dont elle est faite s'appelle la *semaine sainte*.

Celle-ci commence par le *Dimanche des rameaux*, qui rappelle l'entrée triomphale de Jésus dans Jérusalem, avant de permettre que la rage de ses ennemis se déchaînât contre lui. Tout le peuple était accouru au devant de lui pour l'acclamer portant et agitant en signe d'honneur des palmes et des rameaux ou branches d'olivier. De là l'usage de distribuer aux fidèles, pour assister à la procession de ce jour, des rameaux de buis bénits, parce que le buis est plus commun que l'olivier dans nos pays.

Chacun des jours de cette grande semaine est appelé *saint*. On dit le *lundi saint*, le *mardi saint*. Le *Jeudi saint* est consacré spécialement à honorer l'institution de la sainte Eucharistie; le *Vendredi saint* est consacré au souvenir de la mort de Jésus, le *Samedi saint* à celui de sa sépulture.

(1) Voir tome I, page 108.

Alors s'ouvre le *temps de Pâques*, qui dure cinquante jours et s'étend jusqu'à la fête de la Pentecôte. La fête de Pâques a été instituée pour honorer la résurrection de Notre Rédempteur. Nous avons parlé aussi des fêtes de l'*Ascension* et de la *Pentecôte*, et vu les précieux fruits que nous devons en retirer (1).

La fête de l'*Ascension* est précédée des trois jours des *Rogations*. Rogations vient d'un mot latin qui signifie supplier. L'Eglise, attentive à tous les besoins de ses enfants, a institué, à cette époque de l'année qui est l'espérance des moissons, trois jours de prières, de processions et d'exercices de pénitence, afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur les fruits de la terre.

Enfin la cinquième saison appelée le *Temps après la Pentecôte* commence après cette fête et rejoint celle de l'*Avent*. Dans cette période, les évangiles du dimanche retracent les principaux faits et enseignements de la vie publique du Christ. Dans les premières semaines de ce temps, on célèbre plusieurs fêtes importantes.

La première est celle de la *Très Sainte Trinité*, le dimanche après la Pentecôte. Elle a pour but d'honorer d'une manière spéciale le mystère insondable des Trois Personnes dans l'unité de la nature divine. Le mystère de la Sainte Trinité est le principe, la source éternellement féconde de toute vie, de toute sainteté et de tout bonheur. L'Eglise ne pouvait manquer de convoquer ses fidèles à lui ren-

(1) Voir tome I, pp. 129-146 ; 155-158.

dre un hommage tout particulier de foi et d'adoration.

Peu après, c'est la grande solennité instituée pour célébrer la sainte Eucharistie avec un éclat et une allégresse que ne comportaient pas les souvenirs douloureux de la Semaine Sainte. On la nomme *la fête du Saint-Sacrement* ou *la Fête-Dieu*, ainsi nommée parce que c'est la fête de la présence réelle de l'Homme-Dieu dans son sacrement. Ce jour-là l'Eglise lui fait un triomphe d'amour et de reconnaissance en organisant des processions où elle déploie toutes les pompes de ses cortèges.

La fête du *Sacré-Cœur de Jésus* succède à celle du Saint-Sacrement. Elle a été instituée afin d'honorer l'immense amour de Jésus pour les hommes, dont son divin Cœur est le symbole et l'organe. Dans tout homme, le cœur est pris pour le symbole de ses sentiments. On dit d'un homme généreux qu'il a ou que c'est un noble cœur; d'un ingrat, que c'est un mauvais cœur. Mais le cœur ne représente pas seulement les sentiments de l'homme, il est l'organe qui ressent physiquement les impressions dont ces sentiments procèdent. On dit, et ce n'est plus une manière de parler, que le cœur bat d'amour, de colère, de peur. Le Cœur de l'Homme-Dieu a donc ressenti toutes les divines impressions de sa personne sacrée; il a battu à tout instant de cet amour ineffable qui l'embrasait, de cette miséricorde qui lui faisait multiplier les miracles; il a ressenti les terreurs du jardin des Oliviers; il a battu de son intrépidité à souffrir tous les tour-

ments pour notre salut. Or, notre divin Sauveur, voulant réveiller en nous le culte de son amour, en nous en mettant sous les yeux le symbole et l'organe, apparut un jour à une sainte religieuse, nommée la bienheureuse Marguerite-Marie, et lui découvrit son Cœur sacré, en disant : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes... et, en retour, je ne reçois d'un grand nombre que froideur et ingratitude. » Il lui ordonna de demander qu'une fête fut instituée en l'honneur de ce divin Cœur, et d'exciter partout la dévotion envers lui, en esprit d'amour et de réparation, lui promettant de combler de grâces précieuses ceux qui pratiqueraient cette dévotion. Combien de personnes de toute condition ont éprouvé l'effet de cette promesse !

Vers la fin du temps après la Pentecôte, l'Eglise célèbre *la fête de tous les saints*, dont je vous ai déjà expliqué la raison (1).

D'autres fêtes sont réparties entre les divers temps de l'année liturgique. Celles de la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu, ne pouvaient manquer d'y avoir une place d'honneur. Vous connaissez déjà celle de son *Immaculée-Conception*, en mémoire de sa préservation du péché originel. Elle est fixée au 8 décembre et rapprochée ainsi du jour où Marie donna naissance à son divin Fils. Celle de sa propre naissance, la *Nativité de Marie*, a lieu le 8 septembre, et peu après on fait celle du jour où, petite enfant, elle fut présentée au Temple par ses parents, pour y être consacrée à Dieu, et élevée dans la prière et les saintes pratiques sous les yeux

(1) Voir tome II. pp. 188-189.

des prêtres qui en avaient la garde (21 novembre).

La fête de l'*Annonciation* (25 mars) nous rappelle l'annonce que l'archange Gabriel lui apporta de sa maternité divine et le grand mystère de l'Incarnation qui s'accomplit ce jour-là. La fête de la *Visitation* (2 juillet) est celle de la visite de Marie à sa cousine Élisabeth, quand l'ange lui eut appris qu'elle aussi allait avoir un fils, saint Jean-Baptiste. Le 2 février, on fait la fête de la *Purification* de la Sainte Vierge et de la *Présentation* de l'enfant Jésus au Temple. La loi de Moïse prescrivait de consacrer à Dieu le premier-né de toute famille et de le racheter à elle par une offrande. Ce jour-là le saint vieillard Siméon, prenant le divin Enfant entre ses bras et éclairé par le Saint-Esprit, proclama qu'il serait la lumière du monde, et il prophétisa ses souffrances ainsi que celles de sa sainte Mère. En cette fête, l'Eglise fait bénir des cierges pour la cérémonie, en symbole de cette lumière du monde. De là vient à cette fête un autre nom, la *Chandeleur*, du mot vulgaire : chandelle qui éclaire. Enfin, la fête de l'*Assomption* (15 août) est celle de Marie enlevée à la corruption du tombeau et triomphalement transportée en corps et en âme au ciel par les anges.

Les anges et les saints ont aussi leurs fêtes. Je vous en ai expliqué la raison et les fruits (1). Outre la fête de tous les saints, l'Eglise honore par des fêtes particulières *saint Joseph*, le glorieux époux de Marie et le père adoptif de Jésus (19 mars). Elle s'est confiée toute entière à sa protection, c'est

(1) Voir tome II. pp. 71-75.

la fête de son *Patronage* (3^e dimanche après Pâques). On fête la naissance de *saint Jean-Baptiste*, le précurseur du Messie le 24 juin ; les apôtres *saint Pierre et saint Paul*, le 29 juin ; l'archange *saint Michel* le 29 septembre, *les saints anges gardiens* le 2 octobre.

Ce sont là, presque toutes, des fêtes solennelles. Mais je vous ai dit aussi, mes enfants, qu'en dehors d'elles, l'Eglise faisait chaque jour l'office de quelqu'un ou de plusieurs des saints (1). Et vous avez vu encore qu'elle donne à chaque chrétien un *patron* particulier dans le saint dont il prend le nom au baptême. Les paroisses, les diocèses, les différentes nations même se choisissent aussi des patrons qu'ils honorent spécialement et dont ils implorent la protection. Le patron de la France est l'archange saint Michel.

Les morts ne sont pas oubliés, l'Eglise est trop tendre mère pour ne pas se souvenir d'eux. Elle recommande les âmes du purgatoire à la miséricorde divine dans les prières de la messe, et le saint sacrifice est souvent offert à leur intention. Mais elle a voulu que tous ses enfants se rappellent leur souvenir et s'unissent à ses prières. C'est l'objet de la *Commémoration de tous les fidèles trépassés* qui se fait le lendemain de la fête de tous les saints (2 novembre). Ce jour-là, les prêtres célèbrent trois messes, comme à Noël, pour multiplier les supplications de l'Eglise en faveur des défunts.

L'exercice du culte public dans l'Eglise comporte

(1) Voir tome II, pp. 188-189.

un certain nombre de pratiques extérieures, des *cérémonies*, qui ont toujours un sens profond dont un chrétien ne doit pas rester ignorant. Telle est, par exemple, *l'aspersion de l'eau bénite* avant la grand'messe du dimanche. Elle apprend aux fidèles qu'ils doivent purifier leurs âmes avant d'assister au saint Sacrifice. La *procession* qui se fait autour de l'Église, le dimanche, dans les paroisses rurales, a pour but d'attirer la bénédiction de Dieu sur les biens de la terre.

Dans la plupart de ces cérémonies, l'Église fait usage de certains objets symboliques qui parlent aussi aux sens pour avertir l'âme. Ce sont *l'encens*, dont la fumée odorante signifie la prière qui monte vers Dieu et plaît à son cœur ; *les cierges*, qui rappellent que Jésus est la lumière du monde à laquelle nous devons attacher nos pas. *Le pain béni*, distribué à tous les assistants et qu'ils mangent ensemble, signifie qu'ils sont frères en Jésus-Christ et partagent, comme tels, le pain du bon Dieu. *L'eau bénite*, placée à la porte des églises, signifie que, devenus enfants de Dieu par le baptême, nous avons besoin de laver nos fautes dans les eaux de la pénitence. Vous vous rappelez que l'eau bénite est un des *sacramentaux* qui effacent les péchés véniels. Beaucoup de personnes chrétiennes s'en procurent pour en avoir dans leur demeure afin d'en faire usage fréquemment. C'est une pratique très salutaire.

D'ailleurs tous les objets servant au culte ont leur sens. Ainsi en est-il des vêtements que porte le prêtre quand il dit la messe. Chacun d'eux :

l'amict, voile qui recouvre ses épaules, *l'aube*, grande robe blanche qui le couvre de la tête aux pieds, le *cordón* qui fait sa ceinture, le *manipule*, parement qu'il porte au bras droit, *l'étole* croisée sur sa poitrine, la *chasuble*, son vêtement de dessus dont la couleur varie avec les fêtes, ils ont tous une signification en rapport avec les vertus que le prêtre doit apporter au saint autel et avec la mission sacrée qu'il y exerce.

Enfin, mes enfants, quoique nous ayons aussi parlé déjà des *dévotions* en honneur dans l'Eglise, je vous rappellerai les principales, pour compléter ce tableau rapide de la vie catholique. Les dévotions en sont la fleur. Elles consistent en pratiques de piété dont la forme peut varier beaucoup, et dont on s'acquitte soit en particulier, soit en commun, pour honorer spécialement un des saints objets de notre culte.

Au premier rang sont la dévotion aux souffrances de Notre-Seigneur-Jésus-Christ, à sa *Passion*, à la sainte *Eucharistie*, au *Cœur sacré* de notre Sauveur. Il y a bien des manières de les exercer : par *l'assistance à la sainte messe*, par l'exercice du *chemin de la Croix* qui consiste à prier un instant devant chacune des quatorze stations représentant une scène de la Passion (1) ; par des *pieuses visites au Saint-Sacrement*, en entrant quelques minutes à l'église pour y adorer Jésus présent dans le tabernacle, par *l'assistance à la Bénédic-*

(1) Quand on est légitimement empêché de faire cet exercice à l'église, on peut en gagner chez soi les précieuses indulgences en faisant les stations devant un crucifix béni à cet effet.

tion du Saint-Sacrement qui se donne à l'église certains jours, surtout le dimanche, enfin par la récitation de prière comme les *litanies du Sacré-Cœur* et tant d'autres qui se trouvent dans les livres de piété.

Après les diverses dévotions par lesquelles on honore Notre-Seigneur Jésus-Christ, la *dévotion à la sainte Vierge* vient aussitôt en second rang. Ses formes principales sont la récitation de l'*Angelus*, le *chapelet* et le *rosaire*, le *mois de Marie*, le *mois du Rosaire* et le *scapulaire*.

L'*angelus*, mot latin qui veut dire ange, est le premier mot de la prière qui rappelle la céleste ambassade de l'ange Gabriel près de la Vierge Marie et le mystère de l'Incarnation. Les cloches des églises invitent par leurs sonneries les chrétiens pieux à le dire le matin, à midi et le soir.

Vous connaissez le *chapelet*, couronne composée de cinq dizaines d'*Ave Maria*, précédées chacune du *Pater* et suivie du *Gloria Patri*. Le *Rosaire* est une couronne plus grande, composée de trois chapelets.

Le mois de mai, mois du printemps et des fleurs, est consacré dans chaque église et dans chaque famille chrétienne, comme le plus agréable et le plus beau, à honorer chaque jour par quelques pratiques particulières de dévotion la sainte Vierge, dont l'âme, jardin de toutes les vertus, est parée aux yeux de Dieu du plus brillant éclat. C'est son mois, le mois de Marie.

Celui du Rosaire, qui est le mois d'octobre, convoque tous les fidèles à l'honorer par la récitation

en commun du chapelet ou du rosaire, dans le but spécial d'obtenir sa protection en faveur de la sainte Eglise au milieu des difficultés qui l'assaillent, et d'implorer par son intercession la miséricorde divine pour les sociétés humaines et pour les pécheurs.

Le *scapulaire* est un petit vêtement de laine, réduit aux proportions d'une petite carte de visite, que l'on reçoit du prêtre et qu'on porte sur soi comme un insigne indiquant qu'on se confie entièrement à Marie, et pour profiter des indulgences nombreuses et des précieuses promesses attachées à cette dévotion.

La dévotion aux *saints anges*, à tels ou tels *saints* dont on admire davantage les vertus et dont on se sent porté à invoquer spécialement la protection, la dévotion aux *âmes du purgatoire* pour obtenir leur délivrance et se recommander à elles quand elles auront le bonheur de posséder Dieu, sont également très en honneur parmi les bons chrétiens.

Enfin, c'est aussi une excellente dévotion que les *pèlerinages* faits en *Palestine* et à *Jérusalem* pour vénérer les lieux où Notre-Seigneur Jésus-Christ a vécu et souffert ; à *Rome*, siège de la papauté et centre du monde catholique, à *Lourdes* où une célèbre apparition de Marie-Immaculée attire des foules innombrables, ou à tant d'autres sanctuaires moins célèbres, et cependant foyers de grâces, où la piété des fidèles se plaît, soit à venir avec grand fruit honorer et implorer Jésus, Marie, ou certains saints, soit à y vénérer de précieuses *reliques*.

Je n'ai pas voulu, mes enfants, mettre fin à l'explication du catéchisme sans vous donner un aperçu rapide de ces fêtes, cérémonies et dévotions qui font l'éclat, le charme et la consolation de la vie chrétienne et qui en sont le pur esprit. Puissiez-vous vous y attacher fortement, car vous y puiseriez une grande force pour l'accomplissement de vos devoirs ; vous y trouveriez bientôt des douceurs que vous ne soupçonnez pas, et vous seriez alors devant Dieu, non plus des serviteurs qui remplissent leur tâche de plus ou moins bon cœur, mais de vrais enfants à l'aise dans la maison de leur Père et jouissant de toutes ses faveurs.

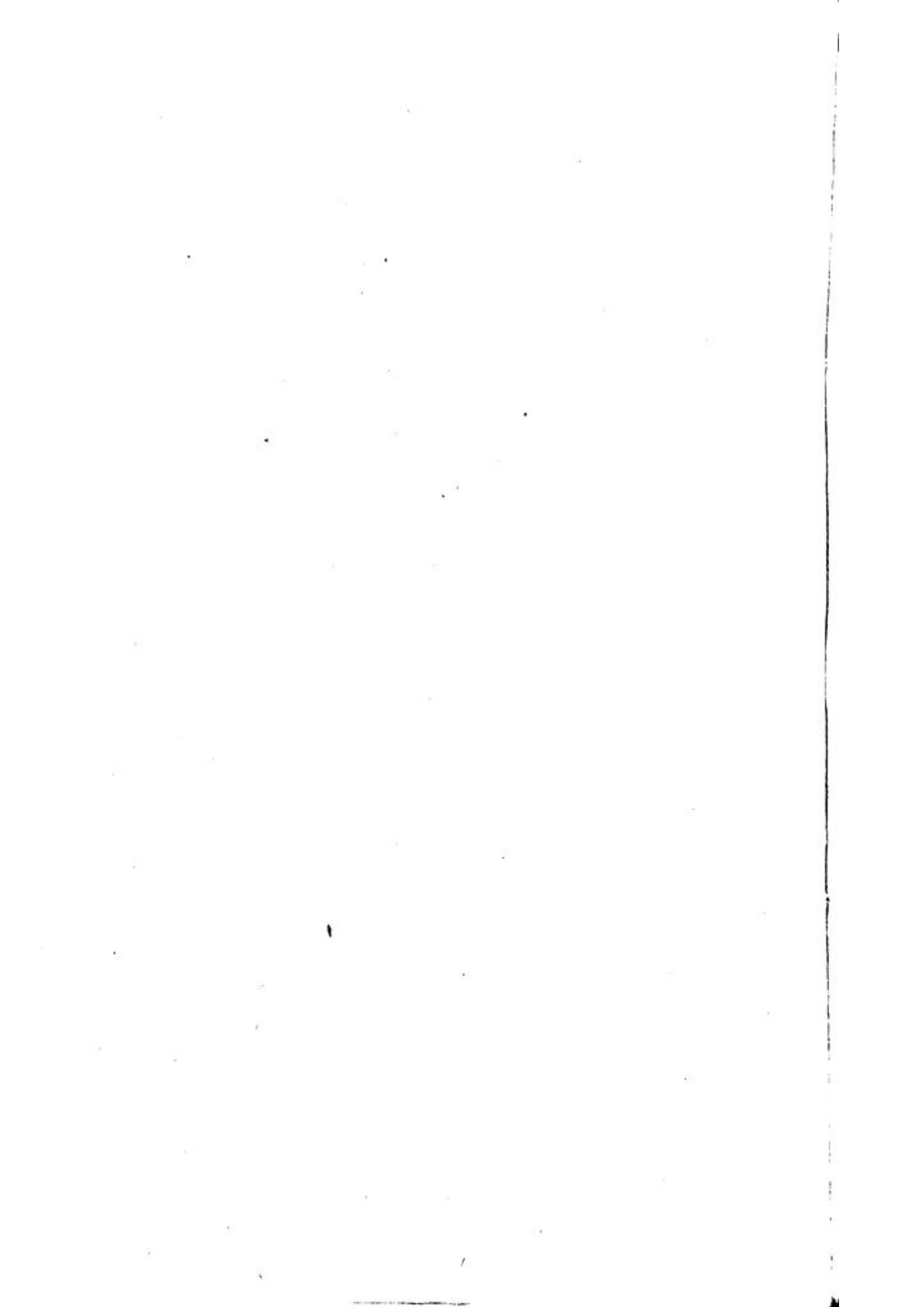


TABLE DES MATIÈRES

DU TOME III

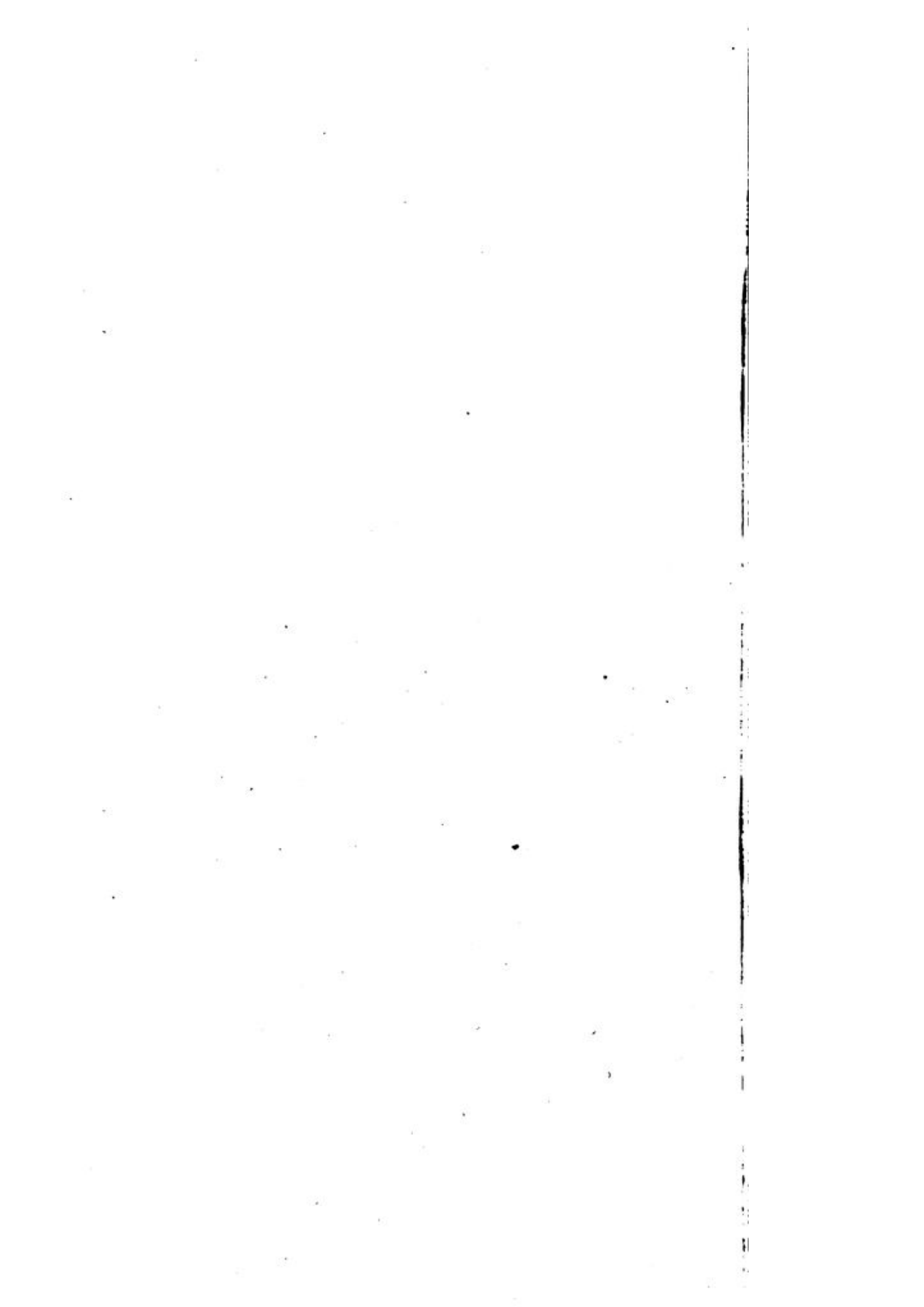
Les moyens nécessaires de salut.

La grâce. — La prière. — Les sacrements.

De la grâce.....	1
<i>De la fin surnaturelle de l'homme.....</i>	6
<i>De la grâce sanctifiante ou habituelle.....</i>	12
<i>Du mérite des bonnes œuvres.....</i>	19
<i>De la grâce actuelle.....</i>	24
De la prière.....	31
<i>Nécessité de la prière.....</i>	32
<i>Efficacité de la prière.....</i>	38
<i>Conditions de la prière.....</i>	44
<i>Comment, quand et pour qui prier.....</i>	51
<i>De l'oraison dominicale.....</i>	58
<i>De la salutation angélique.....</i>	76
Des sacrements en général.....	83
Du Baptême.....	93
De la Confirmation.....	105
De la Pénitence.....	115
<i>De l'institution de la Pénitence.....</i>	117
<i>De la contrition.....</i>	121
<i>De la confession.....</i>	134
<i>De la manière de se confesser.....</i>	140

<i>De la satisfaction</i>	145
<i>Des indulgences</i>	147
De l'Eucharistie.....	150
<i>De l'institution de l'Eucharistie et de la présence réelle</i>	152
<i>Du saint sacrifice de la messe</i>	164
<i>De la sainte communion</i>	179
De l'Extrême-Onction.....	196
De l'Ordre.....	203
Du Mariage.....	210
<i>Appendice. — L'année liturgique</i>	223







OUVRAGES DE MGR GIBIER, ÉVÊQUE DE VERSAILLES
LES BERCEAUX VIDES
 LE MAL — LE REMÈDE

In-12 (192 pp.)..... 2 » ; franco, 2.25

PREMIÈRE SÉRIE. — Ordre logique

- | | |
|---|--|
| DIEU ET SON ŒUVRE. In-8 écu... 4 » | hommes données à Orléans, pendant l'année 1902, en l'église de St-Paterne. Ouvrage précédé d'une Lettre de Mgr TOUCHET, évêque d'Orléans. Beau vol. in-8 écu..... 4 » |
| JÉSUS-CHRIST ET SON ŒUVRE. I. In-8 écu..... 4 » | |
| JÉSUS-CHRIST ET SON ŒUVRE. II. In-8 écu..... 4 » | |
| <i>L'Église et son Œuvre. Conférences aux hommes. 4 vol. in-8 écu.</i> | |
| TOME I ^{er} . LA CONSTITUTION DE L'ÉGLISE. Beau vol. in-8 écu..... 4 » | OBJECTIONS CONTEMPORAINES CONTRE LA RELIGION. 2^e série. Conférences aux hommes données à Orléans, pendant l'année 1903, en l'église de St-Paterne. Beau vol. in-8 écu. 4 » |
| TOME II. LES COMBATS DE L'ÉGLISE. Beau vol. in-8 écu..... 4 » | OBJECTIONS CONTEMPORAINES CONTRE L'ÉGLISE. 1^{re} série. Conférences données pendant l'année 1904, à la messe des hommes de St-Paterne, à Orléans. Beau vol. in-8 écu. 4 » |
| TOME III. LES BIENFAITS DE L'ÉGLISE. I. In-8 écu..... 4 » | OBJECTIONS CONTEMPORAINES CONTRE L'ÉGLISE. 2^e série. Conférences données pendant l'année 1905, à la messe des hommes de St-Paterne, à Orléans. Beau vol. in-8 écu. 4 » |
| TOME IV. LES BIENFAITS DE L'ÉGLISE. II. In-8 écu..... 4 » | LA DÉSORGANISATION DE LA FAMILLE. Conférences aux hommes données à Orléans, pendant l'année 1901, en l'église de Saint-Paterne. Beau volume in-8 écu..... 4 » |
| <i>Le Catholicisme dans les temps modernes</i> | NOS PLAIES SOCIALES. Conférences aux hommes données à Orléans, pendant l'année 1900, en l'église de St-Paterne. Beau volume in-8 écu. Prix..... 4 » |
| TOME I ^{er} . SES RÉSISTANCES : Le Concordat. — Les événements, les doctrines. | TABLES GÉNÉRALES des Conférences données à la Messe des hommes dans l'église de Saint-Paterne, à Orléans (1888-1905). Beau vol. in-8 écu. 4 » |
| TOME II. SES ŒUVRES : Conférences préliminaires. — Constructions matérielles. — Recrutement et action du clergé. — Œuvres de sanctification, d'enseignement. 2 vol. in-8 écu..... 8 » | |

DEUXIÈME SÉRIE. — Les Devoirs de l'Heure présente

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| TRAVAIL NÉCESSAIRE | GROUPEZ NOTRE PEUPLE |
| APOSTOLAT OPPORTUN | AGIR SUR NOTRE PEUPLE |
| JUSTICE ET CHARITÉ | AIMER NOTRE PEUPLE |
| CONNAITRE NOTRE PEUPLE | AVOIR CONFIANCE |
| PROGRAMME D'ORGANISATION ET D'ACTION | |

Chaque volume in-12..... 3.50

LES DEVOIRS DU CLERGÉ FRANÇAIS MOBILISÉ In-12..... 0.75

Majoration temporaire de 20 %